

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 250 Nuageux avec averses de neige fondante. Min.: 1. Demain: ensoleillé. (détail en page 12) Montréal, samedi 29 octobre 1983 Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; îles-de-la-Madeleine, 90 cents

Les ministres de l'OTAN persistent à déployer les missiles en décembre Le projet de Trudeau reçu avec scepticisme

par Paule des Rivières

OTTAWA — Les Etats-Unis ont accueilli la proposition de médiation du premier ministre Pierre Trudeau avec beaucoup de prudence... et de méfiance. Ils semblent craindre qu'en tentant de faire le pont entre les deux superpuissances, le Canada n'affaiblisse l'OTAN.

C'est ce qu'il faut comprendre d'un communiqué émis hier par Washington et transmis à l'ambassade américaine à Ottawa en fin de journée hier.



Un Marin américain avance au pas de course, lors de l'invasion de Grenade, à la Grenade. Selon les autorités américaines, la photo avait été prise mardi dernier par la U.S. Navy. Elle a été rendue publique hier. (Photolaser AP)

Une «cité scientifique» pour Montréal

par Gilles Provost

La Ville de Montréal entend créer une « cité scientifique » autour du nouvel Institut de recherches en biotechnologies que construit dans la métropole le Conseil national de recherches du Canada, a déclaré hier au DEVOIR M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de Montréal.

Il assistait alors à la première pelletée de terre de ce projet de \$61 millions grâce auquel le Canada espère acquérir, au cours de la prochaine décennie, une position de leadership international dans les applications industrielles

de la biotechnologie.

L'Institut national de recherches en biotechnologies occupera, à lui seul, une superficie de 23 acres, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de cette future « cité scientifique » enclavée entre Hampstead, Côte-Saint-Luc, Saint-Laurent et Mont-Royal, au nord-ouest de la piste Blue Bonnets.

Par rapport aux autres emplacements qui ont été envisagés, à Laval ou dans le West-Island, l'emplacement finale retenu a fait l'objet d'un consensus entre les universités et centres de recherche de la région de Montréal, et il est situé à proximité de la future

station de métro de la Savanne, a souligné M. Lamarre. (D'autres soulignent aussi qu'il est situé dans le comté du premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau.)

En même temps, l'Institut offre l'avantage très important d'être éloigné d'au moins un mille de toute résidence privée, ce qui n'est pas négligeable quand on considère qu'on y créera ou manipulera toutes sortes de microbes indénier en quantités industrielles, a conclu M. Lamarre.

À cet égard, le grand responsable du nouveau centre, M. Maurice Brassard, a assuré LE DEVOIR que le Centre de

recherches sera doté des systèmes de sécurité les plus sévères qui soient. Cela explique en partie pourquoi ce laboratoire coûte aussi cher et pourquoi on avait besoin d'un terrain aussi vaste (23 acres), a-t-il dit.

Aux yeux de M. Brassard, le nouveau Centre de recherches aura comme responsabilité spécifique de promouvoir les applications industrielles et commerciales des manipulations génétiques et des nouvelles technologies biologiques : les quelque 200 chercheurs et techniciens y feront surtout de la recherche orientée et pousseront la mise

Voir page 16: Une cité

Jacques-Yvan Morin au DEVOIR

Il serait irresponsable de mettre l'indépendance sous le boisseau

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Mettre l'idée de l'indépendance sous le boisseau à la prochaine élection serait irresponsable. Au contraire, le gouvernement du Parti québécois ne saurait échapper à sa responsabilité s'il a vraiment la conviction que seule la souveraineté peut assurer le développement du Québec.

Vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques Yvan Morin a ainsi rappelé à l'ordre, à l'occasion d'une entrevue au DEVOIR cette semaine, ceux qui, à l'intérieur du gouvernement et du Parti québécois, sont prêts pour des considérations purement électoralistes à met-

tre de l'eau dans le vin de l'indépendance.

« Au-delà des sondages, et de leur caractère cyclique, il y a les convictions », a signalé M. Morin qui incidemment célèbre aujourd'hui son dixième anniversaire de vie parlementaire, ayant été élu député de Sauvé le 29 octobre 1973.

Et à l'intention de ceux qui croient qu'une élection ayant pour thème central le souveraineté du Québec ne servirait qu'à contribuer à faire élire le Parti libéral de M. Robert Bourassa, il ajoute :

« De toute façon, si le Québec opte pour autre chose que la souveraineté, on va reculer. Alors c'est de notre responsabilité de le dire aux Québécois quels

que soient les « sparages » de M. Bourassa. On ne peut échapper à cette responsabilité puisque c'est notre conviction. »

À cours de cette entrevue, le ministre des Affaires intergouvernementales a montré particulièrement orthodoxe sur le plan idéologique. À propos de la souveraineté comme de l'association. Fin diplomate, il n'a adressé notamment de reproches à personne, mais le message est clair lorsqu'on sait les tiraillements internes qui agitent Parti québécois.

Plusieurs se demandent en effet si, plutôt que de poser la question de la souveraineté à l'occasion de la pro-

Voir page 16: Morin



Jacques-Yvan Morin: la crise aura été salutaire.

RACONTAGES de LOUIS CARON

En vente dans toutes les librairies à 11,95 \$

LOCATION
NCMA Inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mt.
642-2220

culture
et société



Le centenaire de Kafka

Kafka aurait eu 100 ans cette année si la tuberculose ne l'avait pas emporté en 1924. LE DEVOIR présente une série d'articles pour commémorer cet événement dont celui de Robert Lévesque qui nous trace un bref portrait du romancier et qui nous fait part des réflexions du metteur en scène Alexandre Hausvater qui prépare une soirée Kafka. Page 17



Yves Thériault

Yves Thériault, mort la semaine dernière, demeure l'un des plus grands romanciers du Québec. André Major retrace l'évolution de cet homme qui injecta dès 1944 un souffle neuf à la littérature québécoise et qui poursuivit, toute sa vie durant, la création d'une langue taillée « à la force du poignet », une langue lumineuse et percutante. Page 17



Claude Nougaro

Après 19 ans d'absence, Claude Nougaro, poète boxeur des mots et taquinier de syntaxe, revient chanter à Montréal. Mireille Simard a rencontré ce grand de la chanson qui lui a confié, entre deux déclarations poétiques, qu'il croyait appartenir davantage au mythe qu'à l'histoire. « Je suis un nègre grec » dit-il, soulignant ainsi sa passion pour la musique négro-américaine. Page 17

Illustrations
de
Monique Mercier



BORÉAL
EXPRESS

Godin rassure les anglophones sur le caractère institutionnel du bilinguisme

QUÉBEC (PC) — Le libellé de la Charte de la langue française sera remanié de manière à ne plus laisser de doute sur le caractère institutionnel et non individuel du bilinguisme auquel sont soumis les établissements anglophones du Québec.

Telle est l'assurance donnée, hier matin, par le ministre Gérald Godin lors des travaux de la commission parlementaire des Communautés culturelles et de l'Immigration, chargée d'examiner l'application de la loi 101.

Le ministre a dissipé les doutes qui animent l'Institut conjoint hospitalier de Montréal regroupant une trentaine d'institutions de santé anglophones : « Il n'a jamais été question du bilinguisme de tous et chaque des employés qui travaillent chez vous. »

Le ministre a souligné que le sens de la loi était que « ne devront connaître le français que ceux qui ont des contacts avec les pa-

tients francophones ». Il a, de plus, exprimé la volonté du gouvernement de faire en sorte que le caractère anglais des institutions anglophones qui desservent un bassin de 700 000 individus — Alliance-Québec « arrondit » ce chiffre à un million ! — soit consacré.

« La dénomination des institutions sera éclaircie de façon permanente dans la loi », a promis le ministre, qui a indiqué que les articles du chapitre IV de la charte sur « la langue de l'administration » seront réaménagés.

Ce faisant, le gouvernement tient à ce que les institutions anglaises ne se sentent plus jamais menacées de disparition, et surtout qu'il ne soit plus possible aux gens de l'extérieur de ces institutions d'affirmer que le gouvernement du Québec visait à les abolir.

M. Godin a, par contre, précisé que cela ne signifie pas qu'elles seront exemptées de l'obligation de rédiger en français également toutes leurs communications écrites internes.

« Nous voulons que le ministère des Affaires sociales ait accès aux documents de l'hôpital dans la langue officielle », a expliqué le ministre qui livrait le principe dictant sa politique dans le domaine de la langue de l'administration.

L'Institut a paru peu satisfait de devoir traduire des ménages et a noté la difficulté et les coûts que cette obligation entraîne.

La réflexion du gouvernement au sujet des communications externes entre deux institutions anglophones n'est pas complétée, a informé M. Godin.

Par la suite, le Congrès juif canadien est venu plaider la nécessité de la primauté de la Charte des droits de la personne sur celle de langue française.

Il a relevé les coûts élevés amenés par l'obligation de franciser l'étiquetage de certains produits cachers importés et réclamé la possibilité d'être exempté de cette obligation.

La commission des valeurs mobilières du Québec est venue jouer « une douce musique » aux oreilles du ministre Godin en affirmant que la francisation des transactions financières au Québec n'a nullement freiné la croissance des activités.

À la lumière de son expérience, la Commission estime que, malgré les résistances rencontrées parfois, il existe un large consensus dans le milieu des affaires pour reconnaître que les épargnants québécois doivent être informés en français.

La Commission, qui surveille annuellement des transactions de plusieurs milliards de dollars, demande même que la loi 101 soit plus précise pour éviter que certains documents ne soient pas diffusés en français.

Dans son mémoire, elle a donné en annexe un lexique de termes financiers francisés, désormais largement utilisés dans le domaine des valeurs mobilières.

Le Centre de linguistique de l'entreprise

Des ajustements sérieux sont souhaités aux principales agences linguistiques

par Gilles Lessard

QUÉBEC — Des ajustements très sérieux devraient être apportés au mode de fonctionnement des deux principales agences chargées de l'administration de la loi 101, l'Office de la langue française et la Commission de surveillance.

Tel est l'avis exprimé par une majorité importante de la centaine d'entreprises, employant quelque 200 000 personnes, membres du Centre de linguistique de l'entreprise (CLE). Les mêmes entreprises estiment que des modifications à la loi et à ses règlements sont peu ou pas nécessaires, selon un sondage que le Centre a présenté hier en commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi

101. Fondé en 1972, privé et sans but lucratif, l'organisme patronal fait longuement état des difficultés pratiques d'application de la charte, des coûts de la francisation et du rôle des agences gouvernementales.

Le mémoire dénonce à cet égard certains abus d'autorité et des interprétations excessives de la part de plusieurs fonctionnaires de l'Office et de la Commission. Il insiste sur le respect des engagements conclus, souhaite que l'Office découvre une méthode de travail qui lui permette de mesurer le chemin parcouru et qui se restreigne aux engagements déjà pris dans les programmes originaux de francisation. Il fait valoir que la très grande majorité des entre-

prises acceptent les objectifs de la francisation et jouent un rôle de partenariat actif dans sa réalisation. Mais il ne serait à l'avantage de quiconque de remettre en question les acquis de la législation linguistique, à seule fin de raffermir davantage les moyens de contrôle et de pression dont dispose le gouvernement.

Le Centre recommande donc au gouvernement et à

ses agences d'établir et de garder à l'esprit les distinctions qui existent entre les résultats mesurables de la loi et ceux qui font appel au changement des mentalités.

Son expérience le porte à miser sur le bon sens raisonné et calculé.

Parmi ses autres recommandations, le Centre suggère de :

■ très bien coordonner les travaux de la Commission,

qui reçoit les doléances des citoyens, et ceux de l'Office, qui applique la loi;

■ mettre en œuvre des solutions plus ouvertes et permises en matière de communication avec la clientèle et le public, surtout dans la région de Montréal;

■ faire preuve de la plus grande prudence en ce qui a trait à la raison sociale, qui relève du conseil d'administration de l'entreprise;

■ faciliter le libre accès aux écoles anglaises du Québec pour les citoyens anglophones du Canada, la clause Canada étant la voie la mieux appropriée pour concilier les intérêts légitimes du Québec et la mentalité des citoyens les plus mobiles de l'espace économique canadien;

■ mieux tenir compte des contraintes linguistiques reliées à la clientèle située à l'étranger.



S'opposant aux changements des tarifs ferroviaires de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, une trentaine d'agriculteurs ont occupé hier les bureaux du ministère des Transports à Edmonton. Tauteofois, M. Axworthy a annoncé que des changements seraient apportés au projet de loi afin de donner une plus grande protection aux fermiers face à la hausse des transports si le prix du grain tombe. (Photolaser CP)

Le français en Ontario McMurtry n'a pas voulu minimiser l'importance de la loi

TORONTO (PC) — Ce n'est pas intentionnellement qu'on a minimisé l'importance d'une disposition d'un projet de loi qui ferait du français une langue officielle dans les tribunaux de l'Ontario, a déclaré hier le procureur général, M. Roy McMurtry.

Le ministre a rappelé que le français était, depuis plusieurs années, langue officielle devant les tribunaux et que cette disposition ne faisait qu'inscrire dans une nouvelle loi ce qui se pratique déjà.

Le procureur général répondait à des reporters qui lui demandaient pourquoi il n'avait pas mentionné cette disposition, jeudi, quand il a déposé le projet de loi de 143 pages qui groupe plusieurs lois concernant les tribunaux.

Un article du projet se lit : « Les langues officielles des tribunaux de l'Ontario sont l'anglais et le français. »

En marge du texte, il est écrit que cette disposition est nouvelle. Si elle est votée, ce sera la première fois que le français sera officiellement reconnu, par écrit, comme langue officielle devant les

tribunaux.

Si M. McMurtry s'est étendu sur d'autres dispositions du projet de loi, c'est, dit-il, qu'elles lui paraissaient plus nouvelles du point de vue des médias.

« Passer en revue (en Chambre) tous les aspects du projet de loi aurait pris plusieurs heures », a dit M. McMurtry aux reporters.

Quand on a demandé au ministre pourquoi des fonctionnaires avaient téléphoné aux médias de langue française de l'Ontario et du Québec pour attirer leur attention sur la disposition relative au français devant les tribunaux, et non aux médias anglophones, il a répondu qu'il n'était pas au courant des dialogues de ces fonctionnaires, le cas échéant.

Pressé de questions de même venue, il a dit : « Si c'est la seule question dont vous voulez parler aujourd'hui, je retourne à la législature. » Et, en s'éloignant, il a lancé : « Il est injurieux d'être traité de cette façon. »

Suivant l'article de la loi, l'anglais restera la « langue d'usage » (*working language*) devant les tribunaux, bien que le français ait statut officiel.

Des services complets en français resteront disponibles seulement dans les 12 régions désignées où il y a un grand nombre de francophones. À ce jour, tout citoyen ontarien a droit à des services en français dans tous les tribunaux criminels, en vertu du Code pénal.

Assurance-chômage Les taux ne seront pas augmentés en 84

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, a annoncé, hier, que les taux de cotisation d'assurance-chômage n'augmenteront pas en 1984.

« Cette décision, a indiqué le ministre, permettra de maintenir les coûts du secteur privé à un minimum et d'encourager l'emploi. »

M. Roberts a ajouté que le taux choisi résultait d'une analyse minutieuse de facteurs tels que l'ampleur et la tendance du déficit du compte d'assurance-chômage, les vues exprimées par les employés et les employeurs, de même que la nature particulière de la reprise économique.

« À la suite de consultations avec les représentants des travailleurs et du patronat, a ajouté le ministre, je crois que nous avons pris une décision positive en maintenant les taux actuels, afin de garder les coûts de financement de l'assurance-chômage par le secteur privé au plus bas niveau possible. »

Les employés vont continuer de verser la cotisation de \$2.30 pour chaque tranche de \$100 de rémunération assurable pendant que les employeurs fourniront \$3.22. « Bien que cette mesure entraîne, a-t-il dit, une augmentation du déficit accumulé du Compte d'assurance-chômage (prévisions de \$5 milliards à la fin de 1984), elle élimine les conséquences négatives que pourrait entraîner un taux de cotisation plus élevé sur l'emploi et sur la reprise actuelle de l'économie. »

C'est le père Jean-Louis Brouillé, s.j. qui a prononcé l'homélie en citant des extraits d'un des plus célèbres romans du défunt, *Ashim*, notamment le récit de la mort de l'épouse du chef indien que l'auteur avait décrit avec une rare sensibilité et délicatesse. Le père Brouillé a loué les qualités de cœur et d'esprit de celui que l'on a appelé à juste titre « un géant des lettres québécoises », en insistant sur sa profondeur d'homme et l'amplitude de ses aspirations. « Il était sensible à toutes les joies et toutes les peines, mais souvent aussi tourmenté et angoissé devant les émotions qu'éprouvent les humains. Toute sa vie il s'est senti habité par une pression incessante de construire une œuvre dont nous sommes les héritiers privilégiés, a poursuivi le je-suis en rappelant que la mort n'est pas une fin mais qu'elle nous introduit dans la vie éternelle. »

Cette cérémonie funèbre très sobre, Yves Thériault l'avait souhaitée telle, a expliqué son fils Michel, en précisant que son père, de caractère timide, aurait été

émou de voir une assistance aussi nombreuse l'accompagner à son dernier repos. « Je l'entends réagir ainsi : si vous teniez tant à me rendre hommage, le meilleur moyen c'est encore de lire mes livres! »

Des dessins et des murales inspirés du roman *Agaguk* et faits par des enfants de l'école Notre-Dame-de-Grâce ornaien la balustrade et la nef de l'église. Ces jeunes voulaient ainsi exprimer leur reconnaissance au disparu qui les avait visités il n'y a pas si longtemps, et ils avaient été subjugués par son merveilleux talent de conteur.

Parmi les quelques écrivains et personnalités présents, mentionnons Madeleine Gagnon, André Cartier, Victor-Lévy Beaulieu, Naim Katan, Michel Gay, Jean-Yves Soucy, Gilles Martine, Gratien Gélinas, ainsi que Marie-José Thériault, poète et fille du défunt, le libraire Henri Tranquille, Z-Léon Patenaude et plusieurs autres. Le père Georges-Henri Lévesque, o.p. était un des concélébrants de la messe.

La Famille communication et culture offre aux adultes des programmes d'études en COMMUNICATION, en LANGUE et en CULTURE. Ces programmes de premier cycle conduisent à l'obtention de certificats de 30 crédits et sont dispensés EN COURS DU SOIR.

(de 9 à 15 participants par groupe)

TEST DE CLASSEMENT: 1, 2, 3 et 4 novembre 16h30 à 19h30

Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 718, 713

Le centre d'éducation permanente

1450 Stanley

Montréal, Québec

H3A 2W6

Métro Peel, sortie Stanley

YMC

Centre-Ville

Fondé en 1851

en bref...

■ Un Palais tout neuf

QUÉBEC (PC) — Le nouveau Palais de justice de Québec a été inauguré hier. L'édifice de quatre étages, construit au coût de \$61.7 millions, non loin de l'ancienne Gare du palais, dans la basse-ville de Québec, sera connu sous le nom de Place de la Justice et regroupera sous un même toit des services qui étaient auparavant localisés à six endroits différents. C'est la première fois depuis plus de 300 ans que le Palais de justice de Québec est situé ailleurs qu'à la Place d'Armes, dans la haute-ville. L'édifice a été inauguré au cours d'une cérémonie qui réunissait de nombreuses personnalités civiles et religieuses, dont le ministre de la Justice, M. Marc-André Béard. L'édifice est muni des infrastructures nécessaires à l'utilisation éventuelle de l'énergie solaire.

■ Chômage persistant

OTTAWA (PC) — Le haut taux de chômage dans les principales villes ontariennes, surtout chez les jeunes, crée de sérieux problèmes à Ottawa. C'est ce que souligne un document fédéral sur le développement économique. Les problèmes persisteront parce que l'économie de l'Ontario ne se rétablira pas complètement avant qu'il y ait une restructuration majeure au niveau des industries, ajoute le document.

■ Problème sans solution

RIMOUSKI (PC) — Une entente est intervenue hier entre les chirurgiens de l'hôpital régional de Rimouski et leur fédération. Le litige portait sur les pertes de revenus que doivent encourrir les chirurgiens en raison du manque d'anesthésistes à Rimouski. La Fédération des médecins spécialistes a accepté de modifier le mode de rémunération des chirurgiens, assurant ainsi leur présence au bloc opératoire. Le problème du manque d'anesthésistes demeure toutefois entier. Au cours du mois de novembre, seulement deux anesthésistes seront en poste à Rimouski alors que les besoins sont de cinq. Seuls les cas d'urgence seront traités.

■ On ne fume pas

REGINA (PC) — L'école secondaire de Vanguard, à environ 80 km au sud-est de Swift Current, qui compte 150 étudiants, est la première école de non-fumeurs reconnue comme telle au Canada. Le ministre de la Santé de la Saskatchewan, M. Graham Taylor, a remis hier au président du conseil des étudiants, Alan Barber, 16 ans, une plaque pour marquer cette réussite. Pour mériter le titre d'école de non-fumeurs, il faut que tous les étudiants d'une école s'abstinent de fumer et que les membres de son personnel ne fument jamais à l'intérieur de l'institution.

■ Nommé ailleurs

MOSCOW (AFP) — M. Alexandre Yakovlev, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Union soviétique au Canada, a été « libéré de ses fonctions », a annoncé hier l'agence Tass citant un arrêté du Présidium du Soviet suprême de l'URSS. M. Yakovlev, 60 ans, qui quitte son poste pour « occuper d'autres fonctions », avait été nommé ambassadeur d'URSS au Canada en mai 1973.

■ MacEachen rentre

TEL-AVIV (AFP) — M. Allen MacEachan, vice-président ministre et ministre des Affaires étrangères du Canada, a quitté Israël hier, au terme d'une visite officielle de deux jours à Jérusalem. M. MacEachan a eu, au cours de son séjour, deux entretiens avec le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, qui détient également le poste-feuille des Affaires étrangères. Il est aussi entretenu avec le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, et a eu des conversations avec le chef de l'opposition, M. Shimon Peres. L'homme d'Etat canadien a conclu en Israël une tournée d'entretiens dans quatre pays du Proche-Orient, dont la Syrie.

■ Appel de la SSJB

Le président de la SSJB de Montréal, M. Gilles Rhéaume, au lendemain du référendum de Winnipeg qui démontre que 75 % de la population manitobaine refuse de reconnaître les droits linguistiques de la communauté francophone, a invité hier les Québécois à appuyer massivement leur appui à la Société franco-manitobaine dans la lutte à finir qu'elle mène pour la reconnaissance de l'identité nationale et de la langue.

Selon Me André-J. Bélanger

Urgences-Santé rend des services importants et de qualité à la population

par Renée Rowan

« La santé du public n'est pas en danger et il n'y a aucun lieu d'alarmer la population, a réaffirmé, hier, Me André-J. Bélanger, président du conseil d'administration du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM). Urgences-Santé rend actuellement des services importants et de qualité à la population. Il s'améliore de jour en jour tout en étant indéniablement perfectible. »

Me Bélanger répondait à des questions des journalistes à l'occasion d'une rencontre avec la presse, organisée par le CSSSRMM pour faire le point sur divers dossiers, dont celui des plaintes visant les services reçus dans les établissements du réseau ou concernant Urgences-Santé.

Le CSSSRMM n'avait pas été prévenu de la tenue, le 20 octobre dernier, d'une conférence de presse organisée par le comité médical d'Urgences-Santé pour faire part publiquement de ses revendications. « Cet ultimatum s'est présenté comme un couteau sur la gorge, a déclaré Me Bélanger. D'autant plus, a-t-il ajouté, que nous étions déjà au courant de leurs demandes. Des pourparlers étaient même déjà entamés et c'est avec la plus grande surprise que nous avons appris que le comité médical avait décidé d'établir sur la place publique ses griefs. »

Le litige se ramène à quatre points principaux : le triage des appels où les médecins demandent une plus grande participation; plus d'équipement et de fournitures, entre autres un plus grand nombre de défibrillateurs dans les automobiles; la supervision médicale où l'on demande plus de ressources, plus de médecins qu'il y en a actuellement et cela 24 heures par jour, sept jours par semaine; et enfin, au niveau des communications, les médecins demandent d'être munis d'un «téléchasseur» pour être en mesure, à l'heure du lunch, de prendre les appels, ce qui leur donnerait droit à une rémunération.

Toutes les recommandations du comité médical ont été étudiées avec beaucoup d'attention, a noté Me Bélanger, et de nombreuses rencontres ont déjà eu lieu. Le comité médical a demandé, jeudi, de rencontrer le conseil d'administration du

CSSSRMM. Cette rencontre est prévue pour le 7 novembre, « mais déjà », a-t-il ajouté, des progrès ont été accomplis, en particulier en termes de compréhension mutuelle.

Tous les points demandés ne sont pas d'égal importance, a noté, pour sa part, M. Gérard Marcoux, directeur général du CSSSRMM. Le désir des médecins de s'impliquer davantage et donc d'avoir plus de pouvoir n'est pas écarté. Quant à l'équipement, le Conseil a déjà procédé à l'achat de 10 nouveaux défibrillateurs qui devraient être livrés dans les prochains jours. Il reste à s'entendre sur un protocole de mise en place. Pour ce qui est de l'heure du lunch, cela représente un problème plus important, plus délicat, reconnaît Me Bélanger.

Le service à la population du CSSSRMM a complété l'analyse de 680 plaintes reçues entre le 1er avril et le 31 août dernier. Elles se divisent en deux groupes : 373 plaintes visant les services reçus dans les établissements du réseau et 307 concernant plus spécifiquement Urgences-Santé.

Plus du tiers (37 %) des plaintes-reseau concernent l'accès aux services et touchent plus particulièrement les personnes âgées : attente à domicile pour hébergement, attente en centre hospitalier pour centre d'accueil, et attente pour des services à domicile. Les attentes sembleront aussi lourdes et fréquentes en salles d'urgence. Cela peut aller de deux heures à six heures. Attente, aussi, pour être admis en centre hospitalier : quatre, 10, 13 jours.

Ces difficultés, note le rapport du service à la population, sont presque toutes accentuées par un manque d'empathie, de courtoisie, de compréhension. D'ailleurs, 21 % des plaintes portent sur les relations humaines et les communications. Les intervenants, à tous les niveaux, prennent peu de temps pour écouter le bénéficiaire et ses proches, pour lui expliquer les politiques et les procédures.

Ce même type de plaintes concernant les relations humaines et les communications s'applique également à Urgences-Santé. Les autres plaintes touchent la facturation des médicaments, la qualité du service ambulancier, les relations avec l'extérieur.

Elle est libérée sous une caution de \$50,000

Claire Lortie se reconnaît coupable d'entrave à la justice

SAINT-JÉRÔME (PC) — L'avocate Claire Lortie s'est reconnue coupable, hier, d'entrave à la justice. Elle a été libérée sous une caution de \$50,000 jusqu'à son enquête préliminaire, le 5 décembre, où elle répondra d'outrage à l'accusation d'outrage à un cadavre.

C'est également le 5 décembre que l'avocate de Saint-Canut connaîtra sa sentence pour avoir entravé les procédures judiciaires en dissimulant des preuves dans l'affaire du meurtre de son ami Rodolphe Rousseau, dont le corps a été retrouvé dans un congélateur en juillet dernier.

L'avocate devait comparaître hier, pro forma, pour faire face à deux chefs d'accusation, soit complicité de

meurtre après le fait et outrage à cadavre. Après de longues tractations entre les procureurs de la défense et de la Couronne, le ministère public a convenu de modifier le chef de complicité — possible d'emprisonnement à perpétuité — pour entrave à la justice, à condition que Me Lortie plaide coupable sous ce dernier chef.

L'entrée à la justice est punissable d'une peine maximale de 10 ans, mais aucun minimum n'est officiellement établi. La sentence est laissée à la discréction du juge.

L'avocate de 33 ans fait cependant toujours face à l'accusation d'outrage et indigne envers un cadavre, crime passible d'une peine

maximale de 5 ans. C'est le 5 décembre que devrait débuter l'enquête préliminaire sous ce dernier chef. Il semblerait toutefois que des négociations ont toujours lieu entre les procureurs de la Couronne. Me Guy Villemure, et de la Défense, Me Gabriel Lapointe, remplacé depuis quelques jours par son associé Raphaël Schachter. « Il y a encore d'autres options légales qui nous sont ouvertes, à ce stade-ci. Il faudra d'abord prendre une décision définitive, et aucune décision n'a encore été prise par la défense », expliquait hier Me Schachter, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Quant à la mutilation avouée du cadavre de Rodolphe Rousseau, Me Gabriel

Lapointe avait admis, récemment, qu'il fonderait sa défense sur le fait que Claire Lortie a agi ainsi parce qu'elle était sous le choc et non délibérément. Son procureur avait alors indiqué qu'il assignerait divers témoins, dont plusieurs psychologues et psychiatres venant expliquer que « quand on trouve un cadavre chez soi, on n'agit pas toujours de façon rationnelle ». Hier, Me Schachter s'est toutefois refusé à confirmer qu'une telle défense serait présentée pour l'accusation d'outrage à cadavre, le 5 décembre. « On verra à ce moment », a-t-il laconiquement lancé.

Bien qu'elle ait plaidé coupable à une accusation d'avoir entravé le déroulement normal des procédures judiciaires, Me Lortie ne risque pas d'être expulsée du Barreau. Me Schachter indiquait qu'à sa connaissance, il n'existe aucune provision en ce sens dans les règlements régissant le Barreau québécois. Me Claire Lortie est spécialement en droit matrimonial.

Après avoir enregistré son plaidoyer de culpabilité, Me Lortie, vêtue d'un tailleur et d'un col roulé, est demeurée impassible.

Quant aux plombiers ici concernés, nombre d'entre eux furent les protagonistes de l'affaire du gazoduc de Gaz InterCity dont la construction fut paralysée cet été par une grève. Durant cette grève, on s'en souvient, les demandes syndicales dépassèrent les \$3,000 par semaine, « ce qui était exagéré », comme l'a dit un des tranches d'abord préoccupé d'avoir du travail », et persuadé que cela se fera mieux au local 144.

Déclarant représenter « au moins la moitié » des quelque 1,800 plombiers actuellement inscrits au local 618 de la FTQ, deux membres actuels de l'exécutif de ce local, MM. Jos Pisacane et Jean-Claude Dupont, en compagnie d'autres mécénats, ont dressé hier, au cours d'une conférence de presse, un véritable réquisitoire contre les pratiques internes de la FTQ-construction.

« Tripotage du placement », « intimidation » et « favoritisme » de la part du directeur actuel du local 618 de la FTQ, M. Jean-Guy Martel, « non-respect de la constitution interne », « dictature personnelle », tels sont quelques-uns des termes utilisés par les transfuges pour expliquer leur décision.

En guise de réponse, M. Martel émis un communiqué dans lequel il minimise la portée de cette défection et y voit même une bonne chose, « le bois mort » étant maintenant parti. Selon M. Martel, « la défection de 2 officiers sur 13, loin d'ébranler la FTQ-construction, va l'aider à progresser ».

On se rappelle que le local 144 avait été au cœur, il y a quelques années, de la con-

troverse sur les malversations dans l'industrie de la construction. Longtemps maintenu en tutelle par le gouvernement québécois, il fut « libéré » il y a quelques mois et des élections s'y sont tenues en juin dernier, à la suite desquelles M. Jean-Claude Sureau, réputé proche de l'ancien patron André Desjardins, a été élu leader.

Quant aux plombiers ici

concernés, nombre d'entre eux furent les protagonistes de l'affaire du gazoduc de Gaz InterCity dont la construction fut paralysée cet été par une grève. Durant cette grève, on s'en souvient, les demandes syndicales dépassèrent les \$3,000 par semaine, « ce qui était exagéré », comme l'a dit un des tranches d'abord préoccupé d'avoir du travail », et persuadé que cela se fera mieux au local 144.

Conflit à l'OMHM
Compromis sur les services essentiels?

Les 185 employés de bureau et concierges de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), en grève générale illimitée depuis mardi, étaient convokés par la partie patronale, hier après-midi, pour négocier une formule de « services essentiels » afin de régler principalement le problème du retrait des ordures de 150 HLM pour familles et personnes âgées administrées par l'OMHM.

Le président du syndicat, M. Robert Mackoux, irrité de voir les cols bleus de la Ville de Montréal servir de « scabs », s'est néanmoins dit « ouvert » à un compromis sur les services essentiels, indiquant toutefois que l'assemblée générale spéciale convoquée lundi tranchera véritablement la question. Les employés de l'Office municipal d'habitation ne sont pas soumis à la loi sur les services essentiels comme le sont les employés provinciaux.

L'amoncellement des déchets à certains endroits, après une semaine de débrayages successifs et de grève, a été jugé dangereux par des inspecteurs de la Ville de Montréal et requiert une intervention immédiate », a expliqué M. Philippe Dagenais, de l'OMHM. Ce n'est toutefois pas son organisme qui a appelé les cols bleus à la rescoussure, mais bien le Service de la restauration et de la conservation du patrimoine de Montréal qui a procédé aux inspections.

Le Syndicat des employés de l'OMHM (CSN) regroupe 110 concierges et 75 employés de bureau. Leur contrat de travail, échu depuis presque un an, est présentement en conciliation au ministère du Travail. Le volet normatif de la négociation réglé, c'est sur les clauses salariales qu'ont achoppé les

Procès Régis Trudeau

Désourdy attend toujours d'être payé pour les travaux à la maison de Niding

par Rodolphe Morissette

Les frères Désourdy, de Bromont, n'ont toujours pas été payés pour les travaux que leurs entreprises ont effectués à la somptueuse maison construite en 1973 pour Gérard Niding à Bromont. « On attend tout le temps », dit Marcel Désourdy.

« Et pourquoi donc ? » demande Me Gabriel Lapointe, procureur de Régis Trudeau au procès de ce dernier, qui aura pour une seconde. — « Parce qu'on n'est pas sûr de nos factures », réplique Marcel Désourdy. Son frère Gervais prend la chose avec philosophie, qui constatait hier devant le juge Gilbert Morier des Sessions de la paix, que « le temps fait bien les choses » et que « sur la terre, rien n'est jamais payé ».

Pour les frères Désourdy, la période des Jeux olympiques n'est pas terminée. Ils ont gros contentieux avec la Ville de Montréal: de gros montants ne leur ont pas été payés. Aussi les « petites » factures courrant les travaux que les entreprises Désourdy ont faits à la maison de Gérard Niding à l'époque de sa construction « ne présentent pas beaucoup d'intérêt » pour eux, dit hier Marcel et Gervais Désourdy.

Il y avait de quoi ne pas être sûrs de leurs factures. D'abord, les documents envoyés à cette fin et à Gérard Niding et à Régis Trudeau & Associés l'ont été quatre ans après les travaux, soit en juillet 1978. Un contremaître de Marcel Désourdy, Thomas Saint-Jean, l'avait averti que quelque chose d'effrayant s'en venait ». C'est que la Commission d'enquête dirigée par le juge Albert Malouf s'était mise en route et la Sûreté du Québec avait

commencé à visiter le coin. Thomas Saint-Jean en savait quelque chose.

Alors, en catastrophe, les frères Désourdy tentent, sur le conseil de leur avocat, un certain Me Salomon, de parer au plus pressé. Une de leurs compagnies, Bromont Inc., fait parvenir d'abord une lettre, datée du 14 juillet 1978, à Gérard Niding, lui indiquant qu'il doit aux Désourdy \$3,495 contre une variété de services: « frais d'entretien à votre propriété à Bromont (dénigrement, terrassement, plantation d'arbres, tonte du gazon, etc.) ». Une facture que M. Niding n'a jamais payée.

Ensuite, le 25 juillet suivant, Désourdy Construction fait parvenir à Régis Trudeau & Associés une lettre qui remarque qu'en vérifiant nos dossiers, il reste un montant dû à notre compagnie, le tout relativement à des travaux effectués à votre demande et pour vos bénéfices ». Le montant n'est pas indiqué et Régis Trudeau ne bouge pas, estimant qu'il ne doit rien à Désourdy.

Hier, Marcel Désourdy a révélé qu'il avait envoyé cette lettre à Trudeau pour voir ce qu'il savait. Il précise que Niding lui avait dit que Régis Trudeau avait été mandaté pour occuper du chantier (de cette maison), qu'il était son « représentant », son « contracteur ».

Au fait, la confusion est grande au sujet de qui doit quoi aux entreprises Désourdy pour la maison Niding. A l'enquête Malouf, Marcel Désourdy avait parlé, lors d'une comparution à huis clos, d'un montant global de \$7,000 ou de \$10,000. Il ne savait pas vraiment. Aux audiences publiques de la même Commission, il parlait plutôt de \$2,000. Interrogé de nouveau là-dessus hier, il ne savait être plus éclairant.

La facture envoyée à Gérard Niding contenait aussi quelques bizarries, dont l'article « plantation d'arbres ». Il s'agissait au fait d'arbustes plantés sur un ter-

rain adjacent à celui de Niding, qui n'appartenait pas à celui-ci.

La Commission Malouf avait énumératé les travaux effectués par les entreprises Désourdy, toujours aux frais de celles-ci, à la maison Niding de Bromont. Deux menuisiers ont travaillé une dizaine de jours, dix heures par jour (à \$7 l'heure) sur la toute de la maison à l'automne 1978.

Trois employés, aidés d'un bûcher mécanique et d'une excavatrice, ont procédé au terrassement, à l'érection d'un mur de pierre, à la construction d'un trottoir, à des travaux de remblaiement et d'embellissement extérieur de la propriété, à la plantation des fameux arbustes sur le terrain voisin. En plus d'avoir prêté de l'équipement Lecavalier Construction, qui construisait la maison, les

employés de Désourdy ont enfin coulé un plancher de béton dans le garage de la maison Niding.

Hier, Marcel Désourdy a expliqué que les Désourdy « n'ont rien négligé » pour que Bromont soit belle et propre pour « recevoir les importants dignitaires venant du monde entier ». Ils voulaient s'assurer de toutes les « retombées » possibles pour Bromont. Ils ont en terre de vieilles granges, de vieux solages, etc.

C'est pourquoi aussi, dit Marcel Désourdy, il a fait couler du béton dans le garage Niding. Niding était président de Montréal (sic) et moi, vice-président de Désourdy Construction... Pour des gens de notre âge, il importait que tout soit beau. Y compris le plancher du garage Niding quand les portes seraient ouvertes.

Quant à la plantation des

arbres, les Désourdy voulaient éprouver la « planète d'arbres » qu'ils venaient de planter. Ils l'ont fait à Bromont, puis, raconte Marcel, sur le territoire de la Ville de Montréal, quand le maire Jean Drapeau a entrepris de planter et de déplacer des arbres. Ainsi, la fameuse « planète d'arbres » fut utilisée pour aménager la piste du Grand Prix sur l'île Notre-Dame à l'été 1978.

Enfin, Gervais Désourdy, le relationniste de la famille, a dit que le groupe ne s'en faisait pas trop avec les critiques qui montaient considérablement durant la période de construction olympique: « Si on fait quelque chose, c'est sûr qu'on se fait critiquer... Quand on déplace des roches, ça fait toujours mal à quelqu'un. »

Le procès se poursuit lundi.

rien d'autre ne soit modifié aux conditions de travail.

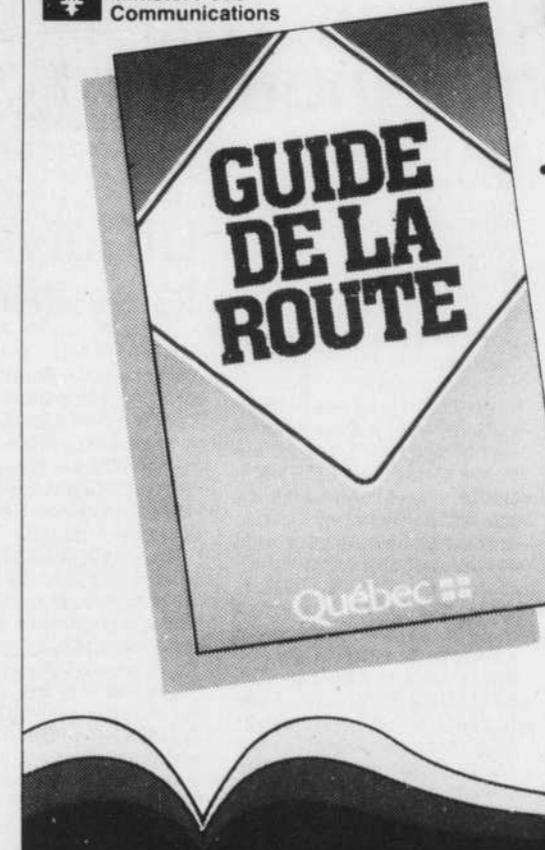
Mécontents de ne pas avoir été consultés avant que cette décision ne soit prise, des employés des magasins Steinberg ont fait circuler depuis sous l'oeil bienveillant de leurs patrons, une pétition priant le syndicat des convoyer d'ici dimanche soir à une assemblée générale au cours de laquelle ils pourraient se prononcer sur les offres patronales avant que la compagnie ne mette à exécution sa décision de fermer ses magasins lundi.

Dans un magasin, 90 % des employés ont signé la pétition en quelques heures. Le local 500 des employés de commerce regroupe quelque 7,500 employés des magasins Steinberg.

Les dernières offres de la compagnie prévoient une réduction du salaire à temps partiel et le gel des salaires des employés à plein temps. Un préposé à l'emballement à la caisse touche \$9.99 l'heure.

L'un de ces préposés disait hier: « On vit des moments difficiles et il faut faire des efforts pour appuyer notre compagnie si on ne veut pas se retrouver tous dans la rue ».

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Un GUIDE rassurant pour prendre la route

- Un condensé du Code de la sécurité routière agrémenté de nombreuses illustrations couleurs, photos et mises en situation
- de précieux conseils sur la conduite automobile, l'entretien des véhicules, la consommation d'essence, etc.

Le Guide de la route, un guide de format pratique, facile à consulter, à un prix accessible à tous.

Guide de la route
216 pages EOQ 1985-15
Driver's handbook<br

À la suite d'un jugement de la Cour supérieure en faveur de la ville de Laval La Commission des droits devra redéfinir sa notion de « handicap »

par Rodolphe Morissette

La Commission des droits de la personne du Québec devra réviser son interprétation du « handicap » comme facteur de discrimination illégale. La Cour supérieure vient de le juger trop large.

Le jugement, qui a fait l'effet d'un traumatisme dans les officines de la Commission, présente un intérêt certain pour l'avenir : il s'agissait d'une cause-type. Déjà plusieurs plaintes ont été inscrites à la Commission des droits à ce sujet.

La Commission avait jusqu'à mardi pour inscrire en appel sa cause contre la ville de Laval, cause perdue en Cour supérieure le 27 septembre dernier. En catastrophe, la Commission a enregistré une demande d'aller en appel, mar-

didnier, à l'heure limite pour le faire. Un porte-parole de la Commission a précisé que la décision d'aller en appel n'est pas vraiment prise et que l'inscription de mardi fut faite par mesure de prudence et comme « au cas où » l'organisme déciderait d'en appeler.

Le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure, a rejeté, fin septembre, la demande par la Commission d'une injonction permanente contre Laval, qui avait congédié, en mars 1980, un jeune policier de 23 ans, du nom de Donald Plourde. Celui-ci s'était fracturé une cheville un mois plus tôt, au cours de son stage comme apprenti policier à l'Institut de police de Nicolet.

La Commission prétendait illégal le refus de Laval de réintégrer M. Plourde comme candidat policier, puis comme policier, à cause de la fracture subie — et quoiqu'il soit apte maintenant à rem-

plir tout travail physique —, « parce que la Ville le considère comme une personne handicapée ». Pour la Commission, il s'agissait, dès lors, d'un cas de discrimination dans l'embauche fondée sur le handicap.

Laval ne l'entendait guère ainsi : aux yeux de la ville, M. Plourde n'était pas une personne handicapée au sens de la Charte des droits ni n'était perçu comme tel; sa fracture, estimait-elle par ailleurs, le rendait « inapte » à la fonction de policier, l'empêchant de répondre aux normes et critères courants en ces matières.

Le juge Benoit se demande si l'effet d'inégalité résulte vraiment d'une exclusion fondée sur le fait que Laval considérait M. Plourde comme une personne handicapée, ou plutôt sur des aptitudes ou qualités exigées de bonne foi

pour l'emploi de policier.

Aux yeux du magistrat, Laval n'a pas écarté M. Plourde de son emploi parce qu'elle le considérait comme handicapé, mais parce qu'il n'avait plus les aptitudes et qualités requises pour l'emploi. Du reste, ajoute le juge, la Charte des droits juge illégale la discrimination du fait que la personne « est » handicapée ; cela « ne peut être une affaire de perception... une personne est ou n'est pas une personne handicapée ».

M. Plourde était-il, de fait, une personne handicapée ? La jurisprudence récente, invoque le juge Benoit, réfère à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (Québec, 1978) pour définir ce qu'il faut entendre par « personne handicapée » au sens de la Charte des droits, soit quelqu'un qui est « limité dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon signifi-

cative et persistante, est atteint d'une déficience physique ou mentale, etc. »

Le juge précise que la Charte des droits ne garantit guère des possibilités égales d'emploi « sans considération de blessures et maladies antérieures ou sans considération de la condition physique actuelle ou future ». Bref, le cas Plourde n'entrerait pas dans la catégorie des « véritables » handicapés.

Il rappelle que Laval n'a pas congédié M. Plourde parce qu'il était une personne handicapée, mais parce qu'il a subi une fracture et que cela le rendait, aux yeux de la municipalité, inapte à l'emploi de policier. Il signale du reste que la Commission s'est appliquée à montrer, par une preuve médicale, que M. Plourde était parfaitement guéri au cours de l'année 1980 et ne souffrait, justement, d'aucun handicap.

Le juge annonce que la nouvelle version de la Charte des droits, en vigueur depuis le 1er octobre et qui ne parle plus du « fait qu'une personne est handicapée », mais simplement du « handicap », ne changera rien à l'affaire. Si toute personne a une race, une couleur ou un sexe, le handicap, contrairement à ces autres motifs de discrimination illégale au sens de la Charte, n'est pas le fait de toute personne.

En somme, la seule juridiction de la Commission des droits au sujet du handicap en matière d'emploi tient tout entière entre le handicap tel que défini par la Loi de 1978 et l'article 20 de la Charte des droits, qui tient pour non discriminatoire une distinction, exclusion ou préférence fondée « sur les aptitudes ou qualités exigées de bonne foi pour un emploi ».

Les directeurs des services sociaux et de santé craignent les « carcans » administratifs

par Renée Rowan

Il est essentiel d'éviter que les gestionnaires soient enfermés dans des carcans administratifs et procéduriers qui les rendent prisonniers de règles établies et les privent de toute initiative.

Telle est la conviction exprimée récemment par l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec devant la commission parlementaire sur le projet de règlement pour l'organisation et l'administration des établissements, prévu par la loi 27 sur les services de santé et les services sociaux.

La révision des règlements, après une dizaine d'années d'existence, constitue une opération utile, reconnaît l'association. Par ailleurs, affirme-t-elle, les relations entre le ministère des Affaires sociales (MAS) et les établissements du réseau ne doivent pas être paralysées par des montagnes de rapports et de chiffres qui mobiliseraient de précieuses énergies à des tâches qui ne seraient pas pour autant synonymes de plus d'efficacité pour la population.

Il lui apparaît beaucoup plus important que le projet de règlement s'attarde à définir clairement les objectifs et les résultats à atteindre plutôt que sur des

moyens précis et uniformes pour y parvenir. Dans ce sens, note l'Association dans un mémoire présenté à la commission, le projet de règlements devrait prévoir des missions générales pour ces établissements tout en leur laissant de grandes marges de manœuvre favorisant la concertation et l'initiative des gestionnaires du réseau.

L'Association croit à l'importance, pour le gestionnaire, d'avoir en tête une vision d'ensemble du réseau et, à plus forte raison, de son établissement, évitant ainsi de développer une vision morcelée des choses au détriment de l'ensemble. La réglementation, préconise-t-elle, devrait favoriser une telle orientation.

Elle croit aussi fermement en la nécessité d'insérer dans les règlements la notion « d'incitatifs à la bonne gestion ». Tant au niveau de l'organisation et de l'administration générale des établissements qu'au niveau de leur gestion financière, l'Association des directeurs généraux est d'avis que les établissements qui démontrent une bonne performance dans leur gestion doivent être supportés par des incitatifs à continuer. Par exemple, on ne devrait pas, quand ils gèrent bien, les pénaliser en redistribuant à d'autres les fonds qu'ils ont économisés. Cette pratique peut être démotivante.

Trudeau se lancera dans une « nouvelle aventure pour la paix »

s'intéressait davantage à faire mieux comprendre au public ce que le gouvernement essayait de faire.

« Au contraire des conservateurs, dit-il encore, les libéraux savent se décider et faire des choix qui ne sont pas toujours populaires dans le pays. »

HALIFAX (PC) — Après avoir reçu un doctorat honoris causa de l'université Dalhousie, hier, le premier ministre Pierre Trudeau a parlé des relations internationales et plaisanté sur son avenir politique.

Déclarant que l'honneur qu'on lui conférait l'encourageait à se lancer dans une nouvelle aventure pour la paix, il a ajouté qu'il aurait bien aimé posséder son doctorat honoraire durant ses 15 premières années de pouvoir et il a remercié l'université de ce « nouveau départ pour les 15 prochaines années ».

M. Trudeau a profité de l'occasion pour exprimer de nouveau son inquiétude devant les déclarations flamboyantes du docteur honoris causa de l'université Dalhousie.

En plus du système à deux voies de l'OTAN, a-t-il dit, il faut une troisième voie pour



Pierre Trudeau, docteur honoris causa de l'université Dalhousie. (Photolaser CP)

Un jury critique le système pénitentiaire

OTTAWA (PC) — Un jury du coroner a entendu cette semaine une dénonciation véhément de l'ordre pénitentiaire canadien avant de recommander des mesures de sécurité plus rigoureuses dans les prisons fédérales à sécurité minimum de la région de Kingston, l'an dernier.

Le jury, qui enquêtait sur la mort de l'évadé Thomas Harrison en août, a aussi conclu que le policier d'Ottawa qui l'avait tué devait être félicité dans les circonstances.

Harrison, 27 ans, s'était enlevé le 7 août de l'institution de Bath, à sécurité minimum, près de Kingston, en Ontario, dans un camion non identifié de l'établissement, en compagnie de deux autres détenus. Il a été abattu par le policier Michael Staltari au cours d'une chasse à l'homme.

M. Staltari a déclaré au jury qu'il avait pris le feuard pour un évadé armé de la prison Millhaven, à sécurité maximum.

M. MacMillan a exprimé l'avis que M. Staltari avait bien agi. Et le procureur de la Couronne, Me John Sampson, a déclaré que les établissements fédéraux à sécurité minimum n'offraient aucune sécurité.

Le monoxyde de carbone à l'origine de la mort de Dewar?

Le comédien sourd Raymond Dewar, retrouvé mort chez lui le soir même où il devait jouer dans une première au théâtre, a vraisemblablement succombé à un empoisonnement au monoxyde de carbone.

Les policiers qui, jeudi à Dollard-des-Ormeaux, ont retrouvé le corps inanimé de la victime dans son lit, ont constaté que, dans le garage attenant à la maison, la clé de contact de sa voiture était en position de marche et que le réservoir d'essence était vide.

Le sergent Pépin, du poste de Périferioids de la police de la CUM, a indiqué hier que, selon le rapport des policiers qui ont fait la macabre découverte, il n'y avait aucun signe de violence dans la maison. Un rapport du coroner doit être déposé dans quelques jours.

Rien ne pouvait laisser croire que Raymond Dewar ait volontairement mis fin à ses jours. Ne pouvant entendre le bruit du moteur, a ajouté le sergent Pépin, il a probablement oublié de mettre le moteur en marche et est allé se coucher sans soupçonner le danger qu'il courait.

À compter de jeudi, Raymond Dewar devait jouer au théâtre du Rideau-Vert dans *Les Enfants du silence*, de l'Américain Mark Medoff.

Lui et France Boulanger, tous les deux sourds, étaient déjà de la distribution de la pièce lorsqu'elle a été donnée la saison dernière à Québec.

En plus de la première de jeudi, les représentations d'hier soir et de cet après-midi (celle-ci prévue spécialement pour les sourds-muets) ont déjà été annulées.

Le metteur en scène Guillermo de Andrea est toujours à la recherche d'un remplaçant; ce comédien devra, lui aussi, être un sourd, utilisant le langage signé.

On sera peut-être en mesure de donner le spectacle ce soir, a-t-on précisé au Rideau Vert. Les détenteurs de billets pour les prochaines soirées seront informés par la radio.

PROFITABLES

- 9 1/4% d'intérêt la première année.
- Minimum garanti de 7% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

- Garantis par le gouvernement du Canada.
- Encaissables en tout temps.
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1983.

LIMITE D'ACHAT

- \$50 000 par détenteur pour les achats au comptant.
- Pour les détenteurs d'obligations 1974 (S 29), \$50 000 plus le montant correspondant à la valeur nominale de leurs S 29.

PÉRIODE DE VENTE

- Du 24 octobre au 7 novembre inclusivement au comptant sans payer l'intérêt couru.
- Toutefois, le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

Achetez vite les vôtres!

Dans toutes les institutions financières autorisées: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

9 1/4%
la première année

les Obligations d'épargne du Canada

C'est sûr!

Canada

MIAMI BEACH — Sunny Hawaiian Isles
21 à 59 Jrs 395 à 1499 \$, 4 Jan. - 30 avril
VOYAGES

TRAVELAIDE

LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
(3) Permis du Québec

le
3 fait
le 4

les
annonces
classées
286-1200

Sous Mulroney, les conservateurs québécois ne se sentent plus à la remorque de la direction nationale

par Pierre O'Neill

Les conservateurs du Québec ont cessé d'être à la remorque de la direction nationale du parti et ils entendent assurer le leadership de leur prochaine campagne électorale.

C'est du moins ce qu'affirme, cette semaine, au DEVOIR, le président du PC-Québec, Me Robert Brunet, indiquant qu'elle est révolue cette époque où les stratégies et les programmes électoraux étaient conçus à Toronto pour être parachutés sur l'organisation québécoise.

Selon Me Brunet, cette nouvelle ère de décentralisation dans les rapports entre la direction nationale du parti et le PC-Québec constitue une différence fondamentale entre le régime de M. Joe Clark et celui de M. Brian Mulroney. Participant, la semaine dernière, à To-

ronto, à une réunion de tous les présidents provinciaux du Parti conservateur, Me Brunet a fait comprendre à ses partenaires que cette autonomie est un pré-requis à la victoire des candidats conservateurs du Québec aux prochaines élections générales.

À nom de l'unité d'action et de la cohérence, le PC-Québec consentira, tout au plus, à respecter les orientations politiques fondamentales définies par la direction nationale du PC et son chef, M. Brian Mulroney, notamment lorsqu'il s'agira de prendre position sur la constitution ou d'articuler une philosophie économique. Mais il n'est plus question que le PC-Québec impose à ses candidats une pensée politique, un programme électoral et des stratégies fabriquées ailleurs qu'au Québec.

En principe, des représentants du PC-Québec siégeront au sein des divers co-

mités électoraux qui présidera la directeur général de la prochaine campagne, M. Tom Atkins, de Toronto. Dans la pratique, l'organisation québécoise versera à la formation et au fonctionnement de ses propres comités de stratégie, du programme, du financement et des autres volets de la structure électorale.

C'est dans cette optique que le nouveau chef du parti, M. Brian Mulroney, profitera de sa participation au dîner-bénéfice qui aura lieu demain, au Hilton de Québec, pour annoncer la formation du comité directeur de la campagne électorale au Québec. Quoiqu'en trois membres de l'exécutif de l'Association progressiste-conservatrice du Québec (APCQ), aient été choisis de ce comité, il s'agit d'une instance distincte et complètement autonome. Ainsi, les dirigeants élus par les militants au dernier

congrès plénier de l'APCQ se trouvent, pour la plupart, écartés de ce comité directeur électoral, qui sera composé de MM. Bernard Roy, Robert Brunet, Mario Beaulieu, Rodrigue Pageau, Marc Dorion, Jacques Blanchard, Roch LaSalle, Pierre-Claude Nolin, Fernand Roerge et Jean Bazin.

Et, pendant que Me Robert Brunet parlait de décentralisation et d'autonomie, la direction nationale du PC décidait de rapatrier à Ottawa certains des services assumés jusque-là par le secrétariat de Montréal. Ce fut notamment le cas du poste de directeur des communications et chargé des relations avec la presse. Certains employés du secrétariat, soupçonnés de sentiments sympathiques à l'endroit de l'ancien chef, M. Clark, ont été remerciés. Par contre, M. Mulroney a invité deux des principaux supporteurs de M. Clark à

siéger au comité directeur de la campagne électorale. Question de démontrer plus clairement que la ranceuse n'habitait pas son cœur, M. Mulroney a confié au sénateur Arthur Tremblay la coordination des travaux de la commission politique nationale.

Quoi qu'il en soit, la popularité de M. Mulroney continue de se vérifier dans les sondages, le recrutement des nouveaux membres et l'auto-financement du parti : la convention pour le choix de Beauce, dimanche dernier, a attiré plus de 3.000 personnes; c'est à guichet fermé que M. Mulroney s'adressera de main aux convives du dîner-bénéfice de la région de Québec; un autre dîner-bénéfice est prévu pour le 4 décembre à Montréal, et il faut en croire le président du PC-Québec, la vente des billets est en voie d'abaisser tous les précé-

dents records; enfin, le PC-Québec compte maintenant 27.000 membres en règle, ce qui est un sommet dans l'histoire des conservateurs du Québec.

En somme, depuis l'élection de M. Mulroney à la tête du parti, la situation des conservateurs au Québec apparaît plus encourageante que jamais. Une ombre au tableau : les résultats du dernier sondage Gallup indiquent que le PC a perdu sept points de la faveur populaire (de 62 à 55 %) et que les libéraux ont effectué une remontée de trois points (de 23 à 26 %). Mais il y a plus : depuis la publication du sondage Jolicoeur-Segma du début octobre, dans le DEVOIR, le Parti québécois a commandé de nouveaux sondages qui démontrent que le Parti nationaliste est en voie de marquer des points importants dans les intentions de vote des Québécois.



Des citoyens de Challis, en Idaho, examinent les débris d'un mur dont l'effondrement a tué deux enfants en route pour l'école, hier matin, au moment du séisme qui a secoué le Nord-Ouest américain. (Photolaser AP)

Un tremblement de terre secoue le Nord-Ouest américain

VANCOUVER (PC) — Un fort tremblement de terre a fait au moins deux morts dans l'Idaho et secoué l'Ouest du Canada jusqu'en Saskatchewan, hier matin.

Le séisme, d'une intensité de 6,9 sur l'échelle Richter, s'est fait sentir à 7 h 06 et a duré de 30 à 40 secondes. L'épicentre se trouvait près de la ville de Chilly, à environ 200 kilomètres à l'est de Boise, dans l'Idaho, et les répercussions de la secousse ont été perçues à travers le centre et le sud-est de la Colombie-Britannique, en Alberta et même jusqu'à Saskatoon, à plus de 1.000 kilomètres de l'épicentre.

A Challis, petite localité située non loin de l'épicentre, un garçonnet de six ans et une fillette de sept ans ont été écrasés sous les décombres d'un magasin qui s'est écroulé sur eux tandis qu'ils se rendaient à l'école.

Le tremblement de terre a fait trembler les plats dans les armoires, vibrer les fenêtres et vaciller des po-

teaux de téléphone dans la région de Vancouver de même que dans plusieurs autres endroits de la Colombie-Britannique. On ne rapporte cependant pas de dégâts.

A Edmonton, en Alberta, plus d'une trentaine de fonctionnaires provinciaux travaillant aux étages supérieurs d'un édifice du centre-ville ont dû être évacués par des pompiers. Au moment où l'édifice a été ébranlé par la secousse, ont-ils dit, ils ont chacun éprouvé des étourdissements et des vertiges. Ils ont cependant pu reprendre leur travail 15 minutes plus tard.

Plusieurs employés travaillant dans des tours à bureaux du centre de Calgary ont aussi précipitamment quitté les lieux quand les immeubles se sont mis à bouger.

Des étudiants en sciences à Lumby, en Colombie-Britannique, ont été témoins de la puissance du tremblement de terre grâce à un sismo-

graphie fabriqué par un ancien professeur de l'institution et assez sensible pour capter des secousses sismiques ayant leur origine en Amérique centrale.

L'intensité des secousses d'hier matin a complètement déréglé l'appareil.

Les sismologues s'accordent pour dire qu'il s'agit d'un tremblement de terre

majeur. À titre d'exemple, le séisme qui avait ébranlé l'Alaska en 1964 et fait 141 morts avait une intensité de 8,4 à l'échelle Richter, tandis que le tremblement de terre qui avait secoué San Francisco en 1906 avait une intensité de 8,3.

La secousse d'hier matin a été suivie d'une quinzaine de secousses secondaires.

Naufrage d'un pétrolier américain en mer de Chine

PÉKIN (d'après AFP et Reuter) — Deux canots de sauvetage vides ont été repérés au sud de l'île de Hainan (sud de la Chine), dans la zone où a disparu le bateau de prospection pétrolière américain *Glamor Java Sea* avec 81 personnes à bord, dont on appris hier à Pékin de source pétrolière.

Aucun survivant n'a été aperçu dans les parages par

les navires de recherche, a-t-on précisé de même source. D'après l'agence Chine nouvelle, 11 navires chinois, des avions et des hélicoptères participent aux recherches, et on ajoute de source pétrolière qu'un autre navire, équipe de sonars, a quitté Canton hier à destination de Hainan.

Le *Glamor Java Sea*, appartenant à la compagnie Atlantic Richfield Oil (Arco) et transportant 41 Américains et 40 Chinois, pris dans une violente tempête tropicale mardi, avait envoyé un appel de détresse en indiquant qu'il donnait de la bande. Les autorités chinoises estiment qu'il pourrait avoir dérivé dans les eaux vietnamiennes et on a confirmé hier, de source autorisée à Hanoi, que le Vietnam — en conflit avec Pékin et que ne reconnaissent pas les États-Unis — avait autorisé les recherches dans ses eaux territoriales.

Un porte-parole de l'ambassade américaine à Bangkok a, pour sa part, indiqué que les informations en provenance de Washington faisaient état de 90 membres d'équipage à bord du *Glamor Java Sea*, dont peut-être 40 Américains.

Le navire a été porté disparu après avoir envoyé un signal de détresse précisant qu'il avait un gîte de 15 degrés et qu'il se trouvait pris dans la tempête tropicale *Lex* au sud-ouest de l'île de Hainan.

Selon les sources de Pékin, 25 des membres d'équipage étaient Chinois et les autres étaient Américains.

Selon des sources diplomatiques et industrielles, des navires de la 7ème flotte américaine sont aussi impliqués dans ses recherches.

12h30: Déjeuner-conférence Le secteur public: un code de travail particulier?

Jacques Desmarais, directeur, Institut de recherches appliquées sur le travail

14h15: Table ronde Où vont les rapports collectifs du travail? Animatrice: Claire Lamarche

Participants: Yves Pratte, président, Domtar Fernand Daoust, secrétaire, Fédération des travailleurs du Québec

Gérald Larose, président, Confédération des syndicats nationaux

Paul Bouthillier, président, centre des dirigeants d'entreprise

16h00: Allocution de l'honorable Reynald Fréchette, ministre du travail

XIVe COLLOQUE DE RELATIONS INDUSTRIELLES 3 et 4 NOVEMBRE 1983, HOTEL BONAVENTURE, MONTRÉAL

LA LOI ET LES RAPPORTS COLLECTIFS DU TRAVAIL

Jeudi, 3 novembre:

12h30: Conférence Jean-Réal Cardin

Le Code du travail: réflexions et comparaisons

Donald D. Carter, professeur, Faculté de droit, Queen's University

15h00: ATELIERS

I-Critique du mode d'accréditation des syndicats

Personnes-ressource: Robert Levac, commissaire général du travail

Clément Groleau, directeur du service juridique, Confédération des syndicats nationaux

II-Fusion, sous-traitance et transmission des droits: les articles 45 et 46 du Code du travail

Personnes-ressources: Pierre-M. Gauthier, avocat, Conseil du patronat du Québec

Louis-Claude Trudel, avocat, Trudel Nadeau et Associés

III-Le contenu de la convention collective doit-il être élargi?

Personnes-ressource: Roy L. Heenan, avocat, Heenan, Blaikie et Associés

Serge Lord, directeur des services techniques, Syndicat canadien des travailleurs du papier

IV-L'arbitrage de la première convention collective

Personnes-ressource: Michelle Girard, Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail

Jean-Yves Durand, arbitre

V-les mesures anti-briseurs de grève

Personnes-ressource: Claude D'Aoust, professeur, École de relations industrielles, Université de Montréal

Jean Bazin, avocat, Byers, Casgrain et Associés

Claude G. Melançon, avocat, Melançon, Marceau et Associés

Vendredi, 4 novembre:

09h30: Conférence

La loi sur les décrets de convention collective: 50 ans d'histoire

Gérard Hébert, professeur, École de relations industrielles

Université de Montréal

INSCRIPTION 343-7312

Ryan relève des faiblesses dans l'avis du Conseil supérieur

missions scolaires ». Il a fait connaître, par ailleurs, ses « orientations » concernant un projet de règlement quant à « la consultation des parents sur la reconnaissance confessionnelle de l'école » et « le régime budgétaire et financier des commissions scolaires ». Ce dernier ne ferait toutefois pas l'objet d'un règlement car il fera partie des responsabilités administratives du ministre de l'éducation annuellement.

Pour l'essentiel, le « nouveau » règlement sur le régime pédagogique modifiera peu de choses par rapport à ce qui existe déjà. Il intègre, en fait, six règlements existants portant sur l'admission des élèves, le calendrier scolaire, l'horaire des élèves, les congés statutaires et les deux règlements adoptés en avril 1981 sur les régimes pédagogiques.

Les dispositions de ces deux derniers règlements touchant la nature des services éducatifs, la nature des élèves et les devoirs des commissions scolaires et des

écoles passeront dans la loi elle-même. « Le pouvoir discrétionnaire du gouvernement, a dit M. Laurin, s'en trouvera d'autant réduit quant à ces dispositions qui pourront être débattues, selon leur caractère fondamental, et bénéfieront ensuite de la stabilité de la loi. »

Le projet de règlement sur la gestion des ressources matérielles remplace et complète, pour sa part, le règlement relatif aux subventions pour fins de construction et le recours aux entrepreneurs. Il allège, a dit M. Laurin, les procédures en vigueur.

Le règlement sur les conditions de consultation pour la reconnaissance des écoles confessionnelles portera, lui, sur les modalités de reconnaissance, sur l'information à transmettre aux parents, l'annonce publique de la consultation et sa procédure, notamment sur la confidentialité du vote, les moyens d'assurer une plus large participation des parents, les règles d'impartialité du vote, et ses modalités techniques.

Le règlement lui-même sera connu après consultation des comités catholiques et protestants.

Les orientations sur les prochaines règles budgétaires veulent « encourager l'autonomie des commissions scolaires en permettant notamment le maximum de transférabilité d'une année à l'autre ». On peut envisager l'hypothèse, a précisé le ministre, de permettre aux commissions scolaires d'établir leurs surplus ou leur déficit budgétaire sur quelques années. Depuis cette année, les commissions scolaires ne peuvent plus conserver leur

surplus. Le changement envisagé permettrait donc de mettre fin au contentieux que cette mesure a fait surgir. Reste à savoir comment le Conseil du trésor va réagir.

D'autre part, les règlements actuels sur la gestion de la fonction éducative et pédagogique de même que sur le transport scolaire seront reconduits sans modification.

On abrogera, en outre, les articles du projet de loi 40 qui touchent les règlements concernant les emprunts sur les marchés étrangers, sur les pouvoirs ministériels de réglementation et sur les conditions d'admission d'un élève dans une autre commission scolaire que la sienne, sur les allocations aux commissaires et le mode de remboursement des dépenses des membres de conseils d'école. Un nouvel article de la loi, a dit M. Laurin, habillera les commissions scolaires à déterminer elles-mêmes ces normes.

Tous les autres règlements actuellement en vigueur en vertu de la Loi de l'instruction publique seront abrogés.

Ceux, enfin, qui trouventraient que la loi accorde encore trop de pouvoirs au ministre de l'Éducation, M. Laurin les renvoie au dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation : « L'énumération de ces pouvoirs, écrit le Conseil, correspond à l'idée que l'on peut se faire du rôle de l'État en éducation. »

Pour M. Laurin, il n'y a plus de doute possible : le projet de loi 40 propose une véritable décentralisation vers les commissions scolaires, et il a invité celles-ci à en faire autant à l'endroit des écoles.

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Colloque sur La qualité en éducation
les 10 et 11 novembre 1983

Ce colloque s'adresse à tous ceux que la gestion de la qualité en éducation intéresse: enseignants, cadres, administrateurs scolaires, professionnels de l'éducation, responsables de programmes, professeurs de cégeps et d'universités, parents d'élèves, citoyens préoccupés par les fonctions de l'école...

Conférence d'ouverture
Le jeudi 10 novembre 1983, à 10 heures par le professeur Louise Marcil-Lacoste

Tables rondes
Dix tables rondes et quelque trente conférenciers aborderont l'étude de la qualité en éducation en l'examinant sous ses nombreuses facettes: qualité des apprentissages, de l'enseign

Grenade: la presse américaine crie à la censure

WASHINGTON (AFP) — Les restrictions imposées par le gouvernement américain aux informations en provenance de la Grenade ont continué de susciter hier de vifs échanges entre la presse et les responsables de la Maison-Blanche.

Au lendemain de l'envoi du premier contingent de journalistes autorisé par le Pentagone à se rendre brièvement sur place, journalistes et éditoriaux continuaient d'accuser le gouvernement de chercher à contrôler de

très près les informations sur les combats qui se poursuivent à la Grenade.

Le petit groupe de journalistes autorisé à aller dans l'île a en effet été reconduit en hélicoptère à la Barbade, après un bref tour de l'île sous le contrôle des militaires.

Au cours d'un échange vivant avec les correspondants accrédités à la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, le porte-parole de la présidence, a indiqué que le président Ronald Reagan sou-

tenait pleinement les dispositions prises par le Pentagone pour organiser la couverture des événements à la Grenade.

Les impératifs de sécurité personnelle pour les journalistes subsistent, a-t-il fait valoir, tout en reconnaissant que l'argument sur « l'effet de surprise » est maintenant tombé.

Comme le ton montait, il s'est défendu en retournant les accusations contre la presse, brandissant une des premières dépêches d'a-

gence transmises de l'île, il a affirmé: « La question est de savoir pourquoi les journalistes n'ont pas le droit de couvrir la guerre. Et bien, le type qui a couvert la guerre et l'a vue de ses propres yeux a donné une nouvelle complément fausse. »

M. Speakes faisait référence à une information selon laquelle des combats violents se seraient déroulés jeudi soir entre les forces américaines et un millier de Cubains retranchés près de l'aéroport de Pointe Saline, dans le sud de l'île.

La réaction du porte-parole a été accueillie par un tollé général. La presse a le droit de se tromper, mais le gouvernement a le devoir de lui laisser faire son travail, ont répondu plusieurs journalistes.

À cours des journaux télévisés, plusieurs présentateurs ont souligné jeudi soir que l'information dont ils disposaient était soigneusement contrôlée par la Maison-Blanche. En montrant les premières images de stocks

d'armes cubaines à la Grenade fournies par le Pentagone, le présentateur de CBS, Dan Rather, a souligné par trois fois que le document était « censuré » ou « autorisé par les censeurs de l'armée ». Plutôt que de commenter la teneur du discours télévisé prononcé la veille au soir par le président Reagan, les éditoires des grands journaux américains ont dénoncé hier l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la presse.

Le New York Times n'a pas été à dresser un parallèle entre l'attitude de Moscou lors de la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique et celle de Washington dans l'affaire de la Grenade. « Le gouvernement a-t-il quelque chose à cacher ? », se demande le quotidien.

Un journaliste a même affirmé que la « guerre » de la Grenade était la première depuis celle de l'Indépendance à avoir été menée par les troupes américaines sans correspondants de guerre.

Le Washington Post estime que le gouvernement Reagan est « inexcusable » et relève que certains responsables du Pentagone ont voulu essayer de copier la façon dont l'armée britannique a mené, à l'abri de la presse, la guerre de îles Malouines l'an dernière.

Moscou parle de guerre atomique

MOSCOU (AFP) — L'idée d'une possible conflagration atomique est entremêlée avec insistance par l'Union soviétique qui y consacre une campagne de propagande sans précédent, destinée, aux yeux des observateurs, à empêcher en extrême le déploiement des euromissiles.

Les rapports Est-Ouest traversent en effet dans l'analyse soviétique une crise plus importante encore que celle des missiles de Cuba de 1962, et même la guerre nucléaire est présentée comme possible du fait de l'« irresponsabilité » des Américains.

Cette stratégie, estiment les analystes, a pour cible première les gouvernements de l'Europe occidentale dont Moscou espère qu'ils refuseront, par crainte d'un affrontement militaire Est-Ouest, l'installation sur leur sol des nouvelles fusées américaines.

Dans le même temps, cette campagne vise également la population soviétique, estiment les observateurs, préparée ainsi psychologiquement à une crise profonde et durable entre Moscou et Washington et à de nouveaux sacrifices matériels que réclamera l'effort supplémentaire d'armement du Kremlin pour « contrer » l'impact militaire des euromissiles.

Depuis un mois, les interlocuteurs soviétiques des Occidentaux à Moscou paraissent investis de la mission d'expliquer inlassablement que pour le Kremlin les Etats-Unis préparent la guerre, que ce soit par leur attitude aux négociations sur le désarmement, leur débarquement à Grenade ou leur politique « impériale » de par le monde.

« Nous allons à pas de géant vers une ère polaire et à petits pas vers une catastrophe », expliquait hier en privé un commentateur soviétique.

Pour certains analystes, l'intensité de la campagne de propagande s'explique également par le fait que le Kremlin a « perdu un mois » en raison du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique le 1er septembre, une affaire qui ne pouvait qu'entamer son crédit en Occident et notamment auprès des pacifistes.

La préoccupation majeure du Kremlin, telle qu'elle est présentée de vive voix et à longueur de colonnes dans la presse, concerne les négociations sur les euromissiles. Le déploiement des nouvelles fusées américaines, prévu pour la mi-décembre en cas d'échec des pourparlers qui restent dans l'impassé la plus totale à six semaines de l'échéance, constituerait pour Moscou un changement « radical et qualitatif » de la situation stratégique et créerait pour le « complexe militaro-industriel » aux Etats-Unis la « tentation » d'utiliser ces nouvelles armes de première frappe.

Après l'échec relatif des pacifistes en Occident qui, contrairement aux espoirs du Kremlin, ne semblent pas avoir entamé la détermination de leur gouvernement à installer comme prévu les Pershing-II et les missiles de croisière, l'argumentation soviétique se développe autour de deux points: d'une part, affirment les commentateurs soviétiques, l'administration Reagan, qui est qualifiée à Moscou d'« aventurier et imprévisible », comprend des hommes qui pourraient déclencher la guerre nucléaire en profitant de ce que Moscou considère comme l'avantage créé par les nouvelles fusées.

D'autre part, seuls les gouvernements d'Europe occidentale sont encore en mesure de s'opposer à pareille évolution.

A cet égard, M. Youri Andropov, dans une « interview » à la Pravda parue jeudi, estimait que « seule la loyauté de bloc empêche les alliés même les plus fidèles des Etats-Unis d'admettre » que Washington est responsable de l'impassé aux négociations de Genève.

Toujours à propos des Européens, un commentateur soviétique comparait il y a quelques jours leur attitude à celle des passagers du Titanic: « Ils s'amusent, inconscients, et ne se rendent même pas compte que le bateau est sur le point de sombrer ».

Les efforts du Kremlin se concentrent ainsi tout naturellement sur les Européens. Il considère en effet, comme l'avait dit Youri Andropov fin septembre, qu'il n'y a « plus aucune illusion à nourrir » sur le bellicisme des Etats-Unis.

Pour de nombreux diplomates occidentaux à Moscou, il s'agit de « tentatives évidentes » de distendre les liens entre les Etats-Unis et leurs alliés européens.

De même, disent certains d'entre eux, les menaces de l'URSS de clamer la porte à Genève relèvent « du bluff » et le problème des missiles est bien trop important pour que le Kremlin ne regagne pas la table de négociations après une « pause ».



Environ 5.000 femmes ont manifesté hier dans les rues de Manille pour protester contre l'assassinat de l'ex-leader de l'opposition aux Philippines, M. Benigno Aquino, abattu il y a deux mois, et pour demander le retour de la démocratie dans cette île du Pacifique.

(Photolaser AP)

L'OTAN dénucléarise en partie sa stratégie de riposte graduée

BRUXELLES (AFP) — La décision de l'OTAN de retirer d'Europe 1.400 armes nucléaires à courte portée souligne la volonté de l'alliance occidentale de remplacer certaines composantes de son arsenal tactique par des armes conventionnelles ultra-perfectionnées issues des technologies de pointe, soulignent les observateurs, à Bruxelles.

Les ministres de la Défense de l'OTAN ont annoncé, jeudi au Canada, le retrait, dans les cinq ou six prochaines années, de 1.400 armes nucléaires tactiques (moins de 1.000 km de portée) sur 6.000, du « théâtre » européen, essentiellement de RFA. Ce décret est l'aboutissement d'une étude du groupe dit à haut niveau de l'OTAN qui a démarré en 1977 et dans laquelle la Grande-Bretagne et la RFA ont joué un rôle déterminant, a-t-on indiqué de source

atlantique.

Il s'agit d'adapter notre arsenal nucléaire à la stratégie de riposte graduée de l'alliance. Grâce aux nouvelles technologies de pointe, nous pouvons aujourd'hui dénucléariser certaines des fonctions de cette stratégie, notamment dans le domaine de la défense anti-aérienne », pointe le porte-parole de l'OTAN.

Les ripostes graduées consistent à répondre à n'importe quel type d'agression par une défense directe à l'échelon jugé approprié: classique, nucléaire tactique, nucléaire stratégique.

Les armes qui doivent être retirées sont essentiellement des missiles sol-air, des obus d'artillerie et des mines nucléaires déployés dans les années 60 et qui sont aujourd'hui obsolètes, notamment en raison de leur manque de précision par rapport aux nouvelles armes conventionnelles, affirment les experts militaires.

Selon les experts, ces armes, destinées à stopper une offensive du Pacte de Varsovie dans la région centre-Europe (RFA et Bénélux), peuvent être remplacées aujourd'hui par des missiles sol-sol et des bombes lachées des « paquets » de « sous-munitions intelligentes » permettant de détruire notamment des concentrations de chars.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Les autres réductions concernent les stocks de mines nucléaires et systèmes dits de démolition disposés essentiellement le long de la frontière ouest-allemande.

Selon les experts, ces armes, destinées à stopper une offensive du Pacte de Varsovie dans la région centre-Europe (RFA et Bénélux), peuvent être remplacées aujourd'hui par des missiles sol-sol et des bombes lachées des « paquets » de « sous-munitions intelligentes » permettant de détruire notamment des concentrations de chars.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le porte-parole adjoint du gouvernement de la RFA, M. Juergen Sudhoff, a estimé d'autre part que les nouvelles propositions du numéro un soviétique, M. Youri Andropov, sur les euromissiles « contenaient certains éléments positifs mais d'autres inacceptables pour la RFA ».

Le côté positif, la RFA retient que l'Union soviétique semble maintenant convaincue de la portée des nouvelles propositions américaines et qu'il y a donc toujours de l'espoir d'obtenir encore un accord de dernière minute à Genève.

En revanche, M. Sudhoff a

qualifié « d'inacceptable » la rigidité soviétique concernant l'inclusion des forces de frappe française et britannique dans la négociation de Genève et la tentative d'éviter à tout prix tout stationnement de fusées américaines à moyenne portée en Europe occidentale.

Ces « demandes maximales » de Moscou, a précisé le porte-parole, ont jusqu'à présent empêché tout résultat à Genève.

Le chancelier Kohl considère de son côté que l'annonce unilatérale par l'OTAN du prochain retrait de 1.400 armes nucléaires tactiques stationnées sur le théâtre européen constitue « un geste de bonne volonté sans précédent » de la part de l'OTAN.

Le côté positif, la RFA retient que l'Union soviétique semble maintenant convaincue de la portée des nouvelles propositions américaines et qu'il y a donc toujours de l'espoir d'obtenir encore un accord de dernière minute à Genève.

En revanche, M. Sudhoff a

qualifié « d'inacceptable » la rigidité soviétique concernant l'inclusion des forces de frappe française et britannique dans la négociation de Genève et la tentative d'éviter à tout prix tout stationnement de fusées américaines à moyenne portée en Europe occidentale.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000 ogives nucléaires d'Europe en 1981, est accueilli très favorablement chez les responsables politiques alliés qui comptent démontrer ainsi leur déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière américains en Europe.

Mais, certaines réticences sont apparues dans les milieux militaires sur la nécessité de mettre en œuvre cette décision tant que les forces de l'OTAN ne seront pas équipées des nouvelles armes conventionnelles. On souligne notamment l'insuffisance des crédits de l'Alliance pour acquérir rapidement les nouveaux systèmes afin de reculer le « seuil nucléaire » en cas de conflit.

Ainsi, le général américain Bernard Rogers, commandant en chef de l'OTAN en Europe, réclame une augmentation de 4 % par an en termes réels des dépenses militaires des pays de l'OTAN jusqu'en 1990 pour réaliser la modernisation conventionnelle.

Le décret de l'OTAN, après un premier retrait de 1.000

À SURVEILLER

Dimanche 30 octobre

Grand rallye UNICEF au profit des enfants du monde. C'est à 15 h qu'aura lieu le premier rassemblement de tous ceux qui voudront participer à la fête. Un encan inusité sera tenu à l'entrée du Stade olympique dans le cadre des activités du kiosque des marchés publics au Salon de l'agriculture et de l'alimentation. Dès 15 h, les personnes de la Caravane-Unicef vous y accueilleront.

Le Centre de dianétique a besoin de personnel dans le domaines suivants : marketing, réception, administration, promotion, superviseurs de cours, etc. Pour inf. : Hélène Demczuk ou Lyse Charbois du Centre de dianétique. ■ 527-8766.

Cepsum Plein-air, service des sports de l'U de M, convie les personnes intéressées à une excursion pédestre au mont Mansfield dans l'Etat du Vermont. 343-7714.

À 16 h, à l'église unie Erskine and American, angle Sherbrooke et du Musée, le Comité de coordination inter-églises de Montréal organise une célébration dans la foi chrétienne avec le concours de musiciens, de chanteurs et de mimes sur le thème : « Chrétiens en fête ». 939-9176.

Entre 13 h et 16 h 30, à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, 3040, rue Sherbrooke ouest, les religieuses invitent les fidèles à venir prier au tombeau de sainte Marguerite Bourgeoys. 935-8838.

A Ulverton, au moulin, encan de tableaux de quelques peintres de l'Estrie. Le moulin Blanchette est accessible par la route 55 à la halte et par la route 143.

Jusqu'au 11 novembre, la succursale Claude-Henri-Gagnon de la bibliothèque municipale de Longueuil vous invite à visiter l'exposition de fleurs sauvages séchées de Mme Lynda Thomas-Blais. 674-6289.

La bibliothèque municipale de Longueuil invite les jeunes âgés de six à 12 ans à assister à une démonstration de maquillage d'Halloween, de 13 h à 14 h 30, à la succursale des enfants, Centre culturel, 100, rue St-Laurent ouest. 670-1410.

Réunion mensuelle de la Fraternité orthodoxe de Saint-Jean le Précurseur à 16 h, au 80, de Castelnau est. Vêpres, film sur l'orthodoxie en Finlande et collation. 472-6128.

Jusqu'au 5 novembre, 3e Festival de créations de femmes. Les ateliers-rencontres et les conférences auront lieu au TEF, 4379, rue de Bullion, et les spectacles seront présentés à la salle André-Pagé de l'Ecole nationale de théâtre, 360, rue Laurier est. 844-0207.

Les Jeunesse musicales du Canada, centre de Bou-

cherrière, offrent leur premier concert ce dimanche avec *Sax Plus* (4 saxophones). Rendez-vous à 11 h au Carrefour la Seigneurie. 655-7664 ou 655-7717.

Concert du dimanche au Musée d'art de Saint-Laurier, M. Jean-Claude Renaud, baryton, et Mme André Laramée, soprano, interpréteront en première partie des extraits de Puccini, Verdi et Gounod. Rendez-vous à 14 h 30 au 615, boulevard Ste-Croix.

Journée d'étude en compagnie du père Tillard, o.p., au Grand Séminaire de Montréal, 2065, rue Sherbrooke ouest. 937-9176.

À 16 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la *Missa Brevis de Mozart*, *Exultate Deo de Palestrina* et *En son temps sacré* de Jacques Mauduit. 737-6551.

Conférence de M. Peter Wolfheim sur le photjournalisme d'événements personnels, au Centre Dazibao, centre d'animation et d'exposition photographique, 1671, rue St-Hubert, à 14 h.

La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux tient son assemblée annuelle jusqu'au 2 novembre, à l'hôtel Château Champlain. Sous le thème « Les nouvelles orientations en pharmacie », l'assemblée offrira un programme éducatif où seront abordés, entre autres, des sujets comme l'utilisation des ordinateurs en pharmacie et l'éthique dans les soins de la santé.

Visite guidée des quartiers ouvriers et populaires de Montréal, organisée par le Comité logement Rosemont. Rendez-vous à 11 h. Retour à 15 h 30. Pour inf. : 727-6133.

À la messe de 11 h à la basilique Notre-Dame, la chorale mixte interprétera *Simeon de Palestina* et, à l'offertoire, *Salve Regina* de L. Refice.

Lundi 31 octobre

De 20 h à 22 h, au Centre Leunis, 4100, av. de Vendôme (métro Villa-Maria) dans le cadre des « Lundis de la foi », le Centre Leunis organise pour les 18-30 ans une soirée de réflexion et d'échange sur le thème : « Pour Dieu, amer c'est se faire semblable à ceux qu'il aime ». 481-2781 le jour ou 487-5399 le soir.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal annonce qu'il y aura une séance d'information sur « l'accessibilité du transport en commun aux personnes âgées ». Rendez-vous à 13 h 30 au Forum, 1800, boulevard Dorchester ouest, 4^e étage, salle 417. 937-7401.

Le Centre d'étudiants juifs Hillel en collaboration avec Québec-Israël présente une conférence-débat de M. Emmanuel Halperin, directeur

de l'information à Radio-Israël. Rendez-vous à 20 h 45 au local J-2950, pav. Judith-Jasmin, Université du Québec à Montréal.

Le Centre de dianétique offre au public des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique. ■ 527-8766.

À l'approche de l'hiver, la Fédération québécoise de la montagne dévoile son programme d'activités hivernales à l'intention des nombreux adeptes du ski de randonnée et de l'escalade d'hiver. 374-4700, poste 430 ou 431.

La 73e assemblée générale du Y aura lieu à 20 h à l'auditorium du Y de Snowdon. Rendez-vous au 5500, Westbury. 737-6551.

Le YMCA centre-ville annonce qu'il ouvre ses portes ces lundi, mardi et mercredi aux citoyens de Montréal. Tout le monde est invité à venir découvrir les activités et les services d'un organisme situé au cœur de Montréal. Rendez-vous au 1450, rue Stanley. 849-5331.

L'École d'action théâtrale de Montréal offre une nouvelle série de cours de mime corporel et de jeu théâtral à compter de ce jour. Ces cours s'adressent aux professionnels et à tous ceux qui s'intéressent au geste et au mouvement. 866-2362.

Il y aura grande fête d'Halloween au bar Le Grand Prix de l'hôtel Ritz-Carlton. 842-4212.

Conférence sur les arts textiles : « Intégration de la tapisserie contemporaine à l'architecture », avec Denise Beaudin et Huguette Dorais à l'UQAM, 405, rue Ste-Catherine est, local J-2625. Entrée libre.

Mobilisation contre la misère, section Montréal, invite ses adhérents et sympathisants à son assemblée générale annuelle, à 19 h 20. Accueil Bonneau, 427, rue de la Commune.

À l'occasion du premier anniversaire de la canonisation de Marguerite Bourgeoys, il y aura concélébration eucharistique, présidée par son excellence Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, à 19 h 20, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Conférence de la Société historique de Montréal en compagnie de M. Marcel Trudel, historien et professeur, sur « les immigrants avant 1663 », à la Bibliothèque nationale, salle Saint-Sulpice, 1700, rue St-Denis, à 20 h.

Une leçon gratuite de gymnastique aquatique est offerte aux personnes désireuses de s'adonner à cette activité à 10 h au Centre de développement physique, angle St-Joseph et Fullum. 767-3146. Session débutant le 2 novembre.

Le Centre d'étudiants juifs Hillel en collaboration avec Québec-Israël présente une conférence-débat de M. Emmanuel Halperin, directeur

L'Alliance des professeurs de Montréal organise son colloque annuel au Palais des congrès. Quelque 4 000 enseignants y participeront. Thème : « Enseigner dans une école en mutation. » ■

La Section féminine du château de Ramezay présente une conférence de M. Stanley Triggs, intitulée « A Magic Lantern Show of 19th Century Photography and Hand-Painted Slides », au château de Ramezay, 280, rue Notre-Dame est. 332-9453.

Maurice André, l'un des plus grands virtuoses de la trompette au monde, sera le soliste au concert de l'Orchestre de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, à 20 h 30. Ce concert aura lieu à la salle Wilfrid Pelletier. Les billets sont en vente au guichet de la Place des arts. 935-4955.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Valcourt, salle municipale, rue Desrseau, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Montréal, collège Vanier, 5160, boulevard Décarie, de 10 h à 16 h.

Mardi 1er novembre

À 12 h 30, amphithéâtre C2235, pavillon des Sciences sociales, U de M, le Centre d'étudiants juifs Hillel, en collaboration avec Québec-Israël, présente une conférence-débat de M. Emmanuel Halperin, directeur de l'information de Radio-Israël. 738-2655.

De 9 h 30 à 13 h, chez les Pères franciscains, angle La-cordaire et boulevard Rosemont, une session est offerte aux prêtres, diacones et autres agents pastoraux sur « le nouveau droit canonique ». Les personnes-ressources invitées seront trois canonistes de l'archevêché : MM. les abbés Michel Parent, Mario Paquette et Denis Livernois. 931-7311.

Le Mouvement Allo-Mondial offre un cours sur l'art de vivre à Montréal avec 2 000 000 d'inconnus. Pour s'inscrire, il faut téléphoner au cégep Marie-Victorin, 325-5160.

Le Conseil du patronat du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité au travail organisent un colloque sur la loi 27 sur la santé et la sécurité du travail, à l'hôtel Bonaventure, de 9 h à 16 h 45. Lors de ce colloque, des représentants de la Commission, du monde syndical et du monde patronal feront le point sur certains aspects de la loi. 288-5161.

À l'invitation du Forum des citoyens âgés de Montréal, M. Gilles Cloutier, secrétaire général de l'Institut Gamma, prononcera une causerie intitulée « L'URSS-1917-1924, naissance d'une société totalitaire », au pavillon Lallémand du collège Brébeuf, 5625, Decelles. 342-1624.

Deuxième séminaire Adrien-Pouliot, organisé conjointement par la faculté des Sciences et du Génie de l'université Laval et le groupe-conseil Roche et associée, Ltée, intitulé « Le rôle évolué de l'ordinateur en ingénierie ». ■

20e journée clinique annuelle André-Aisenstadt sur les transplantations à l'hôpital général juif Sir-Mortimer-B.-Davis, amphithéâtre Block, à compter de 19 h 30.

« Les chrétiens et les juifs s'interrogent sur la question des droits humains ». Cette rencontre se tiendra à Ottawa et est organisée par le Comité national de liaison tripartite. 931-7531.

Soirée d'information sur « l'essence du massage et l'art de la relaxation » au centre Le Lotus, 10,055, rue Papineau, à 19 h 30. 387-9663 ou 387-9174.

À 19 h 30, au Cul-de-sac, local M2347 du pavillon 3200 Jean-Brillant, le service de pastorale de l'U de M organise une rencontre de réflexion et de partage sur Jésus de Nazareth. 343-6394.

À 19 h 30, à la Maison de la culture de Maisonneuve, 4120, rue Ontario est, à 21 h 15, Quintette à vente du Conservatoire. Musique classique et folklorique. 872-4213.

À 13 h 30, rencontre avec Ginette Anfosse, écrivain, à

la bibliothèque Benny, 3465, av. Benny à Montréal. 486-5377.

Le Centre de relaxation Rive-Sud de Boucherville offre un cours intensif de sept semaines en *hatha yoga* pour débutants. Cette session débute ce mardi 1er novembre à 18 h 45. Le centre est situé au 210, Montarville, suite 303, à Boucherville. 655-3545.

L'Ordre de la Rose-Croix invite tous les chercheurs à une soirée d'information intitulée « La Rose-Croix dans le monde moderne », à 20 h, au 5140, rue St-Hubert. 274-8911.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Laval, Cité de la santé, 1755, boulevard René-Lévesque, de 10 h à 16 h; à Valleyfield, 2600, boulevard Mgr-Langlois de 14 h à 20 h 30.

Soirée-rencontre d'Epilepsie-Montréal, intitulée « Premiers soins en cas de crise », à 19 h au collège Regina-Assumpta, centre récréatif, 1755, Francheville. 527-4128.

La Semaine des sciences se tient jusqu'au 13 novembre. 374-4700, poste 393.

À 13 h 30, rencontre intitulée « Rêver en couleur » avec Diane Prévost, à la bibliothèque d'Ahuntsic, 770, boulevard Sherbrooke Est. 381-1331.

Journée d'information organisée par le Comité de solidarité Québec-Guatemala. Des personnes-ressources feront le point sur la situation actuelle et ses causes historiques, politiques, économiques de même que sociales.

Le chapitre québécois des universitaires arabo-américains, en collaboration avec l'Office national du film du Canada, présente un documentaire intitulé *Beyrouth à défaut d'être mort* du cinéaste Tahani Rashed, au cinéma Outremont, 1248, rue Bernard, à 19 h 30. Entrée : \$3.

Fin de semaine vocationale au Grand Séminaire de Montréal, 2065, rue Sherbrooke ouest. 935-1169.

37e congrès de l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec, sous le thème : « Les services de santé efficaces... une réalité ou un leurre ? » au Château Frontenac.

Le Club Richelieu de Chomedey organise sa 10e partie d'huitres annuelle, sous la présidence de M. Gilles Perron, président du club. Cette partie d'huitres se tiendra chez Chomedey Ford, 2455, rue Sherbrooke Est. 254-7131. Il s'agit de gravures, peintures (gouaches et huiles) et dessins.

La Jeune Chambre de commerce de Montréal et le Club Marketing, Société des relations d'affaires de l'École de HEC vous invitent à un séminaire qui aura lieu de 9 h 30 à 12 h 20 au 5255, rue Decelles. Il portera sur l'utilisation des micro-ordinateurs. 526-3309.

Soirée Bouddha Dharma sur la pratique de la méditation bouddhique, à 20 h, au Dharmadhara, 5311, av. du Parc. 279-9115.

De 9 h 30 à 13 h, à la paroisse Sainte-Françoise-Romaine, 1850, rue St-Antoine à Lachine, une session est offerte aux prêtres, aux diacones et aux agents pastoraux sur « le nouveau droit canonique et la sacramental ». Les personnes-ressources invitées sont trois canonistes de l'archevêché. 931-7311.

À 19 h 30, au Cul-de-sac, local M2347 du pavillon 3200 Jean-Brillant, le service de pastorale de l'U de M organise une rencontre de réflexion et de partage sur Jésus de Nazareth. 343-6394.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal, Club optimiste Dante, caisse populaire Papineau, 7895, rue Papineau, de 11 h à 20 h 30; et à Sorel, salle des Chevaliers de Colomb, 60, rue Jacques.

Cartier, de 14 h 20 à 20 h 30.

Vendredi 4 novembre

Le Club des diplômés universitaires invite tous les universitaires célibataires, séparés, divorcés, à sa rencontre hebdomadaire à 21 h au bar Entre-Temps du centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley.

Le Club des diplômés universitaires, organisme sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire à 21 h au bar Entre-Temps du centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley.

« Place à la communication dans la gestion », tel est le thème du colloque organisé par l'Université du Québec à Rimouski. 724-1569.

La Semaine des sciences se tient jusqu'au 13 novembre. 374-4700, poste 393.

À 13 h 30, rencontre intitulée « Rêver en couleur » avec Diane Prévost, à la bibliothèque d'Ahuntsic, 770, boulevard Henri-Bourassa Est. 381-1331.

Journée d'information organisée par le

Annulation de la cérémonie d'inauguration de l'entrepôt de Rivière-des-Prairies

Métro-Richelieu se prépare à recevoir un nombre accru de consommateurs

par Michel Nadeau

Non touché par le conflit de travail qui pourrait perturber lundi près de 50 % du secteur de l'alimentation à Montréal, le groupe Métro-Richelieu craint d'être envahi avec l'arrivée des clients de ses concurrents bien que les inventaires aient déjà considérablement accrus dans tous les supermarchés.

Le conflit devra durer deux ou trois semaines pour que Métro s'assure l'adhésion de nouveaux clients de façon régulière. A court terme, les clients actuels de Métro risquent d'être incommodés par l'affluence subite.

En raison de ce surcroît imprévu de travail, la direction a décidé d'annuler la cérémonie officielle d'inauguration, dimanche, du son prestigieux centre de distribution érigé au coût de \$36 millions à Rivière-des-Prairies. « La priorité est de répondre à la demande de nos

épiciers », a déclaré un des cadres supérieurs du groupe dont les ventes au détail atteindront \$2 milliards en 1983.

Métro-Richelieu avait préparé une importante opération de relations publiques pour montrer la dimension moderne et imposante de cet entrepôt (Mérite I), un des plus vastes au Canada.

« Au cours des derniers jours, nous avons amélioré nos ventes dans les quartiers où un magasin Provigo était fermé à cause de la grève », a déclaré au DEVOIR le vice-président, planification et développement, M. Raymond Bachand. A Ville Mont-Royal, le supermarché Métro de la rue Beaumont a été envahi par les clients de Provigo. Seulement les 45 magasins Provigo appartenant à la compagnie dans la région de Montréal sont touchés par la grève alors que chez Steinberg, tous les supermarchés au Québec seront fermés, lundi, à moins

d'une entente de dernière heure.

« On se prépare pour plusieurs jours... Le problème est souvent chez nos fournisseurs qui ne peuvent répondre rapidement à cette hausse imprévue de la demande ».

Les épiciers continueront de maintenir une politique de prix spéciaux sur certains produits (bien que la « Supervente » périodique de Métro a eu lieu la semaine dernière). Aussi nous avons demandé à nos membres de faire l'impossible du côté service à ces nouveaux clients ».

« Nos magasins risquent d'être bondés de monde au début, ce qui n'est pas nécessairement bon. Nous aimons mieux lorsque les Provigo étaient fermés. Maintenant, c'est trop... Nos clients ne sont pas habitués à faire la file chez nous. Or, c'est ce qui risque de se produire la semaine prochaine ».

Selon M. Bachand, une per-

sonne doit fréquenter un magasin au moins deux ou trois fois avant de s'y sentir à l'aise. Voilà pourquoi le conflit devrait durer au moins une quinzaine pour permettre à Métro d'arracher de façon assez stable des clients à Steinberg (no. 1 à Montréal avec environ 33 % du marché) et Provigo qui, comme Métro, contrôlerait environ 23 % des ventes totales.

Si plusieurs dépanneurs pourront répondre à une demande d'appoint pour les conserves, les supermarchés Métro auront un avantage en ce qui a trait à la viande, aux fruits et légumes, habituellement plus variés, plus frais et moins chers dans un grand établissement.

Certains des magasins seront approvisionnés à partir de l'entrepôt de Québec afin d'éviter la congestion à Mérite I qui vit ainsi son baptême dans des conditions spectaculaires.

Des convoyeurs de sept ki-

lomètres de long remplissent au rythme de 60 mètres à la minute les commandes de 10 à 15 magasins qui peuvent être servis simultanément. Les marchands envoient leur commande dans une cassette, lui par l'ordinateur.

Métro-Richelieu estime

détenir environ 25 % du marché des aliments au Québec.

« Chose certaine, nous serons l'entreprise qui aura en 1983 la meilleure performance de l'industrie », ajoute M. Bachand. Le rapport annuel de l'exercice terminé en septembre dernier sera bientôt publié. Les ventes au gros ont atteint \$1,325 milliard.

Pour sa part, Steinberg a dévoilé, hier, ses états financiers qui montrent que la division du Québec n'est pas la seule activité de la compagnie qui éprouve des difficultés. Les magasins Miracat Mart demeurent déficitaires et la division immobilière Ivanhoe a une baisse sensible de ses profits.

d'électricité québécoise, il est reporté au pouvoir, de façon à créer des surplus pouvant ensuite être exportés aux États-Unis.

M. Robert Hiney, vice-président de la

New York Power Authority, avait affirmé jeudi comme que l'Etat de New York n'utilisait que 56 % ses capacités de production énergétique, et n'achetait l'énergie du Québec que pour abaisser ses coûts.

Pour sa part, M. Hamel a déclaré en entrevue que la construction d'installations de production d'énergie destinée à l'exportation accroîtrait les factures d'électricité des citoyens québécois.

Ce dernier, ainsi que le vice-président à la planification d'Hydro-Québec, M. Claude Dubé, comparaissaient aux audiences de la commission au sujet du conflit qui oppose le Québec et Terre-Neuve au sujet du contrat forçant Terre-Neuve à vendre au Québec presque toute la production des installations de Churchill Falls; pour environ le dixième de sa valeur sur le marché; Hydro-Québec refuse de réouvrir le contrat.

Hydro-Québec devant l'ONE

Aucun développement hydro-électrique avant la fin du siècle

Hydro-Québec a l'intention de geler jusqu'en l'an 2000 tout projet de développement hydro-électrique, a fait savoir M. Laurent Hamel, vice-président exécutif de société d'État québécoise.

Au cours d'une audience de l'Office national de l'énergie, vendredi, M. Hamel a déclaré qu'Hydro-Québec ne tient pas à construire des barrages pour constituer des surplus d'énergie. Il a soutenu que le Québec dispose à l'heure actuelle d'énergie en trop, à cause du projet de la Baie de James.

Celui-ci, qui a coûté environ \$15 milliards, avait été inauguré par l'ancien premier ministre Robert Bourassa, à une époque où Hydro-Québec prévoyait une croissance de la demande d'énergie de 7,4 % par année. Or, cette demande ne croît en réalité que de la moitié de ce pourcentage.

M. Hamel a expliqué qu'il était moins coûteux de poursuivre le projet que d'arrêter, bien que l'énergie de la Baie de James ne soit pas nécessaire.

Pour sa part, Robert Bourassa, récemment réélu à la tête du Parti libéral du Québec, voudrait doubler la production

une liste de 1,140 entreprises de transformation agro-alimentaire, une liste des produits et une liste des distributeurs et associations professionnelles.

Ce document, préparé au coût de \$50,000 par le ministère de l'Agriculture, a été publié à 10,000 copies, qui seront distribuées gratuitement dans tous les circuits de la chaîne agro-alimentaire.

Ainsi, les personnes chargées des achats alimentaires dans 1,200 centres d'accueil, centres hospitaliers et maisons d'enseignement dotées de cafétarias recevront ce répertoire.

au jour le jour

■ Les petits en profitent

Plus des deux tiers des 28,393 contribuables qui ont tiré profit du régime d'épargne-actions en 1980 avaient un revenu imposé inférieur à \$30,000. Ces données contredisent l'affirmation voulant que seules des personnes à revenus élevés peuvent avoir accès à ce régime. La contribution du groupe des moins de \$30,000 au plan Parizeau est cependant de \$1,000 environ alors que chez les contribuables à revenus élevés, elle oscille entre \$3,000 et \$5,000. Presque la moitié des gens touchant plus de \$200,000 se sont prévalués de l'épargne-actions en 1980.

■ De Télémédia à Cancom

C'est un autre cadre supérieur de Télémédia Communications, M. Pierre Morissette, qui prendra la direction de la société Les communications par satellite canadien Inc (Cancom) après le départ de M. André Bureau pour la présidence du CRTC. M. Morissette était vice-président, finances et administration, de Télémédia après avoir fait carrière dans le monde bancaire. Rappelons que la compagnie de M. Philippe de Gaspé-Beaubien est un actionnaire de Cancom qui propose ses actions au public actuellement. Cancom assure la diffusion par satellite de canaux de télévision dans les régions excentrées.

■ Les profits de la boulangerie

L'arrêt des opérations à la boulangerie de la compagnie Steinberg, l'été dernier, a permis à l'entreprise de réaliser un gain de \$1,6 million lors de la disposition d'actifs. Par ailleurs, l'usine de coupes de viande de Toronto ne va pas très bien et sa valeur a été réduite de \$5,7 millions. La compagnie a majoré ses profits dans Atlantic Sugar de \$4,7 millions à \$9,2 millions.

■ Du sang neuf à Quebecair

Le nouveau patron de Quebecair, M. Jacques C. Léger, vient d'annoncer la nomination du commandant Frank Henley au poste de vice-président exploitation. M. Henley est un ancien de Nordair. M. Denis Tremblay assumera la vice-présidence, relations humaines, alors que M. Richard Look sera responsable du développement des affaires. C'est un ancien d'Air Canada, M. Michel Langlois, qui devient vice-président au marketing de la compagnie québécoise.

■ Serem devient public

Une filiale d'une société d'Etat française, la compagnie Serem Inc., présidé à Montréal par M. Paul Girard, compte émettre des actions afin de poursuivre un programme d'exploration minière de \$18,5 millions au cours des deux prochaines années. La compagnie possède une propriété aurifère et argentifère en Colombie-Britannique et entend effectuer des travaux non seulement dans cette province mais aussi au Québec et dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

■ En raccourci

C'est la firme New Venture Communications, de Menlo Park, en Californie, qui signera cette semaine les communiqués remis à la presse par Bytec-Comterm, une firme québécoise. Campeau Corp prendra le contrôle d'une entreprise d'Ottawa dans le domaine électronique, Nabu Manufacturing Corp. En achetant pour \$20 millions de débentures convertibles... Saviez-vous qu'il en coûte maintenant \$8 dans plusieurs banques lorsqu'un client fait un chèque sans provisions suffisantes... Ivaco émettra prochainement des actions privilégiées convertibles en actions ordinaires subalternes de classe « A »... Le Permanent investira \$2,5 millions en publicité au Québec au cours des 12 prochains mois dont 420 pages dans le futur Magazine immobilier du groupe Quebecor... Les exportations du Québec ont monté de 2,2 % au premier semestre pour atteindre \$7,53 milliards.

Michel Nadeau

par Claude Turcotte

Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, qui célèbre cette année son 30ème anniversaire, attire 160,000 visiteurs, mais le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, « avec une pointe de défi » s'est dé-

Déficit du commerce US: \$5,8 milliards

WASHINGTON (AFP) —

La balance commerciale des Etats-Unis a enregistré un déficit de \$5,806 milliards en septembre, en améliorant de \$1,38 milliard par rapport au déficit record enregistré au mois d'août, a annoncé vendredi le département du Commerce.

Le cours du mois de septembre, les exportations américaines ont en effet été de \$17,38 milliards, soit le niveau le plus élevé de l'année après celui de janvier dernier. Dans le même temps, les importations se sont établies à \$23,19 milliards, soit également le niveau le plus élevé de 1983 après celui d'août dernier.

On a assisté d'autre part à une légère baisse des importations d'automobiles canadiennes et japonaises, de construction navale et de machines.

Les exportations américaines ont au contraire profité d'une augmentation des ventes de biens manufacturés (\$11,18 milliards contre \$10,8 en août), grâce à l'accroissement des exportations aéronautiques et de pièces automobiles. Les exportations agricoles ont de leur côté progressé de \$334 millions, pour atteindre \$11,18 milliards, grâce à une augmentation des ventes de blé, de maïs et d'aliments de bœuf.

La diminution du déficit commercial est due notamment à une réduction de 4 % des importations pétrolières, malgré une légère augmentation du prix du brut importé durant le mois (\$29,73 en le baril, contre \$29,73 en août).

Les Etats-Unis ont importé en septembre 5,2 millions de barils par jour, contre 6,1 millions en août.

Ford a cependant refusé de remettre une copie de son rapport sur lequel ses prétentions sont basées, a dit un porte-parole de Chrysler qui a conservé l'anonymat. Subséquemment, Chrysler a logé une plainte auprès de la Commission fédérale du commerce ainsi qu'au sein des grands réseaux de télévision, en plus de lancer sa propre campagne publicitaire pour réfuter les allégations de Ford Motor.

GM a également lancé une

campagne publicitaire basée

sur la satisfaction de ses propres clients, mais la publicité ne mentionne pas ses compétiteurs.

Un porte-parole de GM a cependant reconnu que les cibles avouées de la compagnie sont bel et bien Ford et Chrysler.

Le 3 fait le 4

produits de GM. La compagnie se base sur sa propre enquête auprès de 14,000 propriétaires de voitures Ford et de modèles concurrentiels, trois mois après avoir fait l'acquisition d'une auto neuve.

Ford a cependant refusé

de remettre une copie de son

rapport sur lequel ses prétentions sont basées, a dit un

porte-parole de Chrysler qui a conservé l'anonymat.

Subséquemment, Chrysler a logé

une plainte auprès de la

Commission fédérale du

commerce ainsi qu'au sein

des grands réseaux de télé-

vision, en plus de lancer sa

propre campagne publici-

ttaire pour réfuter les allé-

gations de Ford Motor.

GM a également lancé une

campagne publicitaire basée

sur la satisfaction de ses propres clients, mais la publicité ne mentionne pas ses compétiteurs.

Un porte-parole de GM a cependant reconnu que les cibles avouées de la compagnie sont bel et bien Ford et Chrysler.

le 3 fait le 4

produits de GM. La compagnie se base sur sa propre enquête auprès de 14,000 propriétaires de voitures Ford et de modèles concurrentiels, trois mois après avoir fait l'acquisition d'une auto neuve.

Ford a cependant refusé

de remettre une copie de son

rapport sur lequel ses prétentions sont basées, a dit un

porte-parole de Chrysler qui a conservé l'anonymat.

Subséquemment, Chrysler a logé

une plainte auprès de la

Commission fédérale du

commerce ainsi qu'au sein

des grands réseaux de télé-

vision, en plus de lancer sa

propre campagne publici-

ttaire pour réfuter les allé-

gations de Ford Motor.

GM a également lancé une

campagne publicitaire basée

sur la satisfaction de ses propres clients, mais la publicité ne mentionne pas ses compétiteurs.

Un porte-parole de GM a cependant reconnu que les cibles avouées de la compagnie sont bel et bien Ford et Chrysler.

le 3 fait le 4

produits de GM. La compagnie se base sur sa propre enquête auprès

L'agression américaine à l'île de Grenade

QUELLE INTERVENTION MILITAIRE ÉTRANGÈRE A DÉJÀ SAUVÉ LA DÉMOCRATIE?

Monsieur Pierre Elliott Trudeau,
premier ministre du Canada

La souveraineté nationale de la Grenade a été violée par l'intervention de troupes étrangères, américaines surtout, dans ce pays des Caraïbes.

Faisant fi de tous les principes reconnus par les Nations-Unies, le gouvernement Reagan a déclenché une opération qui, loin de protéger des vies, a entraîné la mort de plusieurs personnes de différentes nationalités et accru le climat de tension et d'affrontement dans la région des Caraïbes et d'Amérique centrale.

Nous déplorons et condamnons les événements sanglants qui ont causé la semaine dernière la mort du président Maurice Bishop, de quelques-uns de ses collègues et de syndicalistes. Nous condamnons aussi le rôle et l'action du Conseil militaire du gouvernement grenadien dans ces événements.

Mais aussi déplorables qu'ils soient, ces événements ne peuvent justifier d'aucune façon l'intervention mi-

litaire en cours, la violation totale de la souveraineté nationale grenadienne.

Car, aucune considération politique, économique ou stratégique, ni aucun prétexte fondé sur la situation interne d'un État ne peuvent justifier une intervention militaire étrangère dans un pays.

Pour justifier son intervention en Grenade, le gouvernement Reagan allège qu'il veut favoriser le « retour à la démocratie » dans ce pays. Le gouvernement américain a souvent eu tendance à considérer comme non-démocratiques les régimes qui ne pensaient pas comme lui... D'autre part, il devrait se rappeler que les interventions militaires étrangères n'ont jamais engendré de démocraties bien fortes...

L'intervention américaine inquiète toutes les personnes et tous les groupes vraiment soucieux de démocratie, et de l'avenir de celle-ci et de la paix dans les Caraïbes et en Amérique centrale. L'agression à l'île de Grenade ne doit pas constituer le précédent justifiant plus tard une intervention américaine au Nicaragua ou ailleurs.

C'EST POURQUOI, NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN

1-de condamner officiellement l'intervention militaire des États-Unis et de quelques pays des Caraïbes à l'île de Grenade;

2-de demander le retrait immédiat de toutes les forces militaires étrangères, de l'île de Grenade.

- Comité de travail sur les réfugiés d'Amérique centrale (COTRAC)
- Comité Justice et Paix des Prêtres des Missions étrangères (PME)
- Mouvement d'étudiant(e)s chrétien(ne)s du Québec (MECQ)
- Conseil du Travail de Montréal (FTQ)
- Jeunesse du Monde (Montréal)
- Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)
- Centre d'étude et de documentation sur l'Amérique latine (CEDAL)
- Entraide missionnaire
- Comité UQAM-Amérique centrale
- Collectif d'information Nicaragua (Montréal)
- Social Justice Committee
- Comité Montréal-Salvador
- Revue Relations
- Regroupement Action Milieu (RAM)
- Les membres du Comité Justice sociale de la Conférence religieuse catholique du Québec (CRCQ)
- Réseau québécois des comités de solidarité avec l'Amérique centrale (RQCSAC)
- Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (CCDHAL)
- Syndicat des employés de SUCO
- Centre d'information et de documentation Mozambique et Afrique australe (CIDMAA)
- Bureau des prisonniers politiques du Chili (BPPCH)
- Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO)
- Développement et Paix (exécutif, section Montréal)
- Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
- Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)
- Comité régional d'éducation au développement international (de Lanaudière, Joliette) (CREDIL)
- Centre Saint-Pierre (Montréal)
- Collectif d'information Guatemala
- Syndicat des chargés, chargées de cours de l'UQAM
- Syndicat des travailleuses de la clinique communautaire de Pointe Saint-Charles
- Carrefour international
- Organisation catholique canadienne pour le développement et la Paix (OCCDP)
- Vie ouvrière
- Coalition contre l'intervention en Grenade
- Action Travail des femmes (Montréal)
- Comité de solidarité de Trois-Rivières
- Regroupement pour le socialisme
- Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke
- Comité de solidarité Québec-Guatemala
- Solidarité Québec-Amérique latine (SQAL)
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation
- Carrefour Tiers-Monde de Québec
- Centre de solidarité internationale d'Alma
- Comité de citoyens de Saint-Sauveur (Québec)
- Comité Nicaragua de Québec
- Centre chilien Pablo-Neruda (Québec)
- Comité Québec-Salvador

- Comité Guatémala-Honduras de Québec
- Syndicat des travailleurs et travailleuses du CLSC Basse-Ville (Québec)
- Solidarité femmes: cinquième monde
- ADDS Québec
- Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ)
- Centre de recherche universitaire en développement international (CRUDI)
- Syndicat des travailleurs de la Caisse populaire des travailleurs de Québec
- Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)
- Conseil central de Québec (CSN)
- Association générale des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec à Montréal (AGEEUQAM)
- Centre de formation populaire (CFP)
- Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve
- Les membres de l'exécutif de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Centre populaire de documentation (CPD)
- Syndicat des professeurs de l'UQAM
- Association modulaire des étudiant-e-s en sciences politiques de l'UQAM
- Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC)
- Regroupement Action Milieu (Québec)
- Mouvement des étudiant-e-s chrétien-ne-s, Québec
- Centre de santé des femmes (Québec)
- Plan Nagua (Québec)
- Fraternidad Chapina
- Confédération des Syndicats nationaux (CSN)
- Fédération des Affaires sociales (FAS-CSN)
- Exécutif de la Fédération nationale des Enseignants et Enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN)
- Fédération des Travailleurs du Papier et de la Forêt (FTP-CSN)
- Fédération des Employés de Services publics (FESP-CSN)
- Fédération de la Métallurgie (FM-CSN)
- Fédération nationale des Communications (FNC-CSN)
- Conseil central de Montréal (CSN)
- Conseil central de Trois-Rivières (CSN)
- Conseil central de Québec (CSN)
- Conseil central de l'Outaouais (CSN)
- Conseil central de Richelieu-Yamaska (CSN)
- Conseil central de Thetford-Mines (CSN)
- Conseil central de Drummondville (CSN)
- Conseil central de la Gaspésie et des îles de la Madeleine (CSN)
- Conseil central du Nord-Ouest québécois (CSN)
- Conseil central de Lanaudière (CSN)
- Conseil central des Laurentides (CSN)
- Conseil central de Sept-Îles (CSN)
- Conseil central de Sorel (CSN)
- Conseil central de Sherbrooke (CSN)
- Conseil central du Bas St-Laurent (CSN)
- Conseil central de Victoriaville (CSN)

- Conseil central du Sud-Ouest québécois (CSN)
- Centre international de Solidarité ouvrière (CISO)
- Comité Amérique centrale du CISO
- Comité Québec-Afrique du CISO
- Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ)
- Syndicats des Travailleurs(euses) de l'Enseignement
- Chauveau-Charlesbourg (CEQ)
- Syndicat de l'Enseignement de Champlain (CEQ)
- Syndicat des Enseignants de Le Royer (CEQ)
- Syndicat de l'Enseignement de la région des Mille-Îles (CEQ)
- Syndicat de l'Enseignement du Grand Portage (CEQ)
- Syndicat des Enseignants-es des Vieilles Forges (CEQ)
- Syndicat des Professeurs de Ville de Laval (CEQ)
- Syndicat de l'Enseignement du Lac St-Jean (CEQ)
- Comité exécutif du Syndicat des Enseignants-es de la Banlieue de Québec (CEQ)
- Syndicat des Professeurs du Québec-Métropolitain (CEQ)
- Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de l'Enseignement de l'Amiante (CEQ)
- Association nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec (ANEQ)
- Jeunesse étudiante chrétienne (JEC)
- Saint Colomba House (Pointe St-Charles)
- Comité de Solidarité avec l'Amérique centrale de Pointe St-Charles
- Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR)

Pourquoi si peu de noms d'individus?
A cause des délais trop courts, les responsables ont décidé de ne pas laisser surcharger les lignes téléphoniques et n'ont donc pas encouragé les signatures d'individus.

| | |
|---|--|
| Micheline Bourassa, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) | Claudette Samson Lise Blouin Michel Loranger Norman King Brigitte Gagné Serge Gagné Gérard Briand Jean-Marc Emery Christian Pelletier Anne Tremblay Francine Savard Jeanne-Mance Rioux Hubert Fortin Lorraine Thibeault Philippe Jean Monique Couture Nancy Alvarez Gilles Bergeron Vincent Greason Lucie Girard Michel Aubé |
| Bernard Paquette, SCFP (FTQ) | |
| Claude Melançon, SCFP (FTQ) | |
| Gilles Martin, SCFP (FTQ) | |
| André Messier, SCFP (FTQ) | |
| Normand Guimond, syndicaliste (FTQ) | |
| Pierre Richard, syndicaliste (FTQ) | |
| Diane Paquin | |
| Diane Turcotte | |
| Yolande Champoux | |
| Lise Nadeau | |
| Pierre Giguère | |
| Bernard Rioux | |

TORONTO

Recul marqué

Les titres ont reculé de façon marquée, vendredi à la Bourse de Toronto, où les échanges se sont suivis à un rythme plutôt lent.

L'indice des 300 a fléchi de 11,55 points à 2,360,30. Le volume a été de 7,4 millions d'actions échangées, au regard de 6,43 millions, jeudi.

Parmi les valeurs industrielles, on a noté : Entreprises

Bell, en baisse de 1,8 à \$29,5 ; Alcan, de 1,7 à \$46,34 ; Husky Oil, de 1,4 à \$39,4 ; Nova Alberta A, de 1,8 à \$6,12 ; et Norcen, de 7,8 à \$33,78.

Mais Dome Pet a ajouté 10 cents à 4,25 ; Banque canadienne impériale, 3,4 à \$29,78 ; Nubu Manufacturing, 30 cents à \$4,50 ; et Northern Telecom, 1,4 à \$49,12.

Chez les mines, Steep Rock a chuté de 1,4 à \$7,34 ; De-

nison Mines, de 3,8 à \$42,14 ; et Roxmark, de 2 cents à 39 cents. Mais United Siscos a acquis 1,2 à \$6,26 ; et Campbell Red Lake Mines, 1,8 à \$28,14.

Chez les pétrolières, Bonanza Resources a reculé de 5 cents à \$3,55 ; Ocelor, B, de 3,8 à \$5,12 ; et Dome Canada, de 1,8 à \$51,4. Par contre, Pennant Resources a avancé de 7 cents à 67 cents ; et Trans Canada Resources A, de 5 cents à \$2,90.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A.G.F.M. 1600 \$104 10% 104 + 12 Asbestos 1600 \$111 11 11 - 12 Alcan 1600 \$104 10% 104 + 12 Alcan 1600 \$111 11 11 - 12

Alcan Int'l 4660 \$81 8% 81 - 5 Alcan Int'l 4660 \$81 8% 81 - 5

Alexco 1500 \$150 5% 150 - 5 Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Alfrat Corp 1500 \$150 5% 150 - 5

Al

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Quelques semaines après le lancement d'une émission d'actions

Le président d'Alcan perd son optimisme

par Michel Nadeau

Le vent favorable aux producteurs sur le marché de l'aluminium tournerait, l'an prochain, « alors que l'offre pourrait être légèrement supérieure à la demande en 1984 », selon le président et chef de la direction de l'Alcan, M. David Culver.

L'homme d'affaires montréalais, qui prenait, hier, la parole devant l'Association de l'aluminium, à Washington, a apporté certaines réserves sur la croissance dans ce secteur au cours des prochains mois et des prochaines années.

Ces propos mitigés transchaient nettement avec l'optimisme affiché par la direction de la société de la rue

Sherbrooke au cours des dernières semaines alors qu'elle procédait à l'émission de sept millions d'actions à un prix record de \$48.63. À l'occasion de l'inauguration de la maison Alcan, en septembre, M. Culver affirmait que le cycle de l'aluminium allait culminer en 1985. L'entrée en service de nouvelles installations, l'an prochain, serait accompagnée de hausses de prix, rapportait le *The Globe and Mail* du 22 septembre dernier. Les titres de l'entreprise ont touché à ce moment-là plus de \$50.

Aujourd'hui, le p.-d.g. d'Alcan paraît moins certain car, en 1983, des cuves pouvant transformer 1.5 million de tonnes ont été ou seront remises en service. Le marché

semble « évoluer davantage vers une situation d'équilibre d'ici la fin de cette année ».

Tout cela implique qu'à supposer que l'augmentation de la consommation par rapport à 1983 soit de 7 à 8 %, l'offre pourrait être légèrement supérieure à la demande ». Ceci se traduit habuellement par une baisse de prix.

« Ce ne sera vraisemblablement que vers l'aube de 1985 que nous retrouverons une situation d'offre plus serrée, et encore, en supposant une nouvelle augmentation de 7 à 8 % de la consommation par rapport à 1985 ».

M. Culver a mentionné que la hausse « rapide » du cours de l'aluminium — de 44 cents US à 76 cents US en 20 mois

— inquiète certains clients qui n'apprécient guère ces fluctuations trop rapides.

« Des décisions de substituer l'aluminium à d'autres métaux pour des pièces automobiles ont été reportées à plus tard, voire renversées ». Ces fluctuations excessives proviennent en partie des mouvements de spéculations au marché de Londres. L'aluminium ne jouit plus ainsi de l'avantage de la stabilité qu'il possédait avant l'instauration d'un marché des futurables à Londres en 1977. Un marché indépendant débute bientôt aux États-Unis.

Selon M. Culver, l'industrie s'internationalise de plus en plus au profit des « régions à faible coût énergétique ». Aussi le maintien et le renforcement du libéralisme commercial sont cruciaux pour ce secteur, selon lui.

Le patron de l'Alcan s'inquiète cependant de la participation croissante des

États dans notre industrie ». Parce que leur rôle est d'instaurer des règles du jeu économique et social pour tous, « le risque de conflit d'intérêt devient patent » lorsqu'ils commencent à avoir un intérêt direct ou indirect. M. Culver avait peut-être à l'esprit la participation de la Société générale de financement (SGF) dans le projet Pechiney.

M. Culver a conclu en affirmant que « le défi le plus grand qui nous attend collectivement sera de savoir nous adapter efficacement à un rythme de croissance générale moins rapide ». La production de l'aluminium ne s'accroîtra que de 2% à 3% par an au cours de la décennie, « un taux que marginalement plus rapide que celui de l'ensemble de l'économie ». Par ailleurs, les produits en aluminium demanderont moins de métal de première fusion ce qui réduira également la demande.

Les banques étrangères au Canada

Un comité des Communes recommande de supprimer le plafond de 8 %

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral devrait céder de limiter les actifs des banques étrangères à seulement 8 % du marché canadien afin de laisser libre cours à la concurrence.

C'est ce qu'a recommandé, vendredi, de façon unanime le Comité des finances des Communes dans un rapport déposé en Chambre. Selon le président du comité, le libéral John Evans, Ottawa pourrait agir avec célérité dans ce secteur puisque les recommandations du comité ont fait l'unanimité entre les parts.

Les banques étrangères frôlent dan-

gereusement la limite 8 %, non parce qu'elles ont augmenté leurs actifs au Canada mais parce que celles des banques canadiennes n'ont augmenté que lentement durant la récession et à même fléchi de 2 % au cours des cinq premiers mois de l'année.

Pour M. Evans, les pays étrangers tiennent compte de cette limite qui leur est imposée dans le traitement qu'ils accordent chez eux aux succursales des banques canadiennes.

Poursuites contre Southam et Thompson

Le tribunal maintient certaines accusations de conspiration

TORONTO (PC) — Un juge de la Cour suprême de l'Ontario a refusé vendredi de rejeter toute la cause de cartel contre les principales chaînes de journaux canadiens mais il a rejeté plusieurs accusations.

La décision du juge William Anderson signifie que Southam Inc., Thomson Newspapers Ltd. et plusieurs filiales — mais non Thomson's FP Publications Ltd. — devront continuer à subir leur procès sous trois accusations en rapport avec la fermeture ou la fusion d'un certain nombre de journaux.

Les compagnies avaient d'abord été accusées de huit chefs de conspiration, de fusion, de monopole et d'accusations supplémentaires d'agissements au détriment du public et de diminution de la concurrence.

Ces accusations faisaient suite à la fermeture en 1979 du Montréal Star de FP et à la fermeture, l'année suivante, de l'Ottawa Journal de



Michel Patte

Le conseil d'administration du Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Michel Patte au poste de Responsable administratif et financier de l'organisation.

Michel Patte a été directeur de secteur dans un groupe de budget et rendement de l'entreprise chez Bell Canada. Il fut responsable du contrôle budgétaire du projet PanafTEL de l'ACDI.

Le CECI est une ONG qui s'occupe de la formation et de l'envoi de coopérants à l'étranger. Il participe à la réalisation de projets de développement rural en Afrique, en Amérique Latine et en Asie.

Thomson et du Winnipeg Tribune, et à des transactions reliées à ces fermetures, le même jour, à Montréal et à Vancouver.

Les avocats de la défense avaient demandé un non-lieu en soutenant que la Couronne n'avait pas établi sa preuve. La défense, qui n'a pas fait entendre de témoins, présentera sa preuve quand le procès reprendra mardi.

FP Publications, filiale de Thomson, inactive depuis que cette dernière entreprise a acquis son actif en 1980, a été acquittée des quatre accusations qui pesaient sur elle. Trois d'entre elles avaient trait à la fermeture du Montréal Star.

A propos de la vente de l'actif de ce journal à Southam, le juge a déclaré que FP avait voulu sauver tout ce qui était possible du désastre, sans quoi elle aurait dû répondre à des questions critiques des actionnaires.

Toutefois, le juge a déclaré qu'il y avait preuve suffisante pour que soient maintenues les accusations de conspiration contre Southam et Thomson pour diminuer la concurrence à Winnipeg, Ottawa et Vancouver. L'accu-

sation de fusion, y compris celle de tort causé au public, doit également être retenue en ce qui concerne le marché de Winnipeg.

Il n'y avait pas d'accusation de fusion ni de monopole — seulement de conspiration — en rapport avec la fermeture de l'Ottawa Journal.

Les compagnies ont été acquittées de l'accusation de fusion en rapport avec une transaction de Vancouver par laquelle Thomson a vendu à Southam ses 50 p.c. d'actions de Pacific Press qui imprime le Vancouver Sun de Thomson et le Vancouver Province de Southam.

La situation est différente de celle de Winnipeg car aucun de ces journaux n'a fermé ses portes et il n'y a pas jusqu'à présent de preuve que la concurrence ait diminué. Et rien ne prouve la justesse de la conclusion de la Couronne que la concurrence sera probablement diminuée dans l'avenir.

A l'appui de sa décision dans ce cas précis, le juge a invoqué un jugement de la Cour suprême du Canada en faveur du groupe K.C. Irving, à Nouveau-Brunswick.

L'essentiel n'est plus de savoir si notre balance commerciale est déficitaire ou excédentaire en termes de dollars, mais plutôt de connaître si nos personnes/mois exportées sont supérieures ou inférieures à nos personnes/mois importées, tout en tenant compte d'une qualité équivalente d'emploi.

Antidaté de ce jour hier au congrès du Centre des dirigeants d'entreprises, M. Bernard Lamarre, président-directeur général de Lavallin Inc., a précisé que « tout porte à croire actuellement que, malgré une balance commerciale excédentaire en termes de dollars, le Canada connaît une balance commerciale, en termes de personnes/mois exportées-importées, déficitaire ». Il faudrait, selon lui, que la valeur ajoutée de nos exportations soit supérieure à celle de nos importations.

M. Lamarre, qui dirige l'une des plus grandes entreprises exportatrices québécoises, a soutenu que dans la poursuite de cet objectif d'un

excédent de personnes/mois, on devrait exploiter au maximum le concept des projets sur mesure ou commandes. Des projets comme le Japon le font et M. Lamarre croit que le Canada pourrait y arriver aussi.

A son avis, en favorisant la demande de projets faits sur commande correspondant à la fourniture d'un projet terminé et prêt à fonctionner, selon les spécifications du client, on permettrait aux entreprises d'ici d'augmenter sensiblement le nombre de personnes/mois exportées.

Le président de Lavallin a insisté par ailleurs sur l'importance d'avoir des exemples qui fonctionnent bien ici pour avoir des possibilités de vendre ailleurs. Très concrètement, il a indiqué clairement que ce principe s'appliquait bien au système de transport en commun fer sur qui sera le choix de la plupart des pays en voie de développement. « Il faudra être capable de pouvoir leur montrer des projets semblables ici », a-t-il affirmé.

M. Lamarre a mentionné en outre qu'il fallait augmenter l'effort de recherche et de développement pour avoir des usines de production flexibles et économiques, des produits nouveaux et des prix concurrentiels. Finalement, il a parlé de l'importance de continuer à offrir des conditions de financement de projets aussi avantageuses que celles offertes par les autres pays.

Lavallin Inc. est l'une des

trois grandes firmes québécoises d'ingénierie-conseil classées parmi les dix plus grandes au monde. Présentement, Lavallin a des contrats dans 60 pays et vient d'obtenir un important contrat de Pechiney pour le génie, la gérance et les approvisionnements dans la construction de l'aluminerie à Bécancour. Cela voudra dire pour Lavallin la coordination de 800 contrats de construction et de 1.000 commandes d'approvisionnement.

Toutefois M. Lamarre ne croit pas que ce soit là le plus gros contrat obtenu au Québec, puisque les travaux à la baie James ont été plus considérables encore. Lavallin a présentement 5.000 employés (professionnels et personnel de surveillance) permanents, dont 2.000 au Québec, 2.000 dans le reste du Canada et 1.000 à l'étranger.

En Algérie seulement, Lavallin donne du travail à 2.000 ouvriers québécois pour divers travaux dont la construction d'un monument, d'un hôtel, d'un centre culturel et d'un parc. Cela représente des contrats de \$400 millions.

L'entreprise pour dénicher de nouveaux contrats maintient 15 bureaux à l'étranger, dirigés par 15 vice-présidents. L'un des plus grands défis d'une entreprise comme la sienne, selon M. Lamarre, est de savoir dénicher les décideurs dans une société donnée, ce qui est souvent une tâche très difficile.

Aux États-Unis, les entre-

TEXAS I. SE RETIRE

Dallas, Texas (AFP) — La firme Texas Instruments a annoncé vendredi qu'elle se retirait du marché des ordinateurs personnels, après avoir enregistré de janvier à septembre 1983 des pertes de \$222,9 millions.

Pour le seul troisième trimestre, la compagnie a enregistré des pertes de \$110,8 millions, a annoncé un communiqué publié par Texas Instruments. Ces neuf premiers mois de l'année 1983, affirme le texte, ont été pour la firme la période la pire de son histoire.

La décision de se retirer du marché des ordinateurs personnels va entraîner, selon le communiqué, une cessation de la production des appareils 99-4 A en novembre prochain et donc des réductions de personnel significatives.

Le Dr. Charles Lusthaus détient un doctorat en Politiques Administratives en Education de l'Université "State University of N.Y." Il est actuellement professeur agrégé à la Faculté d'Education, département d'Administration à l'Université McGill.

Depuis 1979, il est actif dans les domaines de la planification et le développement des Ressources Humaines, et de l'Éducation en Afrique Occidentale et aux Caraïbes. Le Dr. Lusthaus poursuit des recherches dans les domaines de la Participation Publique, l'Organisation de Services Sociaux, la Gestion et le Développement de Politiques. Il a publié en outre de nombreux rapports nationaux et internationaux.

Depuis 7 ans membre et officier des conseils d'administration de l'Institut Baron de Hirsch, le Dr. Lusthaus a rédigé de nombreux documents touchant à l'amélioration des services sociaux dispensés dans la communauté juive (logement pour les personnes âgées, réorganisation des cimetières, aide financière aux indigents).

ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT



DR. CHARLES LUSTHAUS

Le Centre de Services Sociaux Juifs à la Famille a le plaisir d'annoncer l'élection de son nouveau président, le Docteur Charles Lusthaus.

Le Dr. Lusthaus détient un doctorat en Politiques Administratives en Education de l'Université "State University of N.Y." Il est actuellement professeur agrégé à la Faculté d'Education, département d'Administration à l'Université McGill.

Depuis 1979, il est actif dans les domaines de la planification et le développement des Ressources Humaines, et de l'Éducation en Afrique Occidentale et aux Caraïbes. Le Dr. Lusthaus poursuit des recherches dans les domaines de la Participation Publique, l'Organisation de Services Sociaux, la Gestion et le Développement de Politiques. Il a publié en outre de nombreux rapports nationaux et internationaux.

Depuis 7 ans membre et officier des conseils d'administration de l'Institut Baron de Hirsch, le Dr. Lusthaus a rédigé de nombreux documents touchant à l'amélioration des services sociaux dispensés dans la communauté juive (logement pour les personnes âgées, réorganisation des cimetières, aide financière aux indigents).

UN CARREFOUR DE FORMATION ET D'INFORMATION

Comment lire les états financiers? Vous voulez acheter une entreprise, une franchise? Vous voulez vendre votre entreprise? Pourquoi le propriétaire d'une PME doit-il consulter un avocat, un comptable? Quel est le rôle d'un conseiller en gestion, en publicité, en informatique, en design?

Voilà quelques-unes des questions qui seront traitées au **Salon de la PME** qui se tiendra les 29 et 30 octobre prochains à l'Université du Québec à Montréal.

Une cinquantaine de spécialistes, experts de toutes catégories, se sont associés au **Salon de la PME** organisé par les professeurs Yvon G. Perreault et Paul Dell'Aniello de l'Université du Québec à Montréal pour répondre à vos questions, pour aider les entrepreneurs, les bâtisseurs, les patrons de petites et moyennes entreprises.

Le **Salon de la PME** est un carrefour de formation et d'information où les spécialistes participants ont préparé près de 200 présentations-cours. C'est un endroit où l'entrepreneur peut aussi discuter en toute intimité avec les conseillers et puis... c'est gratuit.

| | |
|--|---|
| Université du Québec à Montréal | 1495, rue St-Denis |
| Samedi | 29 octobre: 11:00 à 19:00 hrs. |
| Dimanche | 30 octobre: 12:00 à 18:00 hrs. |
| Entrée gratuite | Station de métro Berri-de Montigny |

PASSEZ UN NOËL EN OR!

20 LINGOTS D'OR À GAGNER!

VALEUR DE PLUS DE 15 000 \$*

certificats de DÉPÔT GARANTI doublent avantageux

11 3/4 %
(5 ans)

11 3/8 %
(2 ans)

10 %
(18 mois)

Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 \$

Taux sujets à confirmation

* Montant maximum garanti: 60 000 \$ par client

* La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 28 septembre 1983.

• 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 1 ou 2 ans

• 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 3, 4 ou 5 ans

* Les dépôts garantis d'épargne-retraite et les obligations d'épargne du Canada sont aussi admissibles au concours.</

les annonces classées

286-1200

Ameublement

MEUBLES d'art chinois unique lac Shanghai-table, cadre, porte-couffine, table de bout, lampe, cadre, lot, 13.000 \$, coffre, 2.000 \$, 387-6041. 31-10-83

TABLE en chêne et six chaises 1500 \$ Tapis lamé 10X12, imitation Persan 1800 \$ 3-11-83

ENSEMBLE composé de 6 chaises, hau dossier et siège en rotin et d'une table à panneaux articulés en pin 484-4056 après 18h. Le jour: 731-7396. 31-10-83

ENSEMBLE de salles à manger antique tapis persan Tabars, bibliothèque Curio, et autres 282-0933. 31-10-83

Antiquités

MEUBLES d'art chinois unique lac Shanghai-table, cadre, porte-couffine, table de bout, lampe, cadre, lot, 13.000 \$, coffre, 2.000 \$, 387-6041. 31-10-83

TABLE en chêne et six chaises 1500 \$ Tapis lamé 10X12, imitation Persan 1800 \$ 3-11-83

ENSEMBLE composé de 6 chaises, hau dossier et siège en rotin et d'une table à panneaux articulés en pin 484-4056 après 18h. Le jour: 731-7396. 31-10-83

ENSEMBLE de salles à manger antique tapis persan Tabars, bibliothèque Curio, et autres 282-0933. 31-10-83

Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS

Dimanche 30 oct. à 13 h dans les Laurentides tout vendus! Armoire en pin de style Adams Circa 1820. Secrétaire-biblio-thèque Governor Winthrop, ensemble de chambre à coucher 3 mxc en chêne, poêle à 3 points à manteau soleil, ensemble de salle à dîner 9 mxc en noyer, commode en pin Circa 1860, lampe sur pied de style Tiffany, tables en chêne, coffre sculpté en cédré, ensemble de salle à dîner 6 mxc dimension appartement, plafonniers en laiton, canards de collection et de nombreux autres items.

Christian Richer
Encanteur
4 rue Renaud
Shawbridge
1-224-5346

31-10-83

OUVERT AUX VISITEURS

1027 Berri. Mobilier de salle à manger. Armoires déco, plafonniers, meubles victoriens. Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 octobre. De 11h à 18h.

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos meubles et la richesse d'une finition personnalisée. Tel: 598-9802. 3-11-83

31-10-83

TABLEAUX CANADIENS Matras, Lefebvre, Ozias Leduc, courtois-pointe, courtois-tricot, sculpture, bibelots divers. 453-4184. 31-10-83

BAIGNOIRS antiques rétropé. Monsieur Baignoire 336-1133. 1-11-83

POUR COLLECTIONNEURS SEULEMENT Antiques québécois en pin. Table demeure, berceuse, horloge Grand-Père I. Twist, lit à baldaquin etc. Piano Forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 31-10-83

ARMOIRE canadienne authentique frêne 4x6, excellent état, banc et table (40") à 2 personnes, en chêne 482-5090 après 18h 31-10-83

APPRÉCIEZ la chaleur du bois naturel de vos

Action et Napier passent aux North Stars

Bobby Smith devient le centre no 1 du Canadien

par Daniel Caza

(CP) — Le Canadien a peut-être trouvé le gros joueur de centre qu'il recherche depuis le départ de Jacques Lemaire, en acquérant hier les services de Bobby Smith, des North Stars du Minnesota, en retour de Keith Acton, de Mark Napier et d'une sélection de troisième ronde au prochain repêchage amateur.

« Ce n'est pas un secret que je cherchais à obtenir un joueur de centre talentueux capable de donner plus de cran à notre attaque massive », a déclaré le directeur général Serge Savard. Je

crois que Smith répondra à nos attentes. Il possède tout ce qu'il faut pour y parvenir. »

L'acquisition de Smith cadre bien dans les plans d'avenir du Tricolore. À 25 ans, il est encore jeune. A 210 livres, il est bien bâti sur une charpente de 6 pieds et 4 pouces. Il avait été le premier choix des North Stars en 1978, après avoir connu une fructueuse carrière avec les 67's d'Ottawa.

Mais plus important encore, c'est qu'il totalise 450 points en carrière dans la Ligue nationale, dont 156 buts, malgré un certain ralentissement l'an dernier.

Il a effectivement connu une baisse de production la saison dernière, à indiquer Savard à propos de la « majeure » fiche de 77 points de Smith en 1982-83. Tous les joueurs peuvent connaître une mauvaise saison. Mais avec un talent dont Smith dispose, il devrait rebondir. Il ne faut pas oublier qu'il avait enregistré 114 points la saison précédente.

À cause de son jeu, son style et sa personnalité, Smith a souvent été comparé à Jean Béliveau. Il possède en effet tous les attributs pour devenir un excellent ambassadeur pour le Canadien. De plus il s'exprime

très bien en français. Mais pour l'instant ces qualités ne préoccupent guère la direction du Canadien.

Il est indéniable qu'il aidera notre club, se contentant de répéter Savard, qui paraissait nerveux au bout du fil après avoir complété sa première transaction depuis qu'il mène les destins du Canadien. Nous espérons qu'il connaîtra plusieurs bonnes saisons avec nous. »

Smith possède au moins le physique requis pour permettre à Savard d'espérer autant de sa part. Même si son corps élancé paraît fragile, Smith a rarement été blessé depuis qu'il évolue sous la

grande tente. À l'exception de la saison 1979-80, alors qu'il a pris part à 61 matches, Smith n'a pas raté plus de trois parties par année au cours de ses quatre autres saisons.

« Ce qui est d'autant plus remarquable, c'est qu'il s'est toujours amélioré, avant l'an dernier », a renchérit Savard.

À la suite des événements qui se sont déroulés cette semaine dans le camp du Canadien, il devenait tout à fait naturel de poser la question de l'heure à Savard: Smith sera-t-il le joueur de centre de Guy Lafleur?

« C'est fort possible, même si aucune décision n'a encore été prise à cette fin, a révélé le Sénateur. Smith pourrait entreprendre le match en compagnie de Guy et Ryan Walter. Mais cette décision n'est pas coulée dans le ciement. »

Et puis, a tranché Savard, nous n'avons pas acquis Smith uniquement pour répondre aux besoins de Lafleur. Smith pourra être le joueur de centre de tous nos ailiers droit. Nous ne batissons pas pour Lafleur. Nous batissons pour le Canadien. »

Savard a signalé enfin que Keith Acton et Mark Napier ont bien réagi en apprenant qu'ils passaient à une autre formation.

« Je ne pouvais éprouver les sentiments qui les animaient mais, même s'ils devaient être un peu déçus de devoir quitter Montréal, ils ont réagi en véritables professionnels. »

Quant au choix de troisième ronde du repêchage de 1984, le Canadien a perdu ce qu'il avait obtenu des Maple Leafs de Toronto pour les services du joueur de centre Dan Daoust.



Bobby Smith a connu sa meilleure saison dans la LNH il y a deux ans. Il avait alors obtenu 114 points, dont 43 buts.

Mark Napier se dit surpris mais non déçu de l'échange

Lorsque rejoint à son domicile hier après-midi, Mark Napier n'avait pas encore eu le temps d'analyser les conséquences de la transaction qui venait de l'envoyer aux North Stars du Minnesota. Il ne discutait toutefois pas avec le ton d'un gars déçu. À vrai dire, sa seule déception aura été d'avoir été échangé au moment où il s'y attendait le moins.

« J'aurais été moins sur-

pris de passer à une autre équipe l'an dernier ou il y a deux ans puisque je jouais mon option, a dit celui qui a réalisé 40 buts à ses deux dernières saisons. Après avoir parapré une nouvelle entente vers la fin de la saison dernière, je me croyais assuré de rester à Montréal pour quelque temps encore. On ne peut donc jamais prédire l'avenir dans ce métier. »

Napier entrevoit néanmoins l'avenir avec optimisme au Minnesota. Là-bas, il profitera de l'intéressant taux d'échange de plus de 20 pour cent et il n'aura pas à subir les contraintes fiscales qui affectent les hockeyeurs évoluant au Canada. De plus, Napier soutient que les North Stars possèdent une formation très compétitive.

« Les North Stars ont un bon noyau de joueurs et ils pourraient surprendre lors des séries éliminatoires, a-t-il indiqué. Cela m'aide à accepter cette transaction. »

Un appel téléphonique du directeur général des North Stars, Lou Nanne, a également rassuré Napier. Nanne lui a précisé qu'il cherchait à obtenir ses services depuis

longtemps. « C'est ce qui prouve que la transaction plaît aux deux équipes, a dit Napier. Car si Bobby Smith, Keith (Acton) et moi produisons à la mesure de notre talent, aucun des deux clubs ne perdra de change. »

Quant aux raisons qui ont motivé son départ de Montréal, Napier l'attribue à un surplus d'ailiers droits.

« Le Canadien disposait de sept ailiers droits — six depuis ce matin à la suite du départ de Claude Lemieux à sa formation junior — a-t-il expliqué. L'équipe étant puissante à cette position, quelqu'un devait partir pour ne pas gaspiller du talent inutilement. Le sort a voulu que ce soit moi. »

Keith Acton était bien à Montréal

Une heure avant d'apprendre qu'il venait de passer aux North Stars du Minnesota, Keith Acton confiait à la Presse Canadienne qu'il était bien heureux à Montréal et que le fait d'être séparé de Guy Lafleur ne le préoccupait guère.

« Au cours de sa carrière à Montréal, il a été dit que Lafleur ne raffolait pas de jouer en sa compagnie, que les deux joueurs s'entendaient très mal ensemble sur une patinoire, qu'Acton n'était pas le passeur qu'il fallait à Lafleur, qu'Acton courrait comme un chien fou sur la glace, au point où il embêtait ses ailiers, etc., etc... »

« Ce ne sont pas des remarques très gentilles à mon égard, a admis l'ex-petit marchand de vitesse du Tricolore. Mais elles n'ont jamais affecté mon rendement. Bien sûr que j'ai lu des commentaires du genre, que j'ai entendu des gens dire, de façon pas tellement positive, leur façon de penser à mon sujet, a-t-il poursuivi. Par contre, ces remarques ne me sont jamais parvenues de la bouche de ceux qui dirigent l'équipe. »

Même s'il a joué avec des ailiers différents pendant une bonne partie de son séjour de trois ans et un mois à Montréal et qu'il a été utilisé à l'occasion sur un trio défensif, Acton a réussi à marquer 78 buts et à amasser 110 passes.

FOOTBALL

Ligue Nationale

Dimanche

Détroit à Chicago

Minnesota à St-Louis

N.-Angleterre à Atlanta

N.-Orléans à Buffalo

Tampa Bay à Pittsburgh

Baltimore à Philadelphie

Dallas à Giants NY

Rams LA à Miami

Houston à Cleveland

Seattle à Raiders LA

C.-Britannique à Kansas City à Denver

Jets NY à San Francisco

Green Bay à Cincinnati

Lundi

Washington à San Diego

Ligue Canadienne

Aujourd'hui

Montreal à Ottawa

Toronto à Edmonton

Dimanche

Calgary à Hamilton

C.-Britannique à Saskatchewan

jets NY à San Francisco

Green Bay à Cincinnati

Lundi

Washington à San Diego

Ligue CANADIENNE

Section Est

PJ g p n bp bc pts

TORONTO

OTTAWA

HAMILTON

MONTRÉAL

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE

WINNIPEG

EDMONTON

CALGARY

SASKATCHEWAN

Section Centrale

PITTSBURGH

CLEVELAND

N.-ANGLETERRE

JETS NY

Section Ouest

DENVER

RAIDERS LA

SEATTLE

KANSAS CITY

SAN DIEGO

Section Centrale

DALLAS

WASHINGTON

PHILADELPHIE

GIANTS NY

ST. LOUIS

Section Ouest

MINNESOTA

GREEN BAY

DETROIT

CHICAGO

TAMPA BAY

Section Est

SAN FRANCISCO

RAMS LA

N.-ORLÉANS

ATLANTA

Section Ouest

SAN FRANCISCO

RAMS LA

N.-ORLÉANS

ATLANTA

Section Centrale

QUEBEC

EDMONTON

VANCOUVER

WINNIPEG

CALGARY

SAINT-JEAN

GRANBY

HULL

VERDUN

Section Frank Dillio

PJ g p n bp bc pts

QUEBEC

EDMONTON

VANCOUVER

WINNIPEG

CALGARY

SAINT-JEAN

GRANBY

HULL

VERDUN

Section Connie Smythe

PJ g p n bp bc pts

EDMONTON

VANCOUVER

WINNIPEG

CALGARY

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur Gilbert Brunet

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay Directeur adjoint de l'information: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

Directeur de la publicité: Marcel Payette

La médiation de M. Trudeau

MULTIPLICATION des petites guerres, effacement de toutes les entreprises de rénovation du Liban, interventions audacieuses directes ou indirectes des grandes puissances en Afrique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, divisions et tensions au sein des blocs occidentaux et communistes, échec appréhendé des négociations de Genève — tous ces faits démontrent assez la détérioration de la situation internationale.

La partie n'est plus seulement mouvante. Elle est devenue imprévisible et risquée. Elle échappe apparemment aux contrôles qui, hier encore, maintenaient un semblant de retenue et assuraient un minimum de négociations, toujours laborieuses mais néanmoins réelles.

Le concept de la détente n'a jamais empêché les deux grandes puissances de poursuivre leur politique de consolidation, voire d'expansion. Mais, même au milieu des pires crises, le contact était maintenu et le dialogue poursuivi dans les chancelleries qui s'affiraient périodiquement à préparer les rencontres au sommet. Les signatures de traité entre Moscou et Washington visaient le contrôle, la vérification et la comptabilité du déploiement des armes conventionnelles et nucléaires. Elles fixaient de plus des balises aux rapports financiers et commerciaux entre les deux blocs. Enfin, elles consacraient des programmes d'échange dans les domaines scientifique et culturel.

De la guerre froide on était passé à un modèle de négociation, à une philosophie de la réciprocité, à une perspective de retenue calculée. Chaque camp y cherchait et y trouvait apparemment son avantage. La théorie du conflit localisé est née dans cette période plutôt brève, parenthèse dont la fécondité était proclamée, tant à l'Ouest qu'à l'Est.

Cette philosophie n'est pas irrémédiablement perdue, mais elle a subi une érosion considérable. Le Parti républicain l'a soumise à une critique fondamentale. Ronald Reagan l'a dénoncée et, avec lui, une opinion publique américaine bouleversée par la défaite vietnamienne, la perte de l'Iran, l'invasion de l'Afghanistan, le drame de la Pologne, le terrorisme palestinien, la crainte de voir se multiplier les régimes hostiles en Amérique centrale. Au risque d'oublier les gains qui s'appellent l'Égypte au Moyen-Orient, la complicité chinoise en Asie, la neutralité redevenue bienveillante de l'Inde, le diagnostic de la majorité américaine s'est fait global et sans appel. La politique expansionniste de Moscou a fourni les matériaux de ce diagnostic et a ainsi contribué à la déchéance du concept et de la réalité de la détente. Le geste criminel contre le Boeing de la Korean Airlines n'a pas contribué à apaiser les pires appréhensions.

Mais cette déchéance a créé le vide. D'où les risques actuels, risques politiques mais aussi risques militaires.

Des rapports négociés, on est ramené aux rap-

ports de force, à la multiplication des conflits, au déploiement des arsenales militaires, aussi bien conventionnels que nucléaires. L'échec éventuel de la conférence de Genève, le déploiement des Pershing-2 conduiront à l'implantation partout en Europe centrale des SS-20, SS-21 et SS-22 soviétiques — en Europe centrale, mais aussi en Afghanistan et, possiblement, en Syrie. Déjà l'armée soviétique aurait installé tout partout des armes nucléaires chez ses alliés européens. La prochaine étape débordera ce continent. L'Amérique devra réagir et poser, elle aussi, ses engagements aux quatre coins du monde.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer le projet de médiation du premier ministre canadien entre les deux blocs. Les fondements de ce projet sont inattaquables. En effet, la dérive actuelle pourrait conduire à un affrontement direct entre les deux grandes puissances. Une autre politique doit être proposée et une autre perspective dégagée.

Faut-il revenir au concept de la détente sans modifier les articulations majeures? Faut-il trouver un autre vocabulaire et lui fixer d'autres contenus? Ce débat s'impose. L'ancien chancelier Schmidt de l'Allemagne de l'Ouest, l'ancien secrétaire d'Etat Kissinger avec d'autres ont déjà, bien avant M. Trudeau, plaidé pour ce renouvellement. Ils n'ont pas été entendus. Les chances de succès de la mission Trudeau apparaissent négligeables. Le Canada, sous son règne, n'exerce plus qu'un fillet d'influence dans les affaires internationales au sein de l'Alliance atlantique. Depuis la troisième voie, qui devait distinguer la politique internationale du Canada jusqu'à l'agitation autour de la question Nord-Sud, le gouvernement canadien a été sans imagination à l'occasion des crises qui ont bouleversé le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est, et l'Amérique centrale. Une entreprise comme celle que propose M. Trudeau se fonde sur des précédents, sur des traditions diplomatiques, sur des alliances substantielles. Or, le Canada ne peut compter ni sur l'un ni sur l'autre de ces fondements.

M. Trudeau ne peut en effet évoquer de précédents substantiels à sa nouvelle politique de médiation. Il ne pourra pas non plus capitaliser sur une réputation solide, fondée en fait et en droit sur une politique internationale réformiste. Certes, le chef du gouvernement canadien a fait preuve de cohérence dans ses évaluations des événements internationaux. Cette cohérence lui a valu la réprobation au sujet de la Pologne, elle lui apporte aujourd'hui bien des appuis dans le cas de l'intervention américaine à la Grenade. Mais cela n'est pas suffisant.

Au mieux M. Trudeau aura, par son projet, contribué à relancer un débat dont l'importance est considérable. Au pire, il sera reçu poliment dans son prochain voyage européen, sans plus, et ses lettres à messieurs Andropov et Reagan resteront sans réponse.

— JEAN-LOUIS ROY

La difficile indépendance

QUOIQUE l'Hydro-Québec ait eu gain de cause devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), son projet d'exportation d'électricité en Nouvelle-Angleterre est encore retardé et compliqué, non plus seulement par les permissions qu'il faut demander à l'Office national de l'énergie (ONE), mais par les propres embûches du gouvernement québécois! On se souvient que pour court-circuiter le BAPE, quelques ministres avaient eu, l'été dernier, la malencontreuse idée de jeter dans la mêlée la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) et de confier à un comité inter-ministériel le soin de tirer lui-même une ligne de moindre impact jusqu'à la frontière américaine.

Depuis ce temps, la CPTAQ s'est fourvoyée en imposant un tracé concocté par l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Nicolet et le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ), voire qui coûterait plus cher en terre perdue et en deniers publics gaspillés, que le projet proposé par l'Hydro et recommandé par le BAPE. L'Hydro en a appelé de la décision de la CPTAQ, mais quelle crédibilité faut-il accorder à une commission qui siège en appel de ses propres décisions?

Pour sortir de l'impasse, le BAPE laisse entendre dans son rapport que le gouvernement pourrait retirer le dossier de la CPTAQ et tenter lui-même d'« harmoniser les points de vues ». N'est-ce pas là ramener la dé-

cision à l'arbitraire de quelques ministres, plus habiles à négocier sinon tricher que leurs influences politiques, que prêts à juger les questions au mérite? N'est-ce pas inviter les matamores du cabinet à saboter les audiences publiques et les études indépendantes pour mieux se réservé l'arbitrage final?

Dans les conclusions de son rapport, le BAPE souligne non seulement le triste comportement du gouvernement dans l'affaire des lignes d'exportation d'électricité, mais la faiblesse de l'Hydro, qui n'a pas encore réussi à se défaire de sa vieille habitude de manipuler la population au lieu de se prêter à de véritables consultations populaires (même si dans le présent cas, la société d'Etat avait un dossier technique solide quant à l'environnement). Le BAPE souligne aussi, à bon droit, la nécessité d'expertises vraiment indépendantes (mais quel expert local peut vraiment être indépendant des grands promoteurs québécois?).

Plus fondamentalement, la bataille des lignes de transport d'énergie en Estrie a mis en lumière la confusion qui existe entre trois grandes « chartes » québécoises: l'environnement, la protection du territoire agricole et l'aménagement du territoire. Comme il serait trop dispendieux de faire paraître promoteurs et citoyens devant trois instances différentes, la loi devrait prévoir quel forum aura la prépondérance, quitte à débattre devant lui l'ensemble des intérêts en jeu.

Hélas, plutôt que de renforcer ces

mécanismes, qui permettent aux citoyens de se faire entendre et soumettent les projets de développement au tamisage d'une critique indépendante, le gouvernement québécois a commencé à les mépriser, les manipuler, voire les court-circuiter. Le BAPE se montre fort optimiste en recommandant qu'on ajoute un nouvel élément d'évaluation des nuisances, notamment en matière de santé, qui fasse davantage appel à des études indépendantes.

Présentement à Québec, l'expertise indépendante apparaît en déroute dans plusieurs ministères, où improvisation, connexion, apparence, tripatouillage et patronage sont revenus dans les coulisses. Si le gouvernement ne se ressaisit pas et ne manifeste pas un plus grand respect pour l'évaluation professionnelle des grands dossiers, c'est bien en vain qu'il reviendra à l'Assemblée nationale avec un nouveau cahier de priorités et de projets d'ordre économique et national. Québec n'ira nulle part en bafouant les organes publics qui ont été créés pour nous sortir de l'ancien régime.

Les deux commissaires qui ont signé le rapport du BAPE, MM. André Beauchamp et Peter Jacobs n'ont pas maché leurs mots. Mais des propos du genre sont rares. Car les membres des commissions administratives qui ne jouissent pas de la permanence et de l'autonomie judiciaire ne sont pas en mesure de résister longtemps à un mauvais gouvernement.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La liberté, mode d'emploi

LU
JEAN FRANCOEUR

À L'ÉTÉ 1978, un jeune universitaire québécois créait une certaine commotion en publiant, dans la collection « Libre Échange » des Presses Universitaires de France, un petit ouvrage en chantier depuis plus de cinq ans: *Du libéralisme à l'anarchocapitalisme*.

Il ne peut être question ici d'en résumer les thèses, encore moins d'en amorcer la critique: il y faudrait, en toute probité intellectuelle, consacrer au moins le même effort que l'ouvrage a exigé de son auteur.

À la manière d'Henri Lepage (*Demain le capitalisme*, aux éditions du Seuil), Lemieux expose les grandes thèses libertariennes; mais il ne s'agit nullement d'un exposé froid, détaché, académique. L'auteur, ouvertement, plaide pour un mouvement dont il épouse les idées. Et comme il est servi par un authentique talent d'écrivain, qu'il a le sens de la langue et la vocation de polémiste, son livre n'a rien de dura.

Pierre Lemieux n'en continua pas moins sa croisade, intervenant dans les débats, créant sa propre revue (qui ne dura que le temps que durent les revues qui refusent les subventions gouvernementales, ce que durent les roses...). Il serait exagéré de soutenir que le maître s'est fait beaucoup de discipes, ou qu'il a pris la tête d'un mouvement largement suivi. Les théories libertariennes, cultivées en sol ca-

droits collectifs sont un mythe — la société n'existe pas — la liberté engendre l'ordre — l'inéficacité de l'Etat, pour conclure à l'anarcho-capitalisme.

On connaît Friedman; on connaît Friedrich Hayek, l'économiste, mais moins ses réflexions philosophiques sur la route de la servitude. Lemieux nous entretient aussi de Robert Nozick, qui ne reconnaît d'activité légitime à l'Etat que la protection privée, et Murray Rothbard qui, lui, se fait très disposer à tout remettre au secteur privé, y compris l'administration de la justice, et n'hésite pas à défendre la défense dite « nationale ».

Tout au long de ces pages, comment le lecteur ne s'interrogerait-il pas sur les fondements mêmes de ces conceptions libertariennes, qui renvoient sans doute à quelque métaphysique aussi optimiste que le marxisme est pessimiste (l'homme n'est que le produit d'une société à refaire, et par les grands moyens). Les libertaires lorsqu'ils parlent de l'homme disent l'individu. Mais si l'homme était aussi cet « animal social » qu'on a longtemps dit? D'ailleurs, sur cette lancée, pourquoi s'arrête à l'individu, dont les philosophes grecs disaient qu'il était composé de deux principes, le corps et l'âme, et les Cathares, de trois, et sans lien substantiel?

Le mot de la fin, je l'emprunte à l'auteur. En conclusion de son chapitre sur l'anarcho-capitalisme, il écrit: « On connaît plus d'un économiste anarchiste qui, ayant lu Rothbard, a avoué: il y a quelque chose qui ne fonctionne pas là-dedans, mais je ne saurais dire quoi! »

Moi non plus...

droits collectifs sont un mythe — la société n'existe pas — la liberté engendre l'ordre — l'inéficacité de l'Etat, pour conclure à l'anarcho-capitalisme.

Rédacteurs en chef adjoints:

Jean Francoeur
Gilbert Brunet

Directeur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeur adjoint de l'information:
Denis Lord

Directeur des services administratifs:
Michel Paradis

Directeur de la publicité:
Marcel Payette

il raison de soutenir que les exigences et tracasseries de l'Office ont eu raison de son entreprise de camionnage?

Pour le savoir, il faudrait que la commission parlementaire déborde de son rôle traditionnel de forum, d'échanges d'informations et de points de vue, qu'elle puisse confronter les avis exprimés et aller au fond des choses.

Mais comme le gouvernement ne témoigne pas devant le gouvernement, vient de lancer, de façon fort imprudente, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. Cette petite phrase innocente de M. Gérald Godin risque de passer à la petite histoire, au même titre que le célèbre « La reine ne négocie pas avec ses sujets » de Jean Lesage.

Le printemps dernier, il y a eu deux essais publics: celui des sous-ministres de l'Éducation, durant le conflit scolaire, a été fort valable et utile; celui des administrateurs de la Baie James, durant le « procès » parlementaire du premier ministre, a été improvisé et décevant.

Peu après, l'Assemblée nationale amorçait une timide réforme parlementaire dont l'un des objectifs est d'assurer un meilleur contrôle de l'exécutif, de l'administration publique, des finances et des dépenses publiques.

En accordant plus d'autonomie et d'initiative aux commissions parlementaires, le projet vise à renforcer le contrôle et la surveillance des élus du peuple sur le gouvernement et ses fonctionnaires.

Même si la réforme n'est pas encore en oeuvre, M. Godin avait une occasion en or d'en faire un essai aussi louable que spectaculaire.

Le problème à l'étude s'y présente admissible. Depuis 17 ans qu'il y a des commissions parlementaires, la question linguistique est celle qui a provoqué le plus de remous, d'audiences et de mémoires: le bill 63 de 1969, la loi 22 de 1974, la loi 101 de 1977, marquent le siège périodique du Québec sur la question de la langue officielle.

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

Le ministre tente ainsi de justifier son refus de faire témoigner les dirigeants de l'Office de la langue française et de la Commission de surveillance de la langue française, devant la commission parlementaire qui tient des audiences publiques sur la loi 101.

Même si les deux organismes sont souvent mis en cause, sinon en accusation, par de nombreux témoins, M. Godin prétend s'en tenir à la fiction et les couvrir de son tutélaire manteau. Lui seul est responsable de leurs actes devant le Parlement!

LE DÉBAT SUR LES EUROMISSILES

Quelques données stratégiques et techniques

QUATRE ANS après la fameuse « double décision » de l'OTAN, le calendrier sera respecté et même quelque peu devancé: ce n'est pas en décembre comme on le supposait, mais peut-être dès le mois prochain que les premiers euromissiles américains arriveront sur leurs nouvelles bases d'Europe occidentale: neuf Pershing-2 seront débarqués dans un port (Bremerhaven, dit-on) de RFA, 16 missiles de croisière à Greenham Common en Grande-Bretagne et 16 autres à Comiso, en Sicile, si du moins les préparatifs en cours sur ces sites sont terminés d'ici là. Cette date sera aussi un anniversaire: il y a 20 ans, en 1963, la dernière fusée Jupiter était évacuée de Turquie par les États-Unis; avec d'autres fusées du même type qui avaient été déployées (à 105 exemplaires au total) en Italie et en Grande-Bretagne à partir de 1959, ces engins étaient les premiers « euromissiles » américains.

Comme ceux d'aujourd'hui, ils répondaient à des

euromissiles soviétiques, alors les SS-4 et SS-5, dont plus de 700 unités allaient être mises en place entre 1958 et 1964. Mais alors que les Américains détruisent ces fusées et renoncent à tout engin de ce type pendant cette période, les Soviétiques tinrent à garder cet arsenal, dans le même temps qu'ils se hissaient au niveau des États-Unis pour les armements intercontinentaux. C'est là tout le problème posé par le SS-20, nouveau-né de ces armements « à portée intermédiaire », et dont la première conséquence sera ce retour en force des armements nucléaires américains sur le Vieux Continent. Un retour en force qui ne portera pas tant sur la quantité (au contraire, plusieurs milliers d'armes nucléaires tactiques seront retirées au cours des années à venir des arsenaux de l'OTAN) que sur la qualité.

Comme leurs devanciers des années 50, les Pershing et missiles de croisière pourront atteindre le

territoire soviétique à partir de l'Europe; plus encore qu'eux, ils seront sous contrôle américain exclusivement: bien que cela ait été envisagé par certains en 1979, le système de double clef n'a pas été demandé par les Européens, qui s'en remettent, plus que jamais, aux décisions de Washington pour leur emploi.

Si une telle situation « recoupe » indéniablement l'arsenal américain au « théâtre » européen, ainsi que le voulaient les inspirateurs de la décision, elle a aussi pour effet d'accentuer les frustrations et sentiments anti-américains dans les opinions concernées, ce qui explique le malaise actuel en RFA et ailleurs.

Quant aux négociations de Genève, qu'avaient également voulues les « pères fondateurs », elles sont plus que jamais dans l'impasse et risquent même d'être suspendues par les Soviétiques après le pre-

mier déploiement américain. Est-ce à dire qu'elles ont été inutiles ?

En deux ans, la connaissance des problèmes a beaucoup progressé grâce à elles, y compris chez les Soviétiques, qui sont allés jusqu'à une révision radicale de leur argumentation. Ces SS-20, qu'ils présentaient auparavant comme une réponse aux seuls « systèmes avancés » américains (un ensemble de bases et de forces aériennes dont la « prise en compte » a toujours soulevé d'énormes problèmes, face à des forces équivalentes du côté soviétique), sont maintenant mis en balance avec les seuls missiles français et britanniques.

Un retour en force qui n'a pas eu l'effet escompté sur les négociations, mais qui place la France au cœur d'une controverse dans laquelle elle n'avait aucun place au départ.

Dossier reproduit du « Monde » du 22 octobre

Quatre grandes questions au cœur de la polémique

1) Qu'est-ce que le SS-20 a changé à l'équation « eurostratégique » ?

POUS les Soviétiques, ce nouveau missile n'est qu'un produit de la « modernisation » légitime et nécessaire des anciens missiles SS-4 et 5 des années 50 et ne présente aucune nouvelle menace pour l'Europe. Moscou ajoute aussi que les Américains ont « pris les devants » en cherchant à moderniser leurs premières fusées Pershing d'Allemagne fédérale, notamment en inscrivant dans le budget du Pentagone de 1975 des crédits pour la future fusée Pershing-2.

Les États-Unis ont pour leur part quelque peu tardé à attirer l'attention sur le SS-20, occupé qu'ils étaient jusqu'en 1979 à négocier avec Moscou l'accord SALT 2, donc à ne parler que d'armements intercontinentaux: c'est donc M. Schmidt qui, au nom du gouvernement de Bonn, a tiré le premier la sonnette d'alarme en 1977. Aujourd'hui, les experts occidentaux font généralement les observations suivantes à propos du SS-20:

a) Sur le plan de l'antériorité historique, le Pershing-2 envisagé en 1975 était de même portée que le Pershing-1 (750 km) et ne pouvait donc atteindre l'URSS. Les perfectionnements prévus alors ne portaient que sur la précision et la rapidité de mise à feu. Ce n'est qu'en 1982 que le Pershing-2 « allongé » a été testé pour la première fois, soit trois ans et demi après la décision de l'OTAN et sept ans après le SS-20.

b) Cet engin a entraîné une extension de la portée des euromissiles soviétiques. Parmi ses devanciers, seul le SS-5 était de portée comparable (4,100 km), mais 100 exemplaires seulement ont été déployés au total, porteurs d'une seule tête, alors que l'on compte aujourd'hui 351 SS-20 porteurs de trois ogives chacun. Le SS-4 qui, lui, composait l'essentiel de l'arsenal antérieur (plus de 700 exemplaires déployés au milieu des années 60) ne portait qu'à 1,900 km.

c) Le SS-20 est mobile, beaucoup plus précis que ses devanciers et plus facile à mettre en œuvre, grâce à son combustible solide. Autant de caractéristiques qui le rendent beaucoup plus opérationnel que ses devanciers et permettent à Moscou de mener un autre type de guerre: celle qui viserait les objectifs militaires de l'OTAN et non plus ses villes comme autrefois.

d) Parallèlement, l'accession de l'URSS à la parité avec les États-Unis dans le domaine des armements intercontinentaux a rendu le SS-20 plus crédible. Dans la mesure où il ne vise pas les États-Unis, il pourrait être l'instrument d'une guerre limitée à l'Europe.



Ses devanciers étaient moins crédibles dans la mesure où leur emploi aurait entraîné une riposte à coup sûr de l'arsenal central américain, très supérieur alors à celui de l'URSS.

2. — Quel changement apporteront les Pershing-2 et les Cruise ?

POUR les Soviétiques, ces armes rompent l'équilibre des forces et sont désastreuses pour les raisons suivantes:

a) Elles visent l'URSS, alors que les SS-20 ne menacent pas les États-Unis et permettent donc à Washington de mener une guerre limitée en Europe sans exposer son territoire. On vient de voir que les Occidentaux formulent précisément le même reproche à l'encontre du SS-20.

b) Elles peuvent s'en prendre aux armements stratégiques soviétiques (sites à missiles par exemple) et « décapiter » le dispositif militaire de l'URSS sans être pour autant comptabilisées dans les accords SALT, dont elles violent par conséquent la lettre et l'esprit.

c) Du fait des huit minutes de vol attribuées par Moscou aux Pershing, la réaction soviétique à leur emploi éventuel ne pourra être qu'« automatique », ce qui accroît le risque de déclenchement accidentel d'une guerre nucléaire.

Les Occidentaux contestent ces arguments et en avancent d'autres:

a) Les Pershing ne seront que 108 et leur portée est trop réduite pour atteindre plus qu'une fraction peu importante des quelque 1,400 lanceurs soviétiques de missiles stratégiques. Ils ne pourront

pas non plus atteindre l'ensemble des SS-20. Les missiles de croisière sont plus nombreux (464) et leur portée est plus grande, mais leur temps de vol (jusqu'à quatre heures) n'en fait pas une arme de première frappe contre les systèmes nucléaires de l'URSS.

b) Le temps de vol des SS-20 est supérieur à celui des Pershing, mais il reste des plus réduits. Et celui des missiles à courte portée (SS-21 à l'Est, Lance à l'Ouest) est d'ores et déjà inférieur à celui des Pershing.

c) Les euromissiles américains au moins surtout pour mission d'attaquer en profondeur le dispositif militaire soviétique, essentiellement classique, en réponse à une agression. Ils doivent par là, selon l'OTAN, renforcer la dissuasion en Europe et la « recouper » avec l'arsenal central américain, puisque Moscou a déjà annoncé que ses forces frapperont en retour le territoire américain. L'on ajoute dans les mêmes milieux que le stationnement à terre, et non pas dans les océans à bord de sous-marins, est nécessaire pour rendre cette dissuasion plus « visible » et sa menace d'emploi plus crédible.

3) Faut-il ou non tenir compte des forces françaises et britanniques ?

POUR les Soviétiques, les forces françaises et britanniques « existent », elles visent clairement l'URSS, et bien que n'étant pas soumises, dans le cas français, au commandement de l'OTAN, elles appartiennent à des alliés des États-Unis. Comme elles n'ont pas été prises en compte dans les accords SALT, elles doivent l'être dans la négociation FNI. M. Andropov est allé plus loin en proposant, en décembre 1982, d'aligner son arsenal de SS-20 braqué sur l'Europe sur l'effectif des missiles français et britanniques. En principe, l'URSS ne demande pas à Paris et à Londres de participer aux négociations, ni de réduire leurs forces ou de prendre des engagements quant à leur volume. Mais c'est bien dans cette direction que vont ses propositions: Moscou a déjà demandé et été aux cinq puissances nucléaires de geler leurs arsenaux à leur niveau actuel, ce qui aurait pour effet d'empêcher la modernisation en projet des forces françaises et britanniques.

Sur le plan diplomatique enfin, des partenaires soviétiques ont clairement laissé entendre que l'installation des premiers missiles américains entraînera de la part de l'URSS une rupture des négociations FNI de Genève. En revanche, les conversations START et MBFR (sur les armements classiques en Europe) seraient poursuivies.

SS-20: semi-mobile à double charge

LE SS-20 soviétique est un missile armé de trois têtes explosives à trajectoire indépendante l'une de l'autre, d'une puissance de 150 à 300 kilotonnes chacune, selon l'usage fait de cet engin par l'état-major. On lui attribue généralement une portée de 4,000 à 5,000 kilomètres et une durée de vol de 15 minutes vers sa cible en Europe. La précision supposée du SS-20 serait d'environ 300 mètres.

On compte actuellement 351 lanceurs mobiles — il s'agit de véhicules transporteurs-érecteurs-lanceurs — de missiles SS-20, restant entendu que chaque lanceur est rechargeable, c'est-à-dire qu'il peut tirer un second missile. Mais le système est dit semi-mobile, le com-

busible solide qui propulse le SS-20 permettant le déplacement du missile et sa mise à feu rapide; le site de lancement, en revanche, est fixe et, pour être opérationnel, il doit être préparé à l'avance.

Il y aurait ainsi une quarantaine de sites préalablement équipés pour recevoir les batteries de tir, tant dans les régions occidentales de l'URSS que devant la frontière avec la Chine. Les principaux sites sont à Dyatlovka, Youtova, Lida, Kivertsy, Gresk, Slonim, Loutsk, Lebedin, Krolevets, Verkhnyaya-Saida et Novossibirsk. Ces sites sont apparus à partir de 1977, mais on a observé une accélération du programme à la mi-1980. Les multiples pro-

positions soviétiques de moratoire (février 1981, mars et décembre 1982) n'ont pas, pour autant, ralenti ce programme.

Même lorsqu'ils sont déployés à l'est de l'Oural, les SS-20, du fait de leur portée, peuvent atteindre de larges portions du territoire européen de l'OTAN.

De surcroît, les missiles sont aérotransportables et ils pourraient être facilement transférés vers l'ouest.

Avec les 300 ogives (ou têtes explosives) des missiles SS-4 et SS-5 en service depuis la fin des années 50 et le début des années 60, on arrive au total de 1,200 à 1,300 ogives des forces « de théâtre » soviétiques depuis leur modernisation par les missiles SS-20.

Les Occidentaux contestent ces arguments et en avancent d'autres:

a) Les Pershing ne seront que 108 et leur portée est trop réduite pour atteindre plus qu'une fraction peu importante des quelque 1,400 lanceurs soviétiques de missiles stratégiques. Ils ne pourront

atteindre que 108 et leur portée est trop réduite pour atteindre plus qu'une fraction peu importante des quelque 1,400 lanceurs soviétiques de missiles stratégiques. Ils ne pourront

Pershing-2: précis à 30 mètres près

LE PERSHING-2 est un missile monté sur un véhicule de tir, constitué d'un tracteur et d'une semi-remorque portant la rampe de lancement. Long de 10,50 mètres environ, avec un diamètre de 1 mètre, le Pershing a une masse totale de 4,6 tonnes.

Ce lanceur mobile est propulsé par un moteur-fusée à deux étages qui utilise un combustible solide de façon que la mise à feu soit rapide. On considère généralement que sa vitesse est huit fois supérieure à celle du son, ce qui, compte tenu de sa portée opérationnelle (d'un maximum de 1,800 kilomètres), lui permettrait d'être sur sa cible dans la dizaine de minutes qui suivrait l'ordre de lancement.

Cruise: un avion sans pilote

LE MISSILE de croisière GLCM (Ground Launched Cruise Missile) est un dérivé du missile Tomahawk tiré par un navire de guerre. Cette version sol-sol, baptisée BGM-109 G par ses constructeurs, est lancée depuis un véhicule transporteur-érecteur-lanceur. On peut le comparer à un petit avion sans pilote, à ailes en flèche de 3,6 mètres d'envergure et 6,33 mètres de longueur, pesant environ 1,5 tonne et propulsé par un turboréacteur qui lui imprime une vitesse de 700 kilomètres-heure.

Toutefois, à la différence des avions

sans pilote, du genre V-1 de la dernière guerre mondiale, le GLCM porte une charge nucléaire (de l'ordre de 200 kilotonnes) à environ 2,500 kilomètres de distance et en volant à des altitudes comprises entre 80 et 100 mètres du sol.

Ce qui en fait un engin subsonique difficilement repérable par les écrans ra-

même sa navigation par rapport à une image synthétique de son objectif, reconstituée à partir de données fournies par les satellites d'observation ou par d'autres moyens de renseignements et stockée dans sa propre mémoire.

La précision du tir serait de 30 à 50 mètres en fin de parcours.

Il est prévu d'installer les cent huit missiles Pershing-2 en République fédérale d'Allemagne, en remplacement des Pershing-1 déployés depuis 1962.

Leur mission serait de menacer les centres soviétiques de commandement et de communications qui relèvent du théâtre est-européen du dispositif de bataille.

Grâce à ses équipements de commande et de guidage (calculateur de bord, centrale inertielles, gyrocompteur magnétique, radar, etc.), le Pershing se dirige sur sa cible en corrigeant lui-

même sa navigation par rapport à une image synthétique de son objectif, reconstituée à partir de données fournies par les satellites d'observation ou par d'autres moyens de renseignements et stockée dans sa propre mémoire.

La précision du tir serait de 30 à 50 mètres en fin de parcours.

Il est prévu d'installer les cent huit missiles Pershing-2 en République fédérale d'Allemagne, en remplacement des Pershing-1 déployés depuis 1962.

Leur mission serait de menacer les centres soviétiques de commandement et de communications qui relèvent du théâtre est-européen du dispositif de bataille.

Grâce à ses équipements de commande et de guidage (calculateur de bord,

centrale inertielles, gyrocompteur magnétique, radar, etc.), le Pershing se dirige sur sa cible en corrigeant lui-

même sa navigation par rapport à une image synthétique de son objectif, reconstituée à partir de données fournies par les satellites d'observation ou par d'autres moyens de renseignements et stockée dans sa propre mémoire.

La précision du tir serait de 30 à 50 mètres en fin de parcours.

Il est prévu d'installer les cent huit missiles Pershing-2 en République fédérale d'Allemagne, en remplacement des Pershing-1 déployés depuis 1962.

Leur mission serait de menacer les centres soviétiques de commandement et de communications qui relèvent du théâtre est-européen du dispositif de bataille.

Grâce à ses équipements de commande et de guidage (calculateur de bord,

centrale inertielles, gyrocompteur magnétique, radar, etc.), le Pershing se dirige sur sa cible en corrigeant lui-

même sa navigation par rapport à une image synthétique de son objectif, reconstituée à partir de données fournies par les satellites d'observation ou par d'autres moyens de renseignements et stockée dans sa propre mémoire.

La précision du tir serait de 30 à 50 mètres en fin de parcours.

Il est prévu d'installer les cent huit missiles Pershing-2 en République fédérale d'Allemagne, en remplacement des Pershing-1 déployés depuis 1962.

Leur mission serait de menacer les centres soviétiques de commandement et de communications qui relèvent du théâtre est-européen du dispositif de bataille.

Grâce à ses équipements de commande et de guidage (calculateur de bord,

centrale inertielles, gyrocompteur magnétique, radar, etc.), le Pershing se dirige sur sa cible en corrigeant lui-</

SUITES
DE LA PREMIÈRE
PAGE

◆ Une cité

au point de nouveaux produits jusqu'au stade de l'usine-pilote, a-t-il dit.

« Évidemment, les résultats ne se feront sentir qu'à long terme, précise M. Brassard, puisque l'on est à peine au début de l'ère des biotechnologies. Il s'agit là de recherches à long terme, pour ne pas manquer le « boom » industriel qu'on prévoit pour la fin du siècle en ce domaine. On n'a pas autant de rattrapage à faire en informatique si on s'y était attaqué d'avance, de cette façon... »

Pour sa part, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a mis un peu de « piquant » dans cette cérémonie de la première pelletée de terre, en rappelant au ministre canadien de la Science et de la Technologie, M. Donald Johnston, que le gouvernement fédéral a trop souvent annoncé des projets grandioses qu'il s'est empressé de mettre sur la glace à la première occasion. Ce fut le cas pendant des années pour la place Radio-Canada et pour la place Guy-Favreau, par exemple.

« J'espérais donc, a conclu le maire, que cette première pelletée de terre sera vite suivie d'une inauguration en bonne et due forme et qu'on pourra rapidement toucher du doigt les résultats bénéfiques du véritable Institut de biotechnologie, celui de chair et de sang qui vivra et travaillera à l'intérieur de ces murs de béton. »

Parlant de béton, M. Johnston a affirmé, hier, que la construction de l'Institut fournira environ 1,200 emplois annuels d'ici 1986. Le premier appel d'offres, pour la préparation du terrain, a été attribué à la compagnie Canvar Construction. Il s'agit d'une soumission de \$58.500. Le gouvernement fédéral prévoit attribuer en janvier le contrat de construction de la charpente, et en avril le reste de la construction.

Ce projet fait partie des « projets spéciaux de relance » prévus au dernier budget de M. Marc Lalonde, pour relancer l'économie canadienne et créer de l'emploi à court terme.

◆ Le projet

Cubains continuent à étonner les soldats du contingent américain par la vigueur de leur riposte. Ils sont toutefois à bout de souffle et l'armée américaine espère d'achever hier ses opérations de « nettoyage ». Certains véhicules ont cependant été pris hier sous le feu des tireurs embusqués le long de la route qui mène de St-Georges, la capitale, à l'aéroport de Point Salines où s'effectue la majorité des échanges avec l'extérieur.

Radio-Canada avait même indiqué qu'un autobus bondé de citoyens canadiens avait été ainsi l'objet de tirs mais l'information a ensuite été démentie par le gouvernement et par le délégué canadien envoyé à La Grenade pour organiser l'évacuation des Canadiens. M. Joe Knockaert. Selon ce dernier, un bon nombre de semi-résidents porteurs de passeports canadiens préfèrent demeurer sur place, estimant que leur sécurité n'est pas compromise.

Onze Canadiens, dont plusieurs Québécois, ont pu quitter l'île hier à bord d'un avion militaire américain, ce qui porte à 29 le nombre des évacuations déjà réalisées. Parmi ceux qui veulent quitter les lieux, environ quinze Canadiens attendent toujours à Point Salines et une dizaine d'autres sont dispersés à divers endroits, a expliqué M. Knockaert.

Parmi les Québécois évacués hier, on compte le Montréalais Alan Bodie, ainsi que Benoit Dubé et sa famille (du Saguenay) et Normand Guillemette de Shawinigan.

Le gouvernement canadien a fait savoir que son avion Hercules a une mission générale pour ramener tous les citoyens canadiens et qu'il sera toutefois de voyage nécessaire. Toutefois, les difficultés se sont multipliées à tel point que quatre missions de secours ont avorté pour diverses raisons jusqu'à maintenant.

L'avion a dû revenir à vide encore hier matin, après qu'on eût indiqué que les 40 Canadiens d'abord réunis à l'aéroport de Point Salines avaient quitté les lieux, au grand désarroi des autorités canadiennes. L'avion n'a pas eu la permission de demeurer sur place pour attendre leur retour en raison du manque d'espace et des vols militaires incessants. À son retour à La Barbade, l'avion a été tenu à l'écart et les journalistes n'ont pu parler à l'équipage.

Le Haut Commissaire à La Barbade, M. Nobel Power, a qualifié de « bo-

bards » les hypothèses selon lesquelles les autorités américaines retarderaient l'évacuation des citoyens canadiens en guise de représailles contre la dénonciation canadienne à leur égard.

« Nous ne pouvons demander une meilleure coopération », dit-il. « Je parle d'heure en heure à l'ambassadeur américain, M. Milan Bush, au téléphone, et le Canada possède un représentant sur place, au centre des opérations militaires, à l'aéroport de Bridgeport. »

Le gouvernement canadien a offert de participer à une mission de paix dans l'île et de surveiller une éventuelle élection démocratique mais cette proposition n'a guère reçu d'écho officiel jusqu'à maintenant. Mme Eugenia Charles a toutefois déclaré dans une entrevue téléphonique qu'elle espère l'arrivée d'une mission de paix du Commonwealth d'ici deux semaines et que le Canada pourrait fort bien y participer.

◆ Morin

chainement, il ne serait pas possible de limiter la question à un seul aspect de la souveraineté. On pourrait par exemple demander simplement aux Québécois s'ils sont favorables à l'accroissement des pouvoirs en matière économique ou culturelle.

Dans l'entourage de certains ministres, on commence d'ailleurs à nuancer les engagements déjà pris en disant que M. Lévesque avait promis de faire porter l'élection de 1985 non pas sur la souveraineté mais sur la question nationale.

M. Morin qui est l'un des membres du comité d'urgence sur la question nationale créée en septembre, convient que sur les modalités on pourra discuter lors du congrès du parti en juin prochain. « Quant à savoir combien de bulletins de votes il devra y avoir à la prochaine élection, je m'en remettrai à la majorité du parti », dit-il.

Ceci dit, il ajoute aussitôt : « Mais on ne saurait écarter la question parce que sans la souveraineté, le Québec est condamné à la stagnation économique, à végéter, à ne pas trouver d'emploi pour ses jeunes. Je serai respectueux de la décision du congrès, mais j'estime que le programme du parti est bien fait. (...) L'élection doit porter principalement sur la souveraineté. »

La conviction qu'entretient le vice-premier ministre est profondément ancrée dans son cheminement politique personnel. Son opposition à la formule Fulton-Favreau défendue incidemment à l'époque par M. René Lévesque, l'a d'abord amené à se faire le promoteur de l'idée du statut particulier. Puis les Etats généraux du Canada français l'ont convaincu que « le Québec n'obtiendrait jamais rien du Canada anglais, pas même un compromis constitutionnel, s'il n'était disposé à aller au bout de sa démarche ».

Aller au bout signifie accéder à la souveraineté. Sans elle, le Québec n'obtiendra pas les pouvoirs dont il a besoin pour se développer. Depuis 20 ans, le Québec a bien sûr progressé, constate M. Morin. Son développement est cependant constamment menacé par toutes sortes de barrières que le gouvernement fédéral ne cesse de dresser sur son chemin. Sans la souveraineté, ces barrières pourraient devenir insurmontables, croit-il, voyant dans la crise économique que l'on vient de traverser un bel exemple des dangers qui menacent le Québec.

La crise aura été salutaire dans un sens pour le gouvernement actuel dans la mesure où elle aura fait réaliser de façon concrète que l'origine du sous-développement économique du Québec et de la désuétude de sa structure économique se trouve dans le partage des pouvoirs politiques que l'on connaît. Le régime fédéral est « disfonctionnel », il engendre les difficultés. « Tant que les autres prennent les décisions à notre place, ils les prennent en fonction de leurs intérêts », de résumer le ministre.

« Loin de nous éloigner de la souveraineté-association, la crise nous y ramène », poursuit M. Morin. A son avis, le Parti québécois n'a d'autre choix, s'il est persuadé de la justesse de son point de vue, que de trouver les moyens de faire comprendre les liens qui existent entre développement économique et social et la question politique.

M. Morin se refuse au découragement que peuvent inspirer à certains « les épiphénomènes des sondages ». Certes les idées qu'il défend le gouvernement ont pu souffrir de la crise, mais il constate que dans les sondages le gouvernement a plus perdu de plumes que l'idée de souveraineté-association. « Comment mettre une telle idée sous le boisseau », s'exclame-t-il après avoir noté que sans la souveraineté, il y aura peu d'espoir pour les jeunes tandis que la « garde montante » des hommes d'affaires québécois se verra rejeter dans la marginalité du sous-développement.

L'orthodoxie et la fidélité que manifestent Jacques-Yvan Morin à l'égard de la souveraineté, elle vaut également à l'égard de l'association. Alors que cet élément du programme est de plus en plus ignoré dans le parti, il souligne qu'il lui convient. L'association du Québec avec le Canada anglais pourrait nous être mutuellement bénéfique, assure-t-il.

AUJOURD'HUI

Le Service des sports de l'U de M vous invite à l'Hallowe'en en patins, au stade d'hiver, 2150, rue Édouard-Montpetit, ce samedi de 19 h à 21 h (16 ans et plus) et ce dimanche 30 octobre de 13 h 15 à 15 h (15 ns et moins). Animation et éclairage de circonstance, prix pour les costumes les plus originaux. Enfants : \$1. adultes : \$1.75.

Atelier d'écriture dramatique à la Fédération québécoise du loisir littéraire. 374-4700.

Présentation du film *Saxanne à l'école des sorcières*, film pour enfants, à la bibliothèque municipale de Brossard à l'occasion de l'Hallowe'en, à 10 h, pour les enfants de 7 ans et plus.

Les anciens élèves et professeurs du collège du Mont-Saint-Louis célébreront le 95e anniversaire de la fondation du collège à l'hôtel Sherraton-Laval. 731-8955.

Le comité jeunesse de l'Association canadienne pour les Nations-Unies tiendra une cérémonie à l'île

Notre-Dame, pour commémorer la campagne internationale de plantation d'arbres de l'ONU. Cet événement aura lieu à 14 h, ce samedi 26 octobre 1983.

Danse costumée organisée par la société Eureka, maison de transition pour les personnes souffrant de problèmes d'alcool ou autres difficultés reliées aux troubles de l'émotivité. Rendez-vous au sous-sol de l'église St-Herménégilde, 6040, rue Lafontaine. 253-1645.

Conférence québécoise de solidarité contre l'intervention américaine en Amérique centrale à l'UQAM, pavillon Lafontaine, angle Calixa-Lavallée et Sherbrooke.

Forum sur la question économique, organisé par le Conseil du statut de la femme, au Palais des congrès à Montréal, ce samedi et ce dimanche.

L'Association culturelle et sportive colombienne fêtera l'Hallowe'en à la salle La Salle, 3535, av. du Parc à Montréal, de 15 h à 3 h. 844-5812.

Les anciens élèves et professeurs du collège du Mont-Saint-Louis célébreront le 95e anniversaire de la fondation du collège à l'hôtel Sherraton-Laval. 731-8955.

Le comité jeunesse de l'Association canadienne pour les Nations-Unies tiendra une cérémonie à l'île

« Nous sommes pris dans un système où malgré lui le Canada anglais nous écrase, où il fait prédominer ses intérêts sur les nôtres. Si on trouvait un nouveau compromis qui serait la souveraineté accompagné de l'association et d'une libre circulation des biens et des personnes, on pourrait s'épauler, marcher la main dans la main devant le reste du monde. Mais on ne peut marcher ensemble si le Canada anglais ne débarque pas de notre dos », dit-il.

« Nous ne pouvons demander une meilleure coopération », dit-il. « Je parle d'heure en heure à l'ambassadeur américain, M. Milan Bush, au téléphone, et le Canada possède un représentant sur place, au centre des opérations militaires, à l'aéroport de Bridgeport. »

Le gouvernement canadien a offert de participer à une mission de paix dans l'île et de surveiller une éventuelle élection démocratique mais cette proposition n'a guère reçu d'écho officiel jusqu'à maintenant. Mme Eugenia Charles a toutefois déclaré dans une entrevue téléphonique qu'elle espère l'arrivée d'une mission de paix du Commonwealth d'ici deux semaines et que le Canada pourrait fort bien y participer.

◆ Morin

chainement, il ne serait pas possible de limiter la question à un seul aspect de la souveraineté. On pourrait par exemple demander simplement aux Québécois s'ils sont favorables à l'accroissement des pouvoirs en matière économique ou culturelle.

Dans l'entourage de certains ministres,

on commence d'ailleurs à nuancer les engagements déjà pris en disant que M. Lévesque avait promis de faire porter l'élection de 1985 non pas sur la souveraineté mais sur la question nationale.

M. Morin qui est l'un des membres du

comité d'urgence sur la question nationale créée en septembre, convient que sur les modalités on pourra discuter lors du congrès du parti en juin prochain. « Quant à savoir combien de bulletins de votes il devra y avoir à la prochaine élection, je m'en remettrai à la majorité du parti », dit-il.

Ceci dit, il ajoute aussitôt : « Mais on ne saurait écarter la question parce que sans la souveraineté, le Québec est condamné à la stagnation économique, à végéter, à ne pas trouver d'emploi pour ses jeunes. Je serai respectueux de la décision du congrès, mais j'estime que le programme du parti est bien fait. (...) L'élection doit porter principalement sur la souveraineté. »

La conviction qu'entretient le vice-

président ministre est profondément ancrée dans son cheminement politique personnel. Son opposition à la formule Fulton-Favreau défendue incidemment à l'époque par M. René Lévesque, l'a d'abord amené à se faire le promoteur de l'idée du statut particulier. Puis les

Etats généraux du Canada français l'ont convaincu que « le Québec n'obtient-

rait jamais rien du Canada anglais, pas même un compromis constitutionnel, s'il n'était disposé à aller au bout de sa

démarche ».

Moscou, commentant avec une promptitude inusitée le veto opposé

pendant la nuit par les États-Unis à une résolution du Conseil de sécurité « déplorant » l'intervention militaire à Grenade, l'agence Tass a accusé Washington de pratiquer « la loi de la jungle ».

La résolution avait été votée par 11 voix contre une (États-Unis) et trois abstentions (Grande-Bretagne, Togo et Zaire).

L'amiral McDonald a souligné également que les Cubains se trouvaient à la Grenade étaient des « soldats professionnels très bien entraînés » et que, pour cette raison, la résistance avait été bien plus grande que prévue. Une « base de commandement » a notamment été prise par les troupes américaines et l'aéroport de Pointe-Salines était « interdit d'accès aux Grenadiens et contrôlé par les Cubains », a-t-il affirmé.

Il a toutefois déclaré qu'à sa connaissance aucun abri destiné à des missiles n'avait été signalé. Un quotidien américain, le *Philadelphia Enquirer*, avait fait état hier de la construction par les Cubains et les Soviétiques de ce type d'abris près de l'aéroport de Pointe-Salines, à l'extrême-sud de l'île. Ces bâtiments avaient été photographiés par un agent de renseignement américain, selon le journal.

Il a toutefois déclaré qu'à sa connaissance aucun abri destiné à des missiles n'avait été signalé. Un quotidien américain, le *Philadelphia Enquirer*, avait fait état hier de la construction par les Cubains et les Soviétiques de ce type d'abris près de l'aéroport de Pointe-Salines, à l'extrême-sud de l'île. Ces bâtiments avaient été photographiés par un agent de renseignement américain, selon le journal.

Les troupes américaines avaient débarqué hier matin, après qu'on eût indiqué que les Cubains se trouvaient à la Grenade.

Le camp de Calivigny est « un camp d'entraînement pour terroristes potentiels » et les Cubains utilisent des « tactiques de guérilla » dans les montagnes, a-t-il ajouté. Selon lui, il n'y a pas eu de tentatives d'infiltration et d'envois de renforts cubains depuis le début des opérations.

Les forces américaines disposaient de peu de renseignements avant d'arriver sur l'île mais ceci ne signifie pas qu'il y ait eu défaillance des services de renseignements, a ajouté l'amiral McDonald. Selon lui, les principaux objectifs de l'opération ont été pris entre le 25 et le 27 octobre.

Les troupes américaines ont évacué hier 35 autres étrangers de Grenade et certains ont affirmé que les combats se poursuivaient dans la région comprise entre Pointe-Salines et la capitale, St. George.

Il y a eu une attaque de grande envergure la nuit dernière dans la zone de la plage de la Grande Anse, avec la participation d'hélicoptères de combat et de l'artillerie », a déclaré une Britannique de 24 ans, arrivée hier à la Barbade.

Elle a ajouté que les troupes américaines avaient dit aux étrangers qu'ils devaient partir très vite, car on pensait que les Cubains n'étaient pas loin et que la zone allait être bombardée.

Mme Catherine Robson a précisé qu'elle était arrivée à la Grenade pour des vacances, peu avant le coup d'état de la semaine dernière. Elle a indiqué s'être plus sentie en danger après l'invasion américaine que pendant le coup d'État.

Elle a également déclaré que les Grenadiens ne se sentaient pas en sécurité, car les Américains ne semblaient pas maîtriser la situation.

Le Sénat a approuvé d'autre part par 64 voix contre 20 une résolution limitant à 60 jours la présence des forces américaines à la Grenade.

La Commission des Affaires étrangères de la Chambre s'est prononcée jeudi à la quasi unanimité sur le même texte.

Le démocrate Gary Hart, sénateur du Colorado et candidat à l'investiture démocrate, qui a introduit la résolution, a souligné cependant que ce texte n'impliquait pas une condamnation de l'intervention militaire américaine à la Grenade, mais avait simplement pour but de respecter la loi sur les pouvoirs du président.

Conformément à cette loi (War Powers Resolution) votée en 1973 pendant la guerre du Vietnam, la présence du contingent américain serait limitée à 60 jours, à compter du début de l'invasion, mardi. Les troupes ne pourraient rester

Astral Bellevue Pathé prend le contrôle de First Choice

par Michel Nadeau

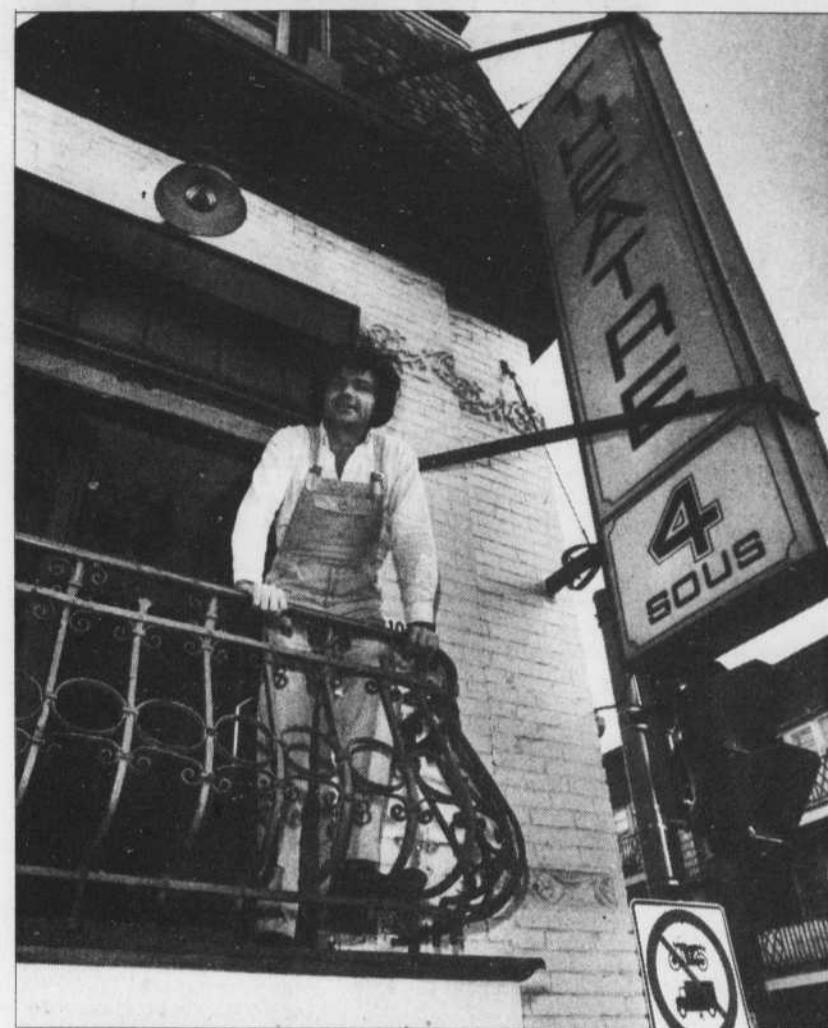


Photo Jacques Grenier

Depuis hier soir, Alexandre Hausvater, ci-dessus, présente au Quat'sous «L'Artiste de la faim», spectacle théâtral basé sur divers textes de Kafka.

LE CENTENAIRE de KAFKA

Une voix qui a imprégné le siècle

par
ROBERT LÉVESQUE

KAFLA, c'est beaucoup plus Woody Allen que Jean-Paul Sartre. Cette phrase qui perce la conversation comme un jet de lumière, c'est le metteur en scène Alexandre Hausvater qui l'échappe. Max Brod, l'ami de Kafka, parlait de Chaplin. Jacques Villeret, dans un monologue, concluait : « Kafka ? C'est un humoriste tchèque. » L'austère Kafka qui aurait 100 ans, maintenant, si la tuberculose et la mort n'existaient pas.

Humoriste, à coup sûr, puisqu'il prenait l'homme au sérieux. Dans sa solitude, son impuissance, sa culpabilité. Il démontait les mécaniques et avançait parmi les morceaux, éberlué et muet. Comme un employé ignorant sa fonction.

Alors tout apparaissait, dans cette inconscience qui était son code d'écrivain (et écrivain il l'était viscéralement, comme Proust, Kleist, Tchékhov ...), tout apparaissait du drame de l'homme, dont il faut rire, nécessairement.

Le 3 juillet 1883 était né à Prague un fils de mercier qui allait grandir dans un décor commercial, fréquenter l'école et l'université sans grand intérêt, écrire constamment non pas en cachette mais avec discrétion, mener une vie banale entre un bureau d'assurances et des réjouissances au cabaret, et, 20 ans après sa mort, après avoir confié sans y croire à son ami Max Brod la tâche de détruire ses manuscrits, devenir l'un des grands écrivains du XXe siècle.

Un écrivain que tous les intellectuels s'arracheront. André Breton le premier, l'enrôlant (avec raison et opportunité) dans son bataillon de « l'humour noir ». Camus s'y référant pour confronter espoir et absurdité dans *Le Mythe de Sisyphe*, Sartre le tirant du côté de l'existentialisme, Blanchot en faisant de Kafka le maître de « l'absence ».

Passant à travers ces sollicitations de toutes parts, Kafka l'écrivain, pour la société et ses institutions étaient des réalités indistinctes et menaçantes, où l'homme est coupable d'actes qu'il n'arrive pas à comprendre, à connaître même, fascinera d'autant plus que le siècle avance (après qu'il l'eût senti) vers son incohérence, son avenir dérisoire (et terriblement drôle) où

l'homme sera de plus en plus esclave de son impuissance et jouet dans la main des pouvoirs politiques.

Chaplin tourne ses *Temps modernes* en 1935. Kafka est mort depuis 11 ans au sanatorium de Kierling, près de Vienne. Dans *L'Amérique*, qui n'est pas encore publié, Charlot est déjà là, il s'appelle Karl Rossmann et il a oublié son parapluie au fond du bateau auquel l'amène à New York. En cherchant le parapluie, il perd sa malle, s'égare dans les coursives. C'est l'accusé du Procès qui ne connaît pas son juge, c'est l'étranger au Château que l'on n'a pas invité. C'est l'isolement de l'homme chez les hommes, et si l'on en rit, comme l'entendait Kafka qui rapporte dans son Journal qu'un soir il lut à des amis le manuscrit de *La Métamorphose* (ou Samsa devient vermine) et qu'ils rièrent aux éclats, c'est du rire extra-sensible de celui qui, libre de toute aliénation, conjure la peur par la plus étrange des joies.

Alexandre Hausvater (revenus-y, je l'ai rencontré au Quat'sous où il présente actuellement une soirée Kafka) considère aussi l'auteur du Procès dans cette optique où l'angoisse percuté l'ironie. Attiré depuis l'adolescence par l'inconnu kafkien, « où derrière la



masse connue de ses œuvres quelqu'un sourit », dit-il. Hausvater, Roumain d'origine, affirme qu'il faut oublier le pessimisme kafkien qui n'est qu'un cliché. « Kafka était attiré vers la lumière mais n'avait pas le courage de sortir de sa pièce sombre ; c'était un optimiste qui désespérait de trouver la mélodie qui exprimerait cet optimisme. C'est cela qui l'obsédait, et non pas un pessimisme fermé. »

Max Brod décrit ainsi l'étudiant Kafka : « Il parlait peu, lorsque la société était nombreuse il arrivait parfois que, des heures durant, il ne prit pas la parole. Mais sitôt qu'il disait quelque chose, le silence se faisait. Car ses paroles étaient toujours chargées de sens et elles allaient au vif du sujet. Dans les conversations intimes, sa langue se déliait parfois d'une façon tout à fait étonnante ; à l'occasion, il s'abandonnait à l'enthousiasme, et alors c'était des plai-santeries et des rires à n'en plus finir. »

Les données de la vie objective de Franz Kafka sont un puzzle (comme son œuvre) qu'on n'arrive pas à compléter. Hausvater joue avec les pièces. Kafka est né au XIXe siècle. C'est un bourgeois

Suite à la page 32

YVES THÉRIAULT

Se mesurer avec le langage comme avec la vie elle-même

par
ANDRÉ MAJOR

QUAND pour la première fois *Le Troublé en parla, on se gaussa de lui dans le hameau.*

Ainsi commence *La Fleur qui faisait un son*, premier des *Contes pour un homme seul* qu'Yves Thériault publie en 1944 alors que sévit chez nous le réalisme régionaliste. Imaginez la surprise des lecteurs devant ce ton neuf, un peu abrupt, qui a pu faire croire qu'un nouvel art de conter leur était offert.

Ce serait exagéré de dire que Thériault a inventé un art de conter. Cet autodidacte qui a beaucoup lu et qui en a assez de la vie qu'il mène s'est contenté de prendre des leçons devant Giono et Ramuz — et même, de son propre aveu, mais de manière moins visible, chez Mauriac — et de se for-

tre une langue « à la force du poignard », une langue lumineuse et percutante comme une évidence et qu'il perfectionnera en en faisant un usage forcené.

Il se voyait, peu avant sa mort, comme un forçat de la plume enchaîné à sa table et contraint d'écrire jusqu'à l'écoirement. Simplement pour vivre, comme il l'a souvent prétendu ? Pas seulement, car si les exigences matérielles expliquent cette générosité créatrice — près de 25 000 pages —, il avouera que « les exigences du talent » l'ont aidé à tenir le coup.

Il ajoutait, dans le même entretien accordé à André Carpentier, qu'il avait le sentiment d'avoir accompli quelque chose dont il était content. Il y a de quoi l'être, en effet : pas loin de 60 titres, sans compter les nombreux textes vendus ici et là, encore inédits, et les ouvrages publiés sous pseudonymes. Oeuvre abondante, et par là exceptionnelle ici, où on

trouve de tout, bien sûr, des redites, des maladresses, tout ce qu'on voudra, mais également de grandes réussites qui jalonnent et éclairent un itinéraire où le souffle de la vie passe toujours.

À relire les contes et les romans,

La Fille laide ou La Quête de l'ourse,

pour ne prendre que ces exemples, on s'étonne de leur persistance jeunesse, de leur vigueur narrative et de ce qu'il faut bien appeler leur vérité, tout cela tenant à une langue personnelle et sans concessions mais aussi à un propos qui, comme le rappelait Gilles Marcotte dernièrement, le rattache à un courant nord-américain — le courant courre de bois dont la dynamique s'inscrit profondément dans notre imaginaire collectif.

Effectivement, une bonne partie de l'œuvre — la plus forte peut-être, la plus convaincante — récuse tout ordre social et met en scène un héros solitaire ou marginal pour qui le seul accord possible demeure celui qui le lie à l'ordre naturel. On en vient

même à se demander si Thériault n'a pas témoigné tout au long de son œuvre de l'urgence nécessité de préserver sa propre différence (individuelle autant que collective) en situant presque toujours ses récits dans des milieux marginaux ou minoritaires. Qu'on songe à ses nombreuses incursions en territoire indigène et parfois même là où il n'était pas tout à fait à son aise, du côté de Sodome par exemple. C'est d'ailleurs bien plus pour affirmer ce droit à la différence que par refus du monde moderne qu'il conteste radicalement la civilisation industrielle.

À égale distance du réalisme et du psychologisme, Thériault a puisé dans la réalité ce qui lui convenait, quitte à inventer légèrement ce dont il avait besoin pour donner naissance à un monde au cœur duquel pouvait germer et se développer une vision mythique du monde où l'homme doit mener un combat à finir (mais tou-

Suite à la page 32

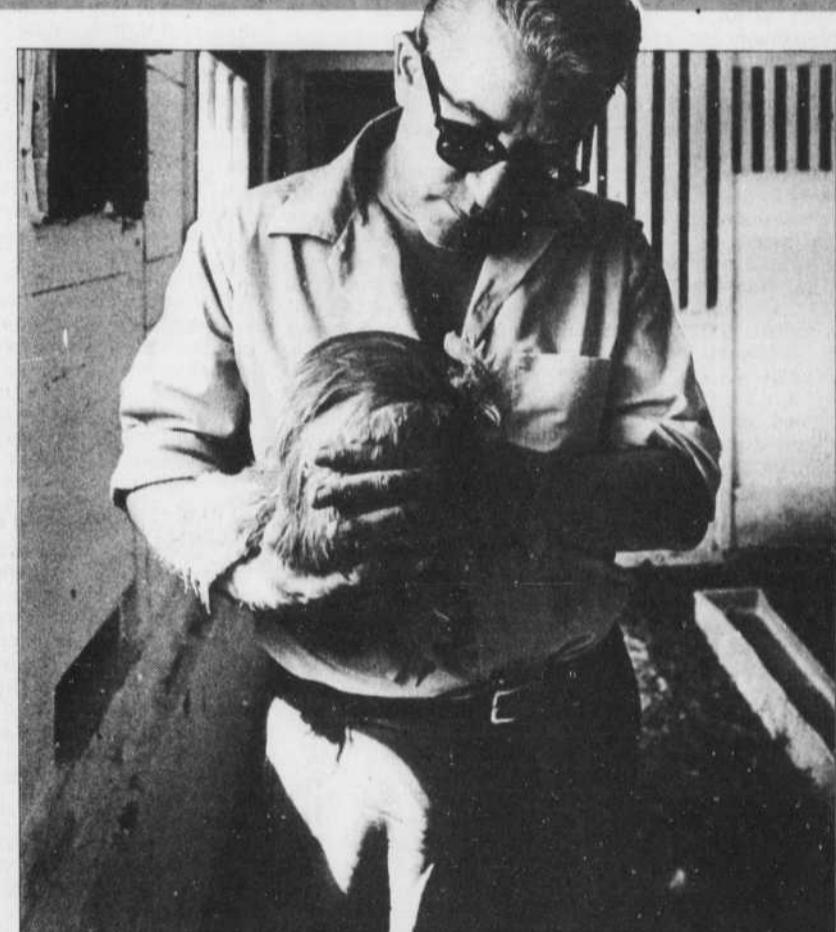

 Photo Denis Plain
 Yves Thériault: une sorte d'apaisement

 Photo Jacques Grenier
 Claude Nougaro: boxer avec les mots

CLAUDE NOUGARO

« Je suis capable d'embrasser une femme ou un arbre quand je me sens seul »

par
MIREILLE SIMARD

IL BOIT du whisky-soda comme à l'apéro (comme dans les films !), fume des Marlboro et porte des énormes lunettes fumées. À le voir ainsi, il a tous les attributs d'une star américaine.

Et pourtant Claude Nougaro est un authentique Français, un auteur-compositeur-interprète qui depuis 21 ans même une carrière de boxeur des mots, de chansonneur qui jazz avec des rythmes négro-brésiliens et négro-américains. « J'ai toujours eu une racine créole », affirme-t-il.

Assis dans la pénombre d'une crêperie bretonne, entouré d'une cour discrète composée des indispensables fabricants d'artiste, Claude Nougaro se laisse difficilement apprivoiser. Le regard impénétrable et le discours truffé d'images floues, il répond vaguement à mes questions, ne faisant aucun effort pour soutenir la conversation. Entre

chacune de ses phrases, des silences de 45 secondes soulèvent mon appréhension... Cherche-t-il une suite à sa phrase ou attend-il simplement que je le relance avec une autre question ?

Pendant la première demi-heure, l'angoisse me talonne. Mes questions tombent à plat, mes sourires complices meurent comme autant de fleurs fanées et mes farces ne l'amusent pas. J'essaie de trouver le fil d'Ariane, la formule magique pour accéder à sa grotte d'Ali Baba.

Mais mes tentatives laborieuses échouent lamentablement, les quelques semblants de conversation s'éteignent comme autant de pétards mouillés. Entre les whiskies-sodas qu'il commande et la bière chaude que je sirote, je désespère de sortir de ce tunnel d'insonnitude.

J'apprends qu'il est né il y a 54 ans à Toulouse, d'un père chanteur d'opéra et d'une mère pianiste classique. Avec un pedigree pareil, rien ne le prédispose à une carrière d'interprète populaire. Mais voilà : la radio qui fait jouer de la musique noire lui ouvre les portes d'un univers merveilleux. Dès que le jazz en-

tre dans sa vie, il est conquis.

« Quand j'étais enfant, j'adorais la danse. Et le jazz me touchait non seulement dans ma sensibilité mentale, mais aussi dans mon corps. Mon corps sentait la puissance, la couleur de cette musique, son énergie. Ça a été une mue initiatique, une révélation. » Plus tard, des rythmes négro-brésiliens, afro-cubains, viendront s'insérer dans ses musiques qui se meuvent dans des rythmes et couleurs audacieux.

Voilà, le silence est retombé. Lourd. Impressionnant. Désolant. Je lui demande si Montréal a changé depuis son unique passage au Québec, il y a 19 ans. Le visage impassible, les yeux perdus dans la contemplation du vide, il enchaîne : « J'examinais la ville du haut de la baie de ma chambre, ce matin. Je m'étais réveillé à sept heures, je la regardais sous un ciel bleu avec ses grands espaces, ses voitures qui glissent lentement à côté de la nervosité des françaises, selon une partition bien huileuse. Et je me sentais étranger en ce pays avec le mystère qu'avec un autre

Suite à la page 32

LE QUÉBEC EST EN CRISE. COMMENT RÉAGIR?

La crise des valeurs de notre société menace le Québec. Il faut nous ressaisir collectivement et individuellement pour sortir de ce malaise constitutionnel, économique, familial, scolaire et civique. Le progrès des Québécois en dépend.

Maurice Champagne-Gilbert réfléchit sur les moyens d'en sortir pour bâtir le Québec ensemble.

BÂTIR OU DÉTRUIRE LE QUÉBEC / Maurice Champagne-Gilbert

244 pages \$14.95



PRIMEUR
 Les Éditions Primeur Inc.
 2550, chemin Bates, bureau 400,
 Montréal, Québec, H3S 1A7
 (514) 738-8820

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le procès du siècle

Il y a un siècle naissait Franz Kafka à Prague, le 3 juillet 1883.

Colloques, congrès et commémorations célébrent à travers le monde cet anniversaire.

Son oeuvre, on doit de la connaître à l'heureuse trahison de son exécuteur testamentaire. Miné par la tuberculose, Kafka avait en effet très tôt exprimé le souhait que tous ses manuscrits soient brûlés après sa mort. Moins d'un an après cette mort (survenue le 3 juin 1924), son ami, l'écrivain Max Brod, transgressa ses dernières volontés et entama la publication des inédits.

Mieux, son oeuvre entre également cette année dans le « domaine public » et les éditeurs n'ont plus de droits à payer. Les éditions Garnier-Flammarion ont donc pris l'initiative d'une nouvelle traduction du *Procès* — initialement traduit par Alexandre Vialette en 1933 —, qu'elles ont confié à Bernard Lortholary, qui nous donne une lecture différente du texte le plus connu de Kafka.

Ce que décrit Kafka dans *Le Procès*, c'est une situation à la fois tragique et comique, qui confère à ses écrits une inaltérable actualité. Il s'agit d'un tribunal censé faire ar-

rêter Joseph K. à cause d'une faute inconnue. En fait, c'est Joseph K. qui pendant tout le procès mène une enquête contre et sur le tribunal. En cela, il n'est déjà plus innocent, mais par surcroit il dénonce l'un des gardiens qui vient l'arrêter et devient le coup complice des autorités.

L'humour du *Procès* est brutal, visuel, scénique. Il comporte une sorte de cocasserie incongrue qui fait penser à un certain cinéma américain.

« Sait-on », écrit Bernard Lortholary, que lorsque Kafka lisait à ses amis le premier chapitre du *Procès*, ceux-ci étaient pliés en deux et que lui-même mourrait de rire ? On évoque toujours le mot *absurde*, mais on ignore la dimension comique qui caractérise son oeuvre. Le vrai Kafka reste à découvrir.

Franz Kafka a encore quelque chose à nous dire. Son oeuvre est devenue le miroir du monde actuel. Elle donne de la décadence de notre civilisation, du pourrissement de notre univers intérieur, la représentation la plus puissante, et dresse l'inventaire de notre siècle, dont elle aura fait le réquisitoire.

Guy Trottier



Franz Kafka: une dimension comique méconnue

Pourquoi Kafka nous fascine-t-il ?

par
Hans-Jürgen Greif

POUR les spécialistes allemands, Kafka est devenu un objet d'études philologiques. Les autres — Américains, Italiens, Français, Anglais — sont encore au stade de l'incertitude et de l'interprétation. Les Allemands se disent fatigués de spéculer sur un texte qui n'a pas encore trouvé son édition définitive et préfèrent attendre la parution des œuvres complètes, qui sera établie à partir des manuscrits gardés à Oxford par un des grands-prêtres des études sur Kafka, Malcolm Pasley.

En effet, l'amie et éditrice de Kafka, Max Brod, avait commis d'innombrables fautes de lecture, induisant en erreur des générations d'interprètes de Kafka; si l'on corrige une virgule ou un trait d'union, tout un système de spéculations finement construites s'effondre et donne place à une nouvelle mise en valeur d'une œuvre dont nous connaissons bien toute l'étendue.

Pourquoi nous acharnons-nous, en 1983, sur les textes d'un auteur d'une littérature de frontière, tandis que nous pourrions célébrer les anniversaires d'hommes (de lan-

gue allemande) qui ont véritablement changé le monde ? Que dire du moine Martin Luther, né le 10 novembre 1483 à Eisleben, et de Karl Marx, mort le 14 mars 1883 à Londres ? Leurs anniversaires ont presque été passés sous silence — ce qui peut s'expliquer, en Amérique du Nord, pour Marx, mais pour Luther...

Par contre, la fascination devant l'œuvre de Kafka dure encore, et plus que jamais sur le continent nord-américain. Cela pourrait tenir à la raison suivante: nous « subissons » plus ou moins l'enseignement de Marx et de Luther, mais nous « vivons » Kafka comme un roman de science-fiction qui se rapproche trop dangereusement de la réalité.

Pour mieux comprendre le sens de l'œuvre, il vaut mieux commencer par la lecture d'un conte par celle d'un roman. La problématique est pratiquement identique, et l'on se sent moins écrasé que devant des romans tels que *L'Amérique*, *Le Procès* ou *Le Château*.

Ainsi, dans un conte écrit en 1917, *Le Chasseur Gracchus*, Kafka nous décrit l'arrivée d'un bateau dans un port de Riga. Des hommes transportent une civière dans une maison; le maire de la ville reste seul avec le mort, qui commence à lui

parler et à raconter son passé. Il est le chasseur Gracchus, mort il y a 15 siècles en poursuivant un chamois dans la Forêt-Noire. Il a aimé sa vie, et la mort lui a semblé agréable. Aussi l'a-t-il accepté pleinement.

Quand il s'est étendu dans le bateau qui devait le mener dans l'au-delà, il croyait pouvoir se reposer. Malheureusement, à cause d'un moment d'inattention, son bateau s'est égaré. Depuis, le chasseur se promène dans le monde sans le comprendre. Errant de ville en ville, il parle avec les autorités, mais sans arriver à se faire entendre. Il se trouve dans la situation classique de l'absurde: il pose ses questions au monde et celui-ci les lui retourne sans y répondre.

Le thème de ce conte est symptomatique pour l'œuvre entière de Kafka: au début du récit, l'homme perd, pour ainsi dire, la boussole. À son réveil, le monde a changé, et de façon si radicale qu'il ne le comprend plus. (Cet aspect est particulièrement frappant dans *Le Procès* et *La Métamorphose*.) Quand nous lui demandons qui est responsable de cette errance, le chasseur répond, après avoir hésité: « C'est le patron de la barque ». Il ajoute que le patron change avec chaque génération et que ce changement continué le rend si confus qu'il ne comprend plus ce que le(s) patron(s) lui disent: il entend ce qu'ils disent, connaît le sens des mots, mais n'arrive plus à dégager le sens de l'ensemble. Ainsi, Gracchus est quelqu'un d'éternellement tirailé entre la vie et la mort, contemplant sa situation absurde.



Kafka étudiant: une analyse ultra-lucide

Dans le roman *Le Procès*, la situation du protagoniste change brusquement, pour devenir un cauchemar. Josef K., le personnage central du *Procès*, ne sait pas ce qui lui arrive, parce que sa vue est obstruée par la perspective de la vie « normale », celle qu'il a menée depuis toujours et qu'il croit connaître. Il ne peut s'ajuster à sa nouvelle situation — il est accusé d'un crime dont il ignore tout — puisqu'elle amène trop brusquement un grand nombre de changements. Il ne comprend pas non plus les procédures de la Cour d'assises: les juges ont sur leurs tables des livres pornographiques, son avocat ne sait pas à quel saint vœu son client, les femmes ne lui apparaissent que comme des pleurineuses mal déguisées.

Mais voilà: chacun de nous possède sa propre Cour d'assises. Elle ne cessera d'exister qu'au moment où elle aura prononcé son verdict. La Cour, c'est nous, notre vie intérieure, l'ensemble de nos expériences passées. N'oublions pas que Kafka a subi l'influence de S. Freud, et surtout de son *Analyse des rêves*. Si les livres des juges sont pornographiques, c'est parce que Kafka nous présente les rêves de l'homme, souvent érotiques, ses désirs inavoués ou inavouables. Ces rêves sont la réalité, cette

réalité que nous ne voyons pas avec nos yeux.

Dans *Le Chasseur Gracchus*, l'homme est condamné à errer éternellement sur terre. *Le Procès* nous montre une lueur d'espoir pour essayer de comprendre le pourquoi de cette vie abusée. Dans la dernière partie du livre, un prêtre raconte à Josef K. la désormais fameuse parabole « Devant la Loi »: un homme veut connaître la Loi, y pénétrer, mais il se heurte à un gar-

Toute l'œuvre de Kafka reflète le souci d'éclaircir l'impuissance de l'homme face à la vie. Ce qui rend sa lecture si inquiétante, aujourd'hui comme hier, c'est l'enchaînement logique d'une action absurde. À aucun moment dans l'un ou l'autre des textes de Kafka avons-nous l'impression d'être en présence d'un auteur qui est là pour nous « raconter » une histoire.

Il s'agit de l'analyse ultra-lucide de notre misérable existence, une vivisection minutieuse, et apparemment dépourvue de passion, des

dien, le premier de toute une série de gardiens, plus terrifiants les uns que les autres.

Ainsi l'homme reste assis devant la porte de la Loi, attendant patiemment un instant de faiblesse du gardien pour poursuivre son chemin de la reconnaissance de la Loi. Mais ses efforts demeurent vain: il meurt sans avoir percé l'énigme, mais après avoir entrevu une lumière qui sort de la porte maintenant entrebâillée.

L'homme qui veut connaître la Loi, veut connaître l'ordre de la vie. La Cour anonyme, les juges, les rêves, les organismes judiciaires terribles, tout cela forme l'ensemble de notre vie. Cette Cour n'a rien à voir avec une Cour des hommes ou avec une Cour divine. Elle est la totalité du déroulement de la vie.

José K. demande en vain la raison de sa condamnation à mort — il ne comprend pas qu'il est coupable parce qu'il existe tout simplement. La réponse du prêtre le rejette dans sa situation absurde: « Ce que tu dis est vrai. Mais tous les coupables parlent ainsi. »

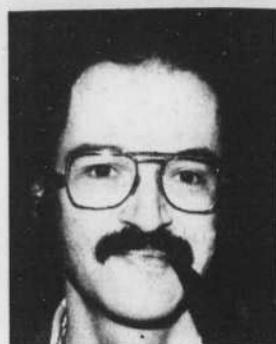
Toute l'œuvre de Kafka reflète le souci d'éclaircir l'impuissance de l'homme face à la vie. Ce qui rend sa lecture si inquiétante, aujourd'hui comme hier, c'est l'enchaînement logique d'une action absurde. À aucun moment dans l'un ou l'autre des textes de Kafka avons-nous l'impression d'être en présence d'un auteur qui est là pour nous « raconter » une histoire.

Il s'agit de l'analyse ultra-lucide de notre misérable existence, une vivisection minutieuse, et apparemment dépourvue de passion, des

François Hébert devient chroniqueur

LE DEVOIR est heureux d'accueillir, à compter d'aujourd'hui, un nouveau chroniqueur régulier dans les pages littéraires du cahier Culture et Société.

François Hébert, professeur au département d'études françaises de l'Université de Montréal, M. Hébert était aussi, jusqu'à récemment, directeur de la collection L'Echiquier



François Hébert

aux éditions Primeur. Il est par ailleurs membre de l'équipe de rédaction de la revue *Liberté*.

personnages.

Les hantises de Kafka — mort précoce et violente, injuste; condamnation par le père; la morbidité de son temps; le désir d'évasion vers un monde nouveau et un continent inconnu; le déroulement trop rapide de la vie devant nos yeux; notre incapacité de participer au monde des machines, des hommes transformés en robots; des femmes devenues souffre-douleurs ou virus — ces hantises sont encore plus frappantes dans l'énorme correspondance de Kafka.

Les lettres à sa soeur Ottilia, à Max Bord, à Milena Jeszenska, à Felice Bauer sont une mine de renseignements pour la compréhension de l'œuvre. Kafka s'y présente comme un homme qui pourrait bien se situer en 1983, et non pas à l'ère de l'Empire austro-hongrois agonisant. Dans une lettre à Felice Bauer, il écrit:

« J'ai souvent pensé que la

Suite à la page 20

goethe institut montréal

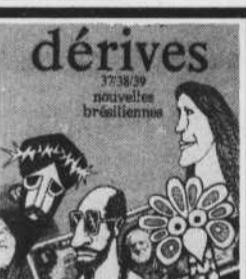
À l'occasion du centenaire de la naissance de FRANZ KAFKA, 1883-1924

LE PROCÈS

Film d'après le roman de Franz Kafka Réalisé par Orson Welles (1962) avec Anthony Perkins, Jeanne Moreau, Romy Schneider et Orson Welles N. & b., version anglaise, 110 min.

samedi 19 novembre à 14 heures au Théâtre de Quat'Sous 100 est, avenue des Pins Entrée gratuite sous réservation Tél. 845-0840

LA PARUTION DE LA RENTREE



nouvelles brésiliennes

l'anthologie la plus importante de fiction brésilienne contemporaine à être publiée en français: 216 pages des meilleurs écrivains de toutes les régions

Caio Fernando Abreu, João Antonio, Hermilo Borba Filho, Carlos Carvalho, Edíberto Coutinho, Sônia Coutinho, Tania Faillace, Rubem Fonseca, João Guimarães Rosa, Clarice Lispector, Manoel Lobato, J.M. Machado de Assis, Rubem Mauro Machado, Emanuel Medeiros Vieira, Nagib Jorge Neto, Joany de Oliveira, Murilo Rubião, Moacyr Scilari, Deonísio da Silva, Antônio Torres.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier:
 Nouvelles brésiliennes (Dérives, 37/38/39), 10,00\$
 Un abonnement d'un an à Dérives (5 numéros incluant « Nouvelles brésiliennes »), 14,00\$
 Cl-join un chèque ou mandat à l'ordre de Dérives au montant de \$.

Nom: _____
 Adresse: _____

Retournez à Dérives: C.P. 398, succ. M, Montréal H1V 3M5

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14 h à 16 h

ALEXIS KLIMOV

Samedi, le 5 novembre de 14 h à 16 h

LYSIANE GAGNON

Samedi, le 19 novembre de 14 h à 16 h

JULIEN BIGRAS

Samedi, le 26 novembre de 14 h à 16 h

JOSEPH RUDEL-TESSIER

Samedi, le 3 décembre de 14 h à 16 h

ROBERT BAILLIE

Samedi, le 10 décembre de 14 h à 16 h

FRANÇOIS DÉPATIE

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

librairie agréée

THE OXFORD-DUDEN PICTORIAL FRENCH-ENGLISH DICTIONARY

Dictionnaire Duden français-anglais

Un dictionnaire unique en images, comprenant 28 000 entrées groupées par thèmes et repertoriées côte à côte en français et en anglais.

Nouvelle édition

780 pages — 39,95\$



Ces ouvrages sont disponibles en librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-7191



PETITE ENCYCLOPÉDIE DES MATHÉMATIQUES

Un outil pratique permettant, le rappel des notions nécessaires, l'assimilation des notions de base, l'initiation aux notions nouvelles, l'information précise (facile à trouver)

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent par goût ou par profession aux mathématiques.

950 illustrations

900 pages — 39,95\$



éditions hurtubise hmh ltée



PETITE ENCYCLOPÉDIE DES MATHÉMATIQUES

Un outil pratique permettant, le rappel des notions nécessaires, l'assimilation des notions de base, l'initiation aux notions nouvelles, l'information précise (facile à trouver)

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent par goût ou par profession aux mathématiques.

950 illustrations

900 pages — 39,95\$

CULTURE ET SOCIÉTÉ

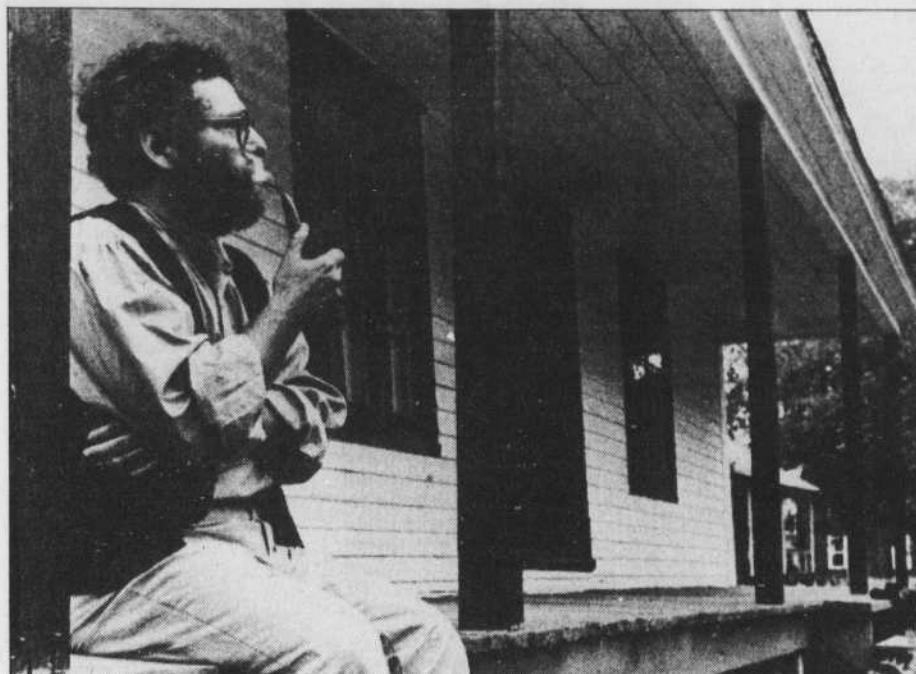
Racontages et placotages

FRANÇOIS HÉBERT

* Louis Caron, *Racontages*, illustrés par Monique Mercier, Boréal Express, 183 pages.
* Édouard et Claude Jasmin, *Deux Mâts, une galère*, Lemacé, collection « Vies et mémoires », 137 pages.

NOTRE époque est troublée, complexe; les jeunes ont ce qu'ils appellent « le mal de vivre », et on les comprend. Et tandis que certains, ayant rompu avec le passé, le proche comme le lointain, s'enfoncent dans les sables mouvants d'un présent sans appui ni bornes, ou d'un futur fictif et utopique, d'autres tendent les bras ou jettent des cordes et essaient de se rattacher au passé. C'est le cas de Louis Caron dans ses *Racontages*, et c'est le cas des Jasmin, le père et le fils, dans *Deux Mâts, une galère*. Il s'agit de témoignages, non de romans, de dialogues entre des générations dans les roues desquelles l'histoire a mis des gros bâtons.

On connaît Caron: le passé, il le connaît, et il veut le faire connaître. Ses « racontages » sont la transcription à peu



Louis Caron: plus ça change, plus c'est pareil... ou pas ?

près intégrale d'émissions diffusées par Radio-Québec en 1982 (que je n'ai pas vues). Caron fait des portraits, ceux de personnes selon lui typiques du siècle dernier (essentiellement). « Prenez le cas de l'abbé Bélangier »... Ou du défricheur Charles Héon, du cultivateur Hector Lampron, du « portageux P'tit Louis Deschteaux, du forgeron Norbert, des Mélo-die, Séraphine et Nastasia,

institutrices, du peintre Rodolphe Duguay... Certains personnages sont réels, d'autres seulement possibles, plausibles sinon probables.

L'auteur a le don de les faire vivre, de se mettre et de nous mettre dans leur peau, et de revoir à travers leurs yeux le monde: les paysages, l'histoire, mais surtout la maison, les petites joies et tragédies domestiques. Caron a manifestement de la sympathie pour toutes ces petites gens, dont l'héroïsme ne déborde guère la sphère des activités quotidiennes, consacrées à la survie.

Son regard est cependant rapide, peu attentif aux individus, qui ont souvent quelque chose de monolithique: on est agacé par le côté « sculpture de Saint-Jean-

Port-Joli » des personnages. Les hommes (il y a peu de femmes) sont presque tous « fiers » et bâties comme des armoires à glace. Ces « gens de chez nous » sont surtout des corps. L'essentiel, c'est les deux mains dans la terre humaine : le métier, la paie, le petit coup, le logement, le cocher qu'on saigne et les enfants qu'on produit à la chaîne. Je veux bien que de nos jours, dans notre civilisation qui est technologique et abstraite, nous ayons perdu de vue le côté animal de notre nature; mais il n'est pas sûr qu'alors, le point de vue ait été aussi voile.

Quoi qu'il en soit, le temps est un palimpseste et Caron cherche à jeter des ponts entre le passé et le présent;

d'où de nombreuses comparaisons (le fleuve : les autoroutes, les habitants : les héros des séries télévisées, etc.), qui visent à rétablir le sens de la continuité du destin régional, sinon humain.

À cet égard, sa position est ambiguë: d'une part, plus ça change, plus c'est pareil; d'autre part, une nostalgie perce à travers l'admiration de Caron pour ses personnages, qui à la fin nous confie son désarroi. Est-il, Caron, né à la mauvaise époque? Ou bien, ne naît-on pas toujours à une mauvaise époque?

Le ton est direct et familié, non pédant mais un tantinet pédagogique: « vous imaginez que, ce n'est pas moi qui vais vous apprendre que... Parfois, ça sonne faux: on sent que Caron fait des efforts pour être compris par des gens qui ont beaucoup de cire dans les oreilles, alors que ce qu'il raconte est à la portée d'un enfant de six ans.

Il a les yeux braqués sur les oreilles de ses auditeurs: écoutez-moi bien, les petits, c'est intéressant ce que je dis, profond, instructif... Il traduit, simplifie, explique, donne des exemples; bref, il enseigne, bien malgré lui je pense, non sans un brin de suffisance qui se cache derrière sa trop apparente modestie, vaguement paternale, sinon pépère.

Le problème du projet de Caron (des « racontages ») me semble venir de la contradiction suivante: d'une part, il dit ou crée des types, généraux et exemplaires, presque légendaires; de l'autre, il voudrait parler, en toute simplicité et complicité, comme à des voisins, des gens du bout de la rue ou du rang, uniques, avec un nom et un autre. Cela donne

ps
LA PETITE BOUFFE

Ad'autres la littérature officielle et ses banquets, à nous le pied de la table, ici, nous regarderons de près les chevilles et les chaussettes des auteurs, des éditeurs, des critiques, des jurés, des enseignants et des syndiqués, et les chevilles et les chaussettes de leurs poèmes et de leurs romans. Nous nous demanderons qui fait du pied à qui, comment et pourquoi; qui écrit comme un pied, et qui porte des bottes de sept lieues; qui a le pied d'athlète, qui le talon d'Achille, qui des ailes aux chevilles et qui les sabots de vous savez que.

Je dédie cette chronique à Jacques Ferron, le Thot québécois, ce stéthoscope des âmes qui, dans ses historiettes (« papiers du fou », dit-il) et ses lettres aux journaux, a beaucoup fait rire les honnêtes gens, non certes sans inquiéter les bien-pensants; je la dédie également à Gilles Archambault, un humoriste (par son humour et ses humeurs) qui a souvent traité des tics et travers des gens de

lettres, dans leurs actes et dans leurs institutions. À ces seigneurs, tout l'honneur: je leur reconnaiss la paternité de cette petite chronique sans autre prétention que d'instruire sur des détails autant que d'amuser. Y reconnaîtront-ils leur fils? Ils me pardonneront peut-être mes écarts, riront dans leur barbe. Oui, ils ont une barbe: ils la cachent dans leur rasoir.

Je traiterai de détails, pourvu qu'ils aient quelque rapport avec la littérature. Les journaux abondent en faits divers plus qu'en détails significatifs. Mais les détails sont parfois l'essentiel, quand ils reflètent l'ensemble. De miettes, l'affame se contente, l'écrivain se régale, à condition qu'elles soient réelles, sinon bellement métaphoriques. Tu veux être le Pierre Foglia de la littérature! me lance ma soeur. Oui, ma chère. Rien de moins.

Qui veut que je parle de lui? Ecrivez-moi. Précisez si vous voulez que ce soit en bien ou en mal.

F. H.

un alliage incertain, celui du conte et de l'histoire. Jamais un conteur ne dira: en 1828... Jamais un historien: il était une fois... Le raconteur est assis entre ces deux chaises.

Dans *Deux Mâts, une galère*, c'est aussi le passé qui intéresse Claude Jasmin (un des mâts), le passé personifié en son père, Édouard (l'autre mât), avec lequel il dialogue. Ce dialogue, c'est la galerie; et c'en est une, à coup sûr! N'embarquez pas!

Neuf « rencontres familiales » entre le père et le fils: celui-ci interroge son « géniteur » (dixit Claude, qui appelle aussi son père « le pater familial sacré papa, mon matou, cher Edouard, mon ratouette de paternel, cette sorte de père, mon Edouard-de-père »). Règle générale, le père répond de

travers (à une question du reste assez sotte). Mais vous trouverez ici tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la tante Arcille et l'oncle Philorum, avec beaucoup de photos tirées de l'album familial (toi devant le restauran, elle à 10 ans, moi bébé, etc.). Passionnant.

Le père est une sorte de patenteur, l'inventeur de plusieurs machines débiles, par exemple cette « automobile avec une hélice mue par le vent sur le toit plat, économisant ainsi l'essence du réservoir »: attention, messieurs de chez Ford et Toyota! Édouard est aussi céramiste (quatre fois, on apprend que ses assiettes murales se vendent jusqu'en Ontario et en Californie!). Il parle beaucoup du démon (« pauvre papa ! ») et de sexe (« L'homme est doté d'organe (sic) pour faire son step, tel le boeuf, d'où la procréation — tel le taureau, non? »).

Le fils, lui, affiche la supériorité de sa jeunesse (mais il reste inconscient de sa puissance) et commente les propos de son père, qui sont pour le moins farfelus, avec une affection et une condescendance gênante. Faut se parler, mon Claude! On se parle ici « comme on fait en pâtisserie, en laissant dégouliner le pinceau sur les vol-au-vent garnis d'épices du passé, de la chair du présent et de la crème de demain » (page 81, pour les incurables). Bon appétit.

J'ai lu de mauvais livres, mais je crois bien que celui-ci est le pire: sans structure, sans contenu, sans intérêt. L'édition rougira, j'espère. Quant au style, lisez plutôt: « Le mâle, généralement plus musclé que la femelle, n'est pas l'indice d'une responsabilité dans l'effort à déployer pour la tête d'une famille, ou d'un troupeau » (Edouard); « Son retour en arrière dépasse notre temps » (Claude); « Ça devait faire une étrange disparition » (Edouard); « S'il est un homme capable d'émotions sentimentales » (Claude). Côté style, tel père, tel fils.

Dans l'ensemble, on a pitié du père, et le fils est fendant. Dans la réalité, ces deux-là doivent être plus intéressants. Le livre est un torchon, n'insistons pas.

Congrès annuel de L'Association Québécoise des Professeurs de français

IMAGINAIRE ET CRÉATIVITÉ

les 3, 4 et 5 novembre 1983

au Palais des Congrès de Montréal.

• Panel d'ouverture: la créativité, approches et perspectives

Invités: René Bernèche, professeur à l'UQAM
André Paré, professeur à l'Université Laval
Denis Pelletier, professeur à l'Université Laval.• Conférence: Approches de l'imaginaire
Conférencière: Simone Vierne, directrice du Centre de Recherche sur L'imaginaire
Université de Grenoble III (France)

• 70 ateliers sur la pratique de la classe vs l'imaginaire et la créativité.

Frais d'inscription: membres de l'A.Q.P.F.: \$ 80.00
non-membres: \$100.00

Information: Micheline Parent: 620-9310

★ Elvire Murail, *Escalier C*, Éditions Sylvie Messinger, 240 pages.

À Paris, une inconnue de 25 ans vient de réussir une entrée remarquée dans le monde littéraire. Elvire Murail. Son premier roman, *Escalier C*, un petit bijou ciselé en forme de porc-épic, navigue entre *Zazie et L'Attrape-coeur*, avec en prime l'oeil narquois de Woody Allen jaugeant les intello/artistes new-yorkais. Elvire Murail fonce à toute allure et gagne.

Si on gode des phrases genre: « Je flottais dans les nuages orangés de mes pensées pluvieuses », c'est qu'elles sont d'énormes clins d'œil et qu'à la ligne suivante l'auteure, faisant une pirouette, est déjà sortie du sirop. Car, de sirop, dans ce roman enlevant, acide, caustique, il n'y en a pas beaucoup.

Elvire Murail conjugue le jeu au masculin, donnant la parole à Forster, Tuncury, critique d'art aussi narroisique que désabusé, aussi dé-

sagréable qu'attachant. Françoise, elle situe l'action à New York, où, dit-on, elle n'est jamais allée. Son style est américain dans son rythme, sa structure, jusque dans sa tonalité.

Escalier C, c'est un immeuble où vivent Tuncury et ses voisins, mais il serait dommage de dévoiler l'intrigue: on risquerait de gâcher le plaisir de ceux et celles qui s'aventureront dans cet *Escalier C*.

Ce roman rempli de talent,

Créations Jeunesse

Pour préparer la seconde édition du Festival de créations jeunesse qui se tiendra en avril prochain, les organisateurs sont à la recherche des œuvres (cinéma, théâtre, textes, dessin) de jeunes entre 12 et 18 ans qui désirent participer. Les jeunes doivent s'inscrire avant le 15 novembre au 1609 St-Denis ou en téléphonant à 844-0010. Lors de sa première édition, le Festival a présenté les œuvres de 250 jeunes qui ont été vues par 1500 personnes.

Monique ROY

Subvention à l'OSTR

Le ministère des Affaires culturelles a octroyé une subvention de \$24,000 à l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières. M. Jacques Brochu, président du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique a souligné que cette subvention, qui représente \$6,500 de plus celle accordée l'an dernier aidera l'OSTR à développer sa régionalisation et à réactiver les concerts en région.

2 livres très différents...

JEAN ECHENOZ

Cherokee

★m



L'amour et le jazz y jouent leur partie subtile...

Une fantaisie rageuse, inédite.

B. Poirot-Delpech, *Le Monde*

Un désespoir discret et tranquille.

P. Lepape, *Les Nouvelles*

Humour et rigueur sous l'apparence désinvolte.

M. Nuridsany, *Le Figaro*

Je suis épater car c'est épater.

J.-P. Manchette



YANN ANDRÉA

M.D.

★m

J'ai beaucoup aimé ce livre terrible et d'une certaine manière radieux.

M. Nuridsany, *Le Figaro*

Journal de trois semaines d'enfer.

F. Xénakis, *Le Matin*

La fascination et le vertige de la mort et l'incroyable survie.

M. Lange, *Le Nouvel Observateur*

Un témoignage d'amour absolu.

P. Thévenon, *L'Express*

...aux Editions de Minuit

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS



Ambulance St-Jean

...est en folio

Louise Carrière
FEMMES ET CINÉMA QUÉBÉCOIS

Préface de Françoise Audé

Couvrant au-delà de quarante ans d'histoire, ce livre analyse, dans un premier temps, les images de femmes dans le cinéma masculin et dans un deuxième temps, il examine la production des femmes cinéastes qui, depuis quelques années, proposent un nouveau type de cinéma.

En vente dans toutes les librairies à 14,95\$

Textes de: Louise Beaudet, Sophie Bissonnette, Danielle Blais, Josée Boileau, Monique Caverini, Nicole Hubert, Pascale Laverrière, Marquise Lepage, Jacqueline Levitin, Marlù Mallet, Albinie Morin, Diane Poitras, Christiane Tremblay-Daviault.

BORÉAL EXPRESS

L'« optimisme tragique » d'Émile Ollivier

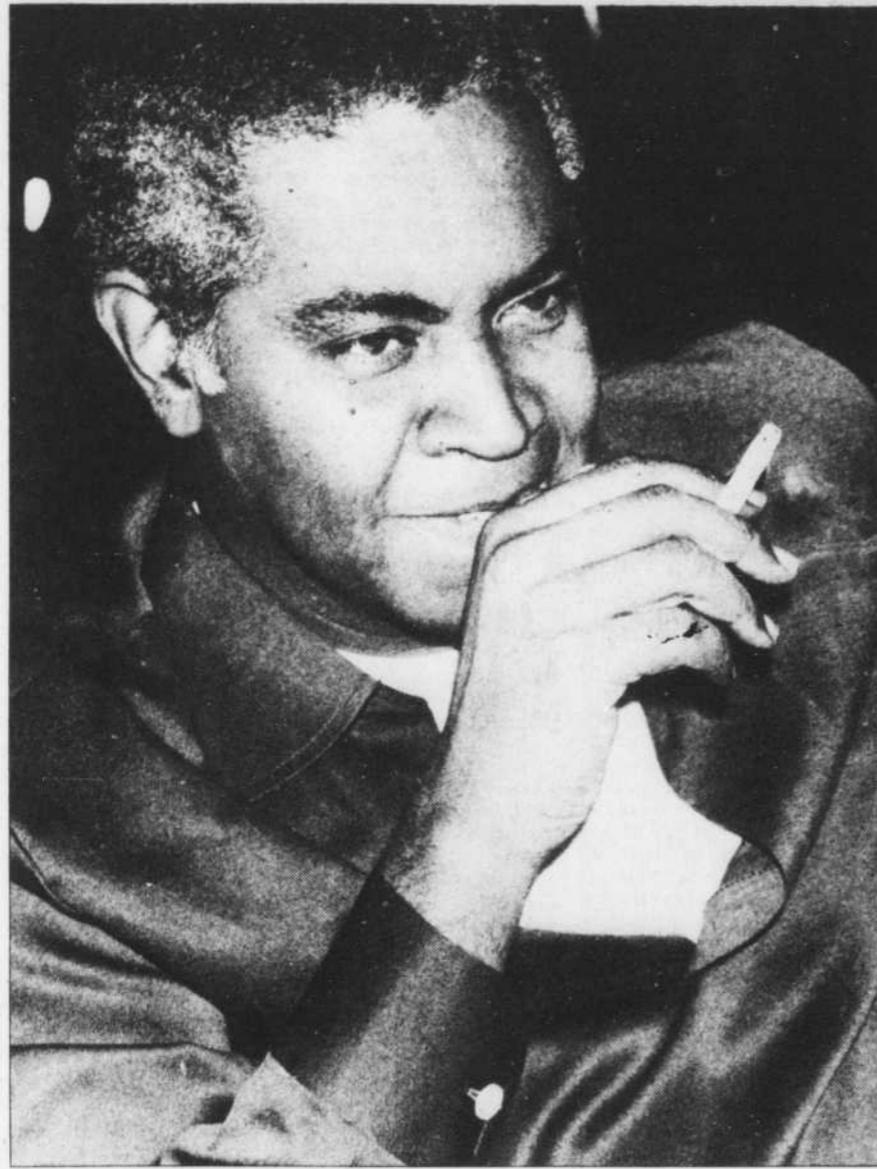
par
Clément Trudel

C E serait mutiler la culture haïtienne que de la confiner à l'indigénisme, à une sorte d'Afrique fantasmée. C'est une culture de carrefour, tissée d'influences européennes et africaines, voire de traces de l'Islam (dans le vaudou) et d'éléments hérités des civilisations précolombiennes. C'est dans cette « culture métissée » que se retrouvent, un peu flottants, les membres de la famille Morelli dont le romancier montréalais Émile Ollivier nous retrace l'histoire dans *Mère-Solitude*, publié en France chez Albin Michel.

Récit fascinant. Fresque d'une société en décrépitude -- Ollivier se décerne la cote d'« optimiste tragique ». Port-au-Prince devient « Trou-Bordet » et l'on en connaît les fastes dérisoires, sous l'empereur Faustin Ier, au siècle dernier ; sous le clan des Duvalier, l'astuce consistera à occulter les plaies de la capitale à un visiteur illustre comme Haïti-Sélassié.

L'auteur est sociologue et habite Montréal depuis 1965. Sa thèse portait sur l'expérience de Multi-Média où, de voir se coller les *desiderata* des groupes populaires avec les pistes d'animation privilégiées par l'État, il avoue s'être « réveillé d'un sommeil dogmatique ». En 1977, il signera *Paysage de l'aveugle* (chez Pierre Tisseyre) que le Théâtre Noir, de Paris, adaptera en janvier 1984 et qu'il viendra jouer au Québec l'été prochain.

Sa prose sait être riante :



Emile Ollivier, auteur du roman « Mère-Solitude »

Photo Jacques Grenier

Mère-Solitude a été le prétexte à quelques pastiches, l'écrivain aimant répéter,

après Gérard Genest, que « la littérature mondiale est un vaste jeu de cartes »

retracer les circonstances exactes de la mort de sa mère, Noémie. Attachez-

dont on peut tirer une nouvelle donne... Au passage donc, clins d'œil à Lorca, à Villon, à Shakespeare et à plusieurs auteurs latino-américains

Prenez une « grande famille » au moment de ses revers de fortune, en un temps où une sorte de malédiction s'abat sur elle, me dit Ollivier en entrevue. Quel serait le destin de ses rejetons ? C'est l'une des questions que je me suis posées. Du délitre mystique à l'engagement dans l'action communautaire, tout est possible mais les Morelli (famille italienne d'origine dont l'enracinement remonte à quatre siècles) et leur domestique Absalon deviennent ici les révélateurs d'un certain nombre d'impasses théoriques qui sont propres aux sociétés, antillaises nées d'un traumatisme (l'esclavage, après le génocide des premiers occupants) et ne pouvant se rattacher à des mythes fondateurs -- le sociologue refait ici surface !

Les débats dans la société sont inévitables, un versant étant tourné vers l'Europe, l'autre vers l'Afrique. La matrice de cette société est-elle l'esclavage ? Tous les métèques, ceux qui ne sont pas descendants d'esclaves, seront-ils laissés en suspens ? Avec sa « littérature de territoire », non pas de terroir, Émile Ollivier fait donc de ces « nouveaux chrétiens » (Juifs qu'on a forcés à se convertir au temps de l'Inquisition) les héritiers pathétiques d'une famille qui se sent solidaire du destin d'Haïti et qui se bat avec ce problème de métissage.

Fi de théories. Plongez dans cette quête de vérité. Narcès (Morelli) cherche à

vous aux pas de la tante Hortense, appelée à naviguer entre le délitre mystique de sa soeur Eva Maria et l'imaginaire populaire : « Elle se leva à l'aube, enfila une robe bleu zéphyr, des sandales de cuir et noua un turban rouge autour de sa tête. Elle s'absenta pendant neuf jours et neuf nuits... »

Vous ferez le voyage sous l'eau dont rêve tout vaudois, ce pèlerinage à Ife, cette initiation rassurante que vit Hortense, vrai « poteau mitan » d'une famille dont la demeure ancestrale est symboliquement assise sur une sorte de Musée de l'Homme qu'Absalon fait visiter à Narcès. Si vous le pouvez, reconstituez le puzzle auquel s'attaque Narcès : arrestation, suicide, pendaison, chantage, corruption, malentendus multiples (un savant discours sur les dinosaures mène à la mort Benissart parce qu'il s'agit d'une harangue subtile contre le régime en place), flashes sur Noémie sacrifiée à quel démon (serait-ce Tony Brizo, tortionnaire accrédité qui traverse *Mère-Solitude* tel un macoute sûr de son impunité, ou presque?)

Le drame que vit Émile Ollivier, comme écrivain, est de savoir qu'Haïti est analphabète à 85 %. Il aimera bien que son livre pénètre les villages les plus

isolés mais, il le sait bien, ce peuple est surtout de langue créole. S'il lui était donné de rentrer dans son pays, il se destinerait à de l'animation, en créole et en français, et se méfierait de l'accordéon ambigu des tenants de la francophonie. Bien sûr, ce livre peut convenir à des gens qui ont diverses cultures, divers niveaux de lecture, mais « nous (écrivains haïtiens de langue française) produisons des préhistoires d'oeuvres à venir, en ce sens-là, on sème pour 100 ans, 1,000 ans ».

Le titre suggéré à l'éditeur parisien était : *L'eau mouille pas la joie*. Brièvement, Ollivier évoque les commentaires de touristes rentrant à Montréal : « ce pays au bord de la misère... où pourtant les gens sont joyeux ». Il cite Octavio Paz : « Est-ce nous qui rions ou la mort qui rit en nous ? ». Oui, le rire est généreux, parfois corrosif et même féroce, aux Antilles, mais « ne touchez pas à notre joie, elle est fragile », lance comme avertissement un guide touristique de Trou-Bordet. Ce sourire « terrible » de certains boat-people haïtiens abordant les côtes de Floride, vous aimez ? Des sourires de ce type, il y en a dans *Mère-Solitude*, en raison d'un pays « où l'on ne réussit même pas à mourir », dit un personnage.

Émile Ollivier a deux ro-

mans en chantier. Il continue de contribuer au collectif *Paroles*, dans cette langue française qui mène au pouvoir, au savoir et à l'avoir si l'on vit à Trou-Bordet. Il se rappelle la répression qui a frappé ceux qui, par strates régulières, ont détenu le pouvoir dans ce petit pays, en faisant minorer les « bienfaits imaginaires d'une soi-disant révolution dans l'unité nationale ».

Traité de déclin, l'auteur en entrevue ne se dit pas fataliste, ni résigné, même si « ce roman est le roman de l'impassé » d'un constat, sur une partie de l'aire caraïbe, d'un pays qui a connu guerres, massacres, incendies, révoltes... où finalement rien n'a changé ; et même si, en exergue, il est dit : « J'invoque vos noms mais je ne vous détourne pas de votre chemin de morts. »

En voyant comment *Mère-Solitude* célèbre la vie en prenant prétexte de la mort, je pensais à la façon dont Gérard Besette avait, à sa manière, utilisé un salon funéraire pour étayer son constat d'une société en décrépitude, pour que soient envoys les plus lénitifs de ses concitoyens.

Collection « Recherches caraïbes »

Histoire de l'île de Grenade en Amérique

Anonyme

Texte présenté par J. Petitjean Roget

13\$

L'Archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises

Sous la direction de Jean Benoit

145

Désengagement paysan et sous-production alimentaire

MARTINIQUE, Marie-Gaéante, Barbade

16,95\$

Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti

396 p.

J. Josy Ley - 17,95\$

17,95\$

Idéologie et ethnicité

Les Chinois Macao à Cuba

D. H. Johnson

17,95\$

Le Nègre dans le roman blanc

Lecture sémiotique et idéologique des romans français et canadiens (1945-1977)

S. Joachim - 288 p.

21,50\$

Un village du bout du monde

Modernisation et structures villageoises aux Antilles françaises

J. Josy Ley - 12\$

Le livre universitaire

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, Succ. « A »

Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél. : 343-6929

les bouffes-causeries
de la Galerie d'idées Dialyse

LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Lundi 7 novembre, 18h30

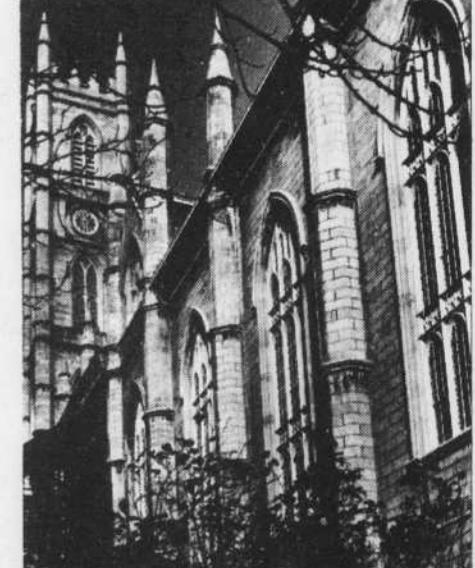
avec ALAIN DUBUC (La Presse)

Lundi 21 novembre, 18h30

avec MONIQUE SIMARD (C.S.N.)

Renseignements et réservation

Galerie d'Idées Dialyse 842-3336



Église Notre-Dame,
vue du jardin du Séminaire de St-Sulpice.

Le vieux Montréal

Un passé toujours présent

En exclusivité
à la Boutique du Musée

par André Patry
en collaboration
avec Paul Doucet,
photographe

Ce magnifique album de 182 pages compte une centaine de photos en noir et blanc et se vend 75\$.

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3G 1K3
Renseignements: (514) 285-1600

Kafka

Suite de la page 18

meilleure façon de vivre pour moi serait de m'installer avec une lampe et ce qu'il faut pour écrire au cœur d'une vaste cave isolée. On m'apporterait mes repas, et on les déposerait toujours

très loin de ma place, derrière la porte la plus extérieure de la cave. Aller chercher mon repas en robe de chambre en passant sous toutes les voûtes serait mon unique promenade. Puis je reviendrais à ma table, je mangerais avec ferveur et je me remettrais aussitôt à travailler. Que n'écrirais-je alors ! De quelles profondeurs ne saurais-je pas le ti-

Ecrire ou devenir fou, la contrainte obsessionnelle de l'écriture, dans un isolement total, vivant sous terre, fuyant le soleil et le contact avec les humains, se concentrer sur son travail, voilà qui fait de Kafka un visionnaire des temps modernes.

La vie privée de Kafka se reflète clairement dans l'œuvre. Ainsi, après une première lettre de Felice, il écrit *Le Jugement* en l'espace de deux nuits. Quelques semaines après la rupture de

leurs fiançailles, il est en pleine rédaction de son roman *Le Procès*. Il est évident que Josef K. est Kafka : les fiançailles coïncident avec l'arrestation de Josef K., et le conseil de famille des Bauer après la rupture (auquel Kafka doit assister en accusé) ressemble trop à une Cour qui ne comprend rien aux problèmes de l'accusé -- et vice-versa.

Après la deuxième rupture avec Felice, Kafka se condamne lui-même à mort. Dans la nuit du 9 au 10 août 1917, il a une hémoptysie qui lui coûte beaucoup de sang ; il est atteint de tuberculose, croit-il, afin d'expier ses fautes envers sa famille, Felice, le monde qui l'entoure. (Dans son admirable présentation des relations Franz-Felice, *L'Autre Procès*, Elias Canetti analyse le triomphe de Kafka : l'esprit a réussi à sup-

primer l'ennemi qui le tenait emprisonné dans une vie abstraite. Beaucoup de textes de Kafka restent difficiles d'accès. Les indications pour trouver leur sens sont insuffisantes ou trop voilées pour nous éclairer. Mais nous nous acharnerons encore longtemps avant de trouver la clé qui lève toutes les énigmes de Kafka, parce qu'il s'agit de nos énigmes, de nos peurs et de nos névroses. Espérons que la nouvelle édition, et une nouvelle lecture, nous apporteront quelque lumière sur « l'habitant de la cave ».

★ Thomas Wolfe, *L'Ange exilé*, L'Âge d'homme, Paris, 586 pages.

I L s'agit d'une réédition (très attendue) du moins populaire, du moins cabotin, du moins tricheur de la littérature américaine. Dès les

premières pages, Eugène Gant, le héros, situe son paradis dans le monde de l'imagination, des rêves et de la création artistique. Et le style est intolérable, implacable, indiscutable, hideux, abominable, sauvage, démoniaque, tourmenté, torturé, démentiel, maniaque, malade, énorme, gigantesque...

Certes, si l'art est dans la concession, Wolfe n'est sans doute pas un grand artiste ! Et ses héros ont un passe-temps privilégié, une matrice indétrouvable, un penchant irrépressible : ils parlent !

Ils causent, ils bavardent, ils jasent, ils bafouillent, ils zézaiuent, ils bredouillent, ils murmurent, ils halbutinent, ils pérorent, ils vaticinent, ils rebâchent, ils dégoisent, ils radotent, ils blaguent, ils déclament, ils inventent, ils susurrent, ils discourent, ils improvisent, ils tonnent, ils confessent, ils débîtent, ils crient, ils prononcent, ils plaignent, ils jargonnet, ils baragouinent !

Comme Wolfe, ils ont une passion pour la tempête de mots, pour la démesure, pour l'océan de subtilités. Et ils vivent leur gigantisme, comme lui écrit 14 heures par jour, avec rage et colère. Voilà Gulliver.

Guy Trottier

Le 6e Festival national du livre du 28 avril au 5 mai 1984

Le Festival sert de carrefour aux libraires, écrivains, bibliothécaires, éditeurs, enseignants et autres groupes désireux de faire connaître nos livres et périodiques.

Un festival littéraire

Pour faire connaître la littérature québécoise dans les catégories suivantes: roman, poésie, théâtre, critique littéraire et littérature enfantine.

Nous attendons vos projets originaux, inédits, populaires, pour la fête annuelle des écrivains et des lecteurs.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec:

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE



Louise Myette
Coordonnatrice pour le Québec
C.P. 851, succ. « La Cité »
Montréal (Québec) H2W 2P5
(514) 844-9009
Un programme du Conseil des Arts du Canada

PHOTO: M. R. ST. CLAIR

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Luc Brisson: à la source du mythe

par
Heinz Weinmann

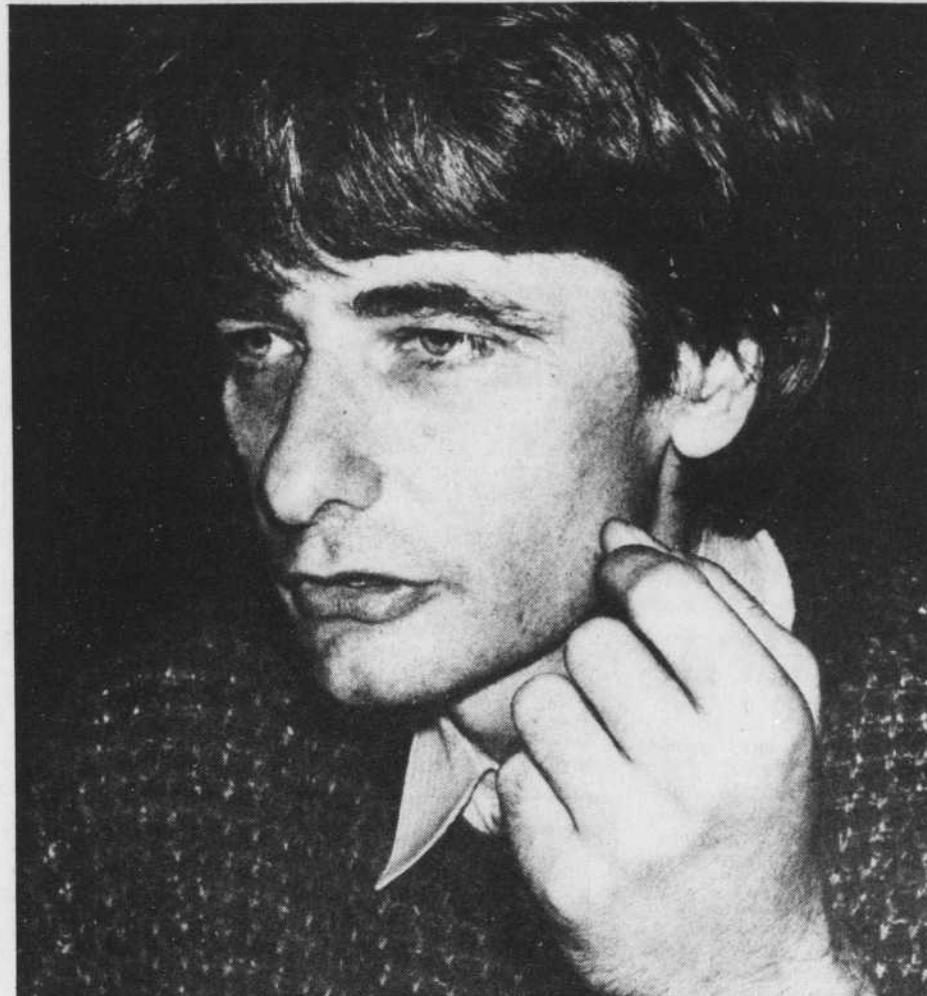
Il y a belle lurette que le mythe a quitté son pays natal, la Grèce antique, pour mener une existence indépendante, autonome. Le mot mythe s'est tellement bien intégré dans le paysage de nos langues modernes que chaque langue nationale le considère comme un produit autochtone.

Et puis, les anthropologues, à commencer par notre père Lafitau (*Moeurs des sauvages américains comparées aux moeurs des premiers temps*, 1724), missionnaire en terre canadienne, ont largement contribué à disséminer le mythe en dehors de son foyer natal, chez les « sauvages » d'Amérique, du Brésil ou de l'Australie. Dans la toundra des Inuits, sur les hauts-plateaux des Bororos du Brésil, le mythe s'est déshérité, s'est banalisé.

À un point tel que des anthropologues comme Claude Lévi-Strauss, des spécialistes de la pensée indo-européenne comme Dumézil, ne cessant d'écrire des livres savants sur le mythe, ont renoncé à le définir. À qui bon définit un objet qui nous est familier, qui fait pratiquement partie de nos meubles ? En effet, Partes, dans ses *Mythologies*, ne nous a-t-il pas montré que nous avons aussi nos mythes modernes, nos épopees : le Tour de France, par exemple.

Plus récemment, M. Detienne (*L'Invention de la mythologie*, 1981) pourtant un des hellénistes les plus dans le vent, déclarait sans crier gare que le mythe n'existe pas, n'a jamais existé et qu'il est dû à la simple invention des mythologues.

Luc Brisson, jeune philosophe québécois, actuellement chercheur au CNRS à Paris, est inquiet de ce laisser-aller méthodologique qui a entouré le mot *mythe* ces dernières années. Pour lui, une seule façon de cerner le mot et la chose : retourner à la source même du mot *mythe*. Tracer la généalogie du mot *mythe* chez l'auteur grec qui, pour la première fois, l'u-



Luc Brisson: du côté de Platon

Photo Jacques Grenier

tilise dans notre acceptation moderne : Platon. C'est à ce travail archéologique patient que son dernier livre *Platon, les mots et les mythes* (Maspero, 1983) nous convie.

L'ouvrage de Brisson met fin au bavardage, fût-il scientifique, sur le mythe. Il fixe son sens tel que Platon l'a fixé une fois pour toutes pour notre civilisation occidentale. À chaque fois que nous parlons de mythe, inconsciemment, nous nous référons à Platon. Quiconque dérangent voudra parler du mythe en connaissance de cause, devra se référer au livre de Luc Brisson.

J'ai rencontré Luc Brisson récemment après un des cours qu'il a donnés pendant un trimestre à l'Université de Montréal et à l'Université

du Québec.

— H. W. Québécois, de formation philosophique, chercheur aujourd'hui au CNRS à Paris, vous êtes également expatrié en France pour vous consacrer à des études sur Platon, sur le mythe dans l'antiquité grecque. Ce travail que vous avez entrepris en France, n'auriez-vous pas pu l'accomplir dans le milieu universitaire québécois ? Pourquoi êtes-vous parti là-bas ?

— L. B. J'ai fait mes études au Québec au moment où le thomisme était en train de céder la place à des études beaucoup plus ouvertes. Et par voie de conséquence, il se présentait un certain nombre de possibilités : sortir du thomisme en faisant de la

philosophie allemande, la phénoménologie husserlienne ; ou bien en se tournant vers la philosophie analytique anglo-saxonne ; ou bien, en faisant de l'histoire de la philosophie.

Ce qui m'attirait dans l'histoire de la philosophie, c'était ses sources, ce qui m'a amené du côté des Grecs, du côté de Platon. Or, le type de travail que je faisais impliquait un certain nombre d'institutions, notamment les bibliothèques, et les groupes de recherche que j'ai trouvés en France. J'ai été heureux de pouvoir travailler avec le groupe de J.-P. Vernant, M. Detienne, P. Vidal-Naquet de l'Ecole Pratique des Hautes Études.

H. W. Ces célèbres hellénistes, qu'ont-ils apporté à

votre démarche de philosophe ?

L. B. En fait, cette équipe considérait les œuvres littéraires et notamment la tragédie comme des documents sur la société grecque, sur l'imaginaire de cette société. Ce que j'ai appris avec eux, c'est à lire les textes philosophiques de la même façon, c'est-à-dire non comme porteurs d'une doctrine philosophique, mais comme document nous permettant de comprendre la réalité sociale, économique, politique et même l'imaginaire de la société grecque.

H. W. De philosophe, vous voilà devenu historien ?

L. B. Il faudrait mieux dire que d'historien de la philosophie, je suis devenu historien de la pensée au sens large. J'ai essayé de voir quels étaient les fondements socio-économiques, mais aussi imaginaires de la pensée philosophique. J'ai voulu faire autre chose que l'histoire de la philosophie. Habituellement, l'histoire de la philosophie, c'est une description des systèmes. J'ai tenté de voir comment ces systèmes naissaient et quelle fonction ils avaient dans la société grecque.

H. W. Fasciné par l'origine de la philosophie en Grèce antique, vous êtes allé en quête de l'origine du mythe, plus précisément dans l'œuvre de Platon.

L. B. En fait, le point de départ de ma recherche, c'est essentiellement une réflexion sur l'usage du terme *mythe* en français et dans toutes les langues contemporaines modernes. Dans toutes ces langues, l'usage du terme *mythe*, en dehors de son contexte « naturel » grec, implique une comparaison.

On ne peut parler du mythe dans le monde amérindien qu'en faisant une gymnastique intellectuelle, qu'en établissant un rapport fût-ce inconscient, entre un type de discours qui joue un certain rôle dans la société amérindienne et le monde de la Grèce antique. On dit donc que ce discours est similaire au type de discours correspondant dans la civilisation grecque.

H. W. Les anthropologues étudient les mythes des

Amérindiens oublient ce qui a rendu possible la reconnaissance de ces mythes en tant que mythes. Ils oublient que « mythe » est une transcription du grec *mythos*. Que signifie ce *mythos* grec ?

L. B. C'est Platon qui en a fixé le sens une fois pour toutes. Avant Platon, mythes signifiait, avis, pensée qui s'exprime. Avec Platon, mythes vient à signifier un discours déterminé. Or Platon fixe, définit le sens de ce discours du mythe en l'opposant au discours du philosophe. Autrement dit, Platon ne décrit ce qui est un mythe que pour mieux l'exclure du domaine du discours.

H. W. De philosophe, vous voilà devenu historien ?

L. B. Platon exclut le mythe, comme il exclut le poète, de sa cité, parce que le mythe, c'est le discours du poète. Pourtant Platon utilise aussi le mythe : le mythe de la grotte, pour ne parler que du mythe platonien le plus célèbre.

H. W. Fasciné par l'origine de la philosophie en Grèce antique, vous êtes allé en quête de l'origine du mythe, plus précisément dans l'œuvre de Platon.

L. B. Justement, Platon, aux livres deux et trois de *La République*, s'attaque au poète non d'un point de vue esthétique, mais d'un point de vue politique. Le poète pour Platon est celui qui fabrique des mythes qui, eux, véhiculent un système de valeurs qui est celui de la société grecque de son époque. Or, dans la mesure où Platon veut opérer une modification radicale dans le domaine politique, il est obligé de s'attaquer au seul discours qui prétend transmettre un système de valeurs par l'ensemble du groupe, à savoir au discours mytho-poétique.

H. W. Pourtant, Platon se sert lui-même de ce discours, comme malgré lui.

L. B. Dans la mesure où pour parler d'un certain nombre de choses, notamment de l'âme des origines du monde, de la cité, dans la mesure où il veut avoir une action politique, Platon est obligé d'avoir recours au mythe. Aussi bien dans *La République* que dans *Les Lois*, ceux qui, dans la cité, doivent être les dirigeants et ceux qui doivent savoir, les philosophes, sont toujours le petit nombre. Ce petit nombre doit persuader le grand nombre de suivre leur direction et d'obéir au modèle qu'il propose.

H. W. Le mythe est donc

tend expliquer aussi l'origine du monde, de la cité et de l'homme.

H. W. En somme, le mythe comme phénomène d'étude naît précisément au moment où le mythe meurt comme phénomène vécu. Les peuples qui baignent dans le mythe, comme le poisson dans l'eau, n'en ont pas conscience.

L. B. Exactement. Tant que le mythe n'est pas mis en doute, il est impossible d'avoir la distance nécessaire pour le nommer, pour le décrire, le critiquer. Justement, Platon apparaît au moment du crépuscule des mythes.

H. W. Luc Brisson, vous fermez une grande boucle que Lafitau, missionnaire chez les Iroquois est venu ouvrir sur cette terre canadienne en comparant les mythes amérindiens avec ceux des Grecs. Québécois, vous rapatriez le mythe que les anthropologues, à la suite de Lafitau, ont disséminé sur tous les continents, à son pays d'origine : la Grèce antique.

L. B. J'essaie de décrire avec le plus grand soin possible l'héliocentrisme qu'implique l'usage du terme *mythe*. Pour cela j'ai dû faire, en effet, le chemin inverse de Lafitau.

FRIEDRICH A. HAYEK

Droit, législation et liberté.

VOLUME 3 : L'ordre politique d'un peuple libre.

Collection "Libre échange," dirigée par

Fernand Aftalion et Georges Gallais-Hamon - 272 pages - 32,900

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Distribution Presses Universitaires de France

Distributeurs exclusifs : les éditions française

141 rue Ampère, Boucherville, JJB 512, tel. (514) 641-0514

UNE ÉDITION VIVANTE 100 « PETITS » ÉDITEURS FRANÇAIS PRÉSENTENT 500 TITRES PEU CONNU AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

La « petite » édition est particulièrement vivante en France actuellement. Alors que les empêches du Livre voient leurs difficultés s'accroître (les exigences de la rationalisation industrielle les condamnant souvent à des coupes sombres dans leurs projets les moins rentables), de nombreuses petites maisons ont pris le relais et peuvent publier des ouvrages de qualité.

Ces ouvrages répondent à un réel besoin des lecteurs : ils sont souvent rapidement épuisés. Encore faut-il pouvoir se les procurer... C'est pourquoi, depuis quatre ans, une maison de distribution spécialisée, DISTIQUE, s'efforce de les mettre à la disposition des libraires, et donc des lecteurs. Là aussi, sans doute, il y avait un besoin puisque DISTIQUE distribue maintenant les catalogues de 150 éditeurs, ce qui représente près de 3200 titres.

Alors, à l'occasion du Salon du Livre de Montréal, nous avons décidé de tenter une expérience : venir mettre à la disposition du public québécois une sélection de ces livres, dont beaucoup de lecteurs ne connaissent pas l'existence ou dont l'obtention est si difficile qu'elle décourage d'avance toute tentative.

Il y aura donc un stand Distique à ce Salon. Et nous y présenterons près de 500 titres, d'auteurs connus et inconnus, en espérant que les lecteurs québécois auront à cœur de venir les découvrir. Et en espérant que nous n'aurons pas à les ramener chez nous...

Car un livre n'est pas fait pour traverser deux fois l'Atlantique.

De Henri Cartier-Bresson à Victor Segalen
un panorama de l'édition française indépendante
jamais vu au Québec

DISTIQUE

au Salon du Livre de Montréal

Stand 351-352

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une société rongée par la violence

par
Roger Duhamel★ Xavier Raufer, *Sur la violence sociale*, Alésia, Paris, 224 pages.

BIEN qu'il soit toujours arbitraire et approximatif de vouloir résumer une situation en un seul mot, il ne semble néanmoins pas excessif de suggérer que le terme de *violence* sied particulièrement à notre époque. Depuis une trentaine d'années, cette exacerbation collective emprunte des formes diverses au sein des sociétés occidentales et contribue à cond

tionner les réflexes, souvent primaires, de nos contemporains.

D'

innumérables ouvrages ont tenté de cerner le phénomène, d'en dégager tous les aspects. Au lieu de se lancer dans de vastes entreprises d'interprétation souvent douteuse, Xavier Raufer a prudemment circonscrit son objet. Il a surtout préféré les résultats d'enquêtes statistiques aux théories sociologiques et morales qui, si satisfaisantes qu'elles soient pour l'esprit, ne collent pas toutes à la réalité.

Sa recherche porte surtout sur la France, quoiqu'il fournit aussi quelques données comparatives puisées dans d'autres pays. Et il écartera de son analyse les manifestations politiques ou religieuses de la violence, s'en tenant à ce qu'il appelle la violence sociale, c'est-à-dire domestique, s'exerçant plus spécialement en milieu urbain.

C'est ce qui s'appelle *changer la vie*, selon la formule tirée du Rimbaud d'*Une saison en enfer* et qui a beaucoup servi, sans que sa signification exacte ait jamais été précisée. La distinction doit en effet s'imposer entre les révolutionnaires voués à la destruction de la société actuelle et les loubards qui poursuivent à l'ombre des HLM leurs petits trafics crâneux.

Les premiers poursuivent un rêve qu'on peut partager ou refuser, tandis que les seconds obéissent à des mobiles egoïstes de cupidité ou de jouissance immédiate. Les uns et les autres, chacun à leur façon, entretiennent un climat social fait d'inquiétude et d'instabilité.

La tentation est grande, surtout en France, de rattacher les signes extérieurs de cette violence à des orientations ou des mesures politiques. Toujours le binôme gauche-droite, incarné aujourd'hui dans le duel Puyriffet-Badinter !

Il

se

semble plus équitable de donner raison à M. Raufer quand il constate que « des gouvernements de toute couleur, du conservateur le plus strict à la social-démocratie la plus ouverte, se trouvent confrontés, dans le monde occidental, à des problèmes de même nature. » Mais nous comprenons mal qu'à la page suivante, il se range à l'opinion de Mme Marcelle Padovani (*Vivre avec le terrorisme*), selon laquelle la violence augmente dans

un pays quand la gauche accède au pouvoir ou même quand elle s'en approche.

Il

est

possible

qu'il

soit

ainsi

mais

il

vaudrait

mieux

demontrer

que l'affirmer

assez

gratuitement

semble

t-il

Ce

qui

est

cependant

conform

à

l'observation

courante

c'est qu'un gouvernement de gauche se scandalise volontiers de la violence, parce qu'il y voit un échec intolérable de sa philosophie, « inspirée de considérations rousseauïstes, souvent naïves, sur le comportement humain. » D'où, parfois, un recours paradoxal à des méthodes plus musclées que celles qu'emploient dans des circonstances analogues un gouvernement de droite.

Le

tableau

est

accablant

qui

nous

révèle

la

progression

constante

de

la

criminalité

et

de

la

délinquance.

Vols

et

cambriolages

se

multiplient

Notons

sans

délai

que

la

moitié

des

assaillants

ar

rêtés

sont

des

toxicomanes

et

que

la

police

ne

rejoint

qu'entre

5

et

15

pour

cent

des

auteurs

d'actes

de

petite

dé

mais

se

démander

d'où

provien

t

se

maux

et

avant

que

le

malade

n'a

succombé

à

ses

maux

gent ces vagabonds, ces errants. La majorité d'entre eux sont issus de l'Assistance publique, des chômeurs chroniques, des immigrés inadaptés, d'anciens prisonniers. La plupart souffrent de troubles affectifs et n'ont à peu près aucune scolarisation. Ces faits diminuent grandement leur responsabilité, mais atténuent-ils celle de la violence ?

Pourquoi la violence sociale ? Il est facile de confondre les causes et les effets. Elle découlait fatallement de l'écrasement des valeurs morales et religieuses. Hypothèse plausible, mais qui nous explique pas les raisons profondes de cet écrasement subit et radical. On peut aussi accuser le choix du brassage social et géographique consécutif à une urbanisation rapide, la concentration en des agglomérations sans âme, le travail des femmes hors du foyer, etc.

Aucune explication n'est pleinement satisfaisante. Xavie Raufer a la modestie de ne pas trancher ce complexe débat. Il serait bon toutefois que la société trouvât enfin assez de vigueur lucide pour enrayer la course à l'abîme avant que le malade n'ait succombé à ses maux.

spiritualité / La lumière de Mère Meera

par
Jean-Marc Fréchette

Le premier ouvrage consacré à Mère Meera, à Sa Personnalité, à Son Oeuvre et à Son Yoga vient de paraître aux Éditions de Mortagne: *Mère Meera ou le Cetana-Yoga* par Claude-Gérard Sarrazin.

Quelques milliers de Québécois connaissent Mère Meera par les deux séjours qu'Elle a faits ici, en 1979 et en 1981. Mère Meera, née dans l'Inde et âgée de 22 ans, est déjà reconnue comme une fulgurante Personnalité spirituelle.

Le Québec a été le premier pays à l'inviter et nous avons découvert avec stupéfaction et joie une jeune Mère d'une beauté radieuse portée des plus étonnantes pouvoirs spirituels. Ceux qui l'ont rencontrée ont pu avoir l'expérience de la Divinité incarnée, ont eu l'occasion de sentir contrarialement la Paix, la Joie, l'Amour, le Pouvoir, la Lumière émanant d'Elle.

Mère Meera est en effet ce que la terminologie indienne appelle un Avatar, c'est-à-dire une Incarnation divine venue sur la terre dans un but particulier. Seul le corps de Mère Meera est humain (du moins en apparence pour notre regard grossier). Sa Conscience est divine. Une Communauté, rédigé par Mme Meera, et publié dans le *Bulletin de la Société Mère Meera* (décembre 1982), précise l'objet de cette Transformation: « Cette Transformation est un changement de la nature humaine et de la nature terrestre; le changement du



Mère Meera

mensonge en la vérité, de la division en l'unité, de l'obscurité et de la souffrance en la lumière et la joie. Parmi les résultats d'une Transformation aussi intégrale, il y aura une légèreté et une luminescence dans notre corps physique grossier. La vie de l'animal et de la plante et les obscurs mondes inconscients seront sujets à un changement similaire. Tout sera changé, de l'état présent lourd, obscur, perverti, en un état de lumineuse divinité.

Toute l'atmosphère terrestre sera spiritualisée par la Toute-Beauté. Et la famille humaine, avec de lumineux corps immortels, deviendra une famille divine ». Mère Meera affirme que tout le travail de la Transformation peut être accompli par la Lumière, puisque la Lumière c'est la Force.

Mère Meera assume la continuité de l'immense travail entrepris par la Mère et Sri Aurobindo. La pensée de Sri Aurobindo (qui pourrait s'apparenter à celle de Teilhard de Chardin) est basée sur l'idée d'Évolution et de Transformation, pour la Réunification des mondes dans la Lumière. (. . .) Son travail étant la Transformation totale, Mère Meera donne Sa Lumière à l'univers entier, y compris la Terre, ainsi qu'aux mondes inconscients.

Un communiqué de Mère Meera, rédigé par Mme Olati et publié dans le *Bulletin de la Société Mère Meera* (décembre 1982), précise l'objet de cette Transformation: « Cette Transformation est un changement de la nature humaine et de la nature terrestre; le changement du

mensonge qui investit la division et la souffrance en la lumière et la joie. Parmi les résultats d'une Transformation aussi intégrale, il y aura une légèreté et une luminescence dans notre corps physique grossier. La vie de l'animal et de la plante et les obscurs mondes inconscients seront sujets à un changement similaire. Tout sera changé, de l'état présent lourd, obscur, perverti, en un état de lumineuse divinité.

Toute l'atmosphère terrestre sera spiritualisée par la Toute-Beauté. Et la famille humaine, avec de lumineux corps immortels, deviendra une famille divine ». Mère Meera affirme que tout le travail de la Transformation peut être accompli par la Lumière, puisque la Lumière c'est la Force.

Mère Meera assume la continuité de l'immense travail entrepris par la Mère et Sri Aurobindo. La pensée de Sri Aurobindo (qui pourrait s'apparenter à celle de Teilhard de Chardin) est basée sur l'idée d'Évolution et de Transformation, pour la Réunification des mondes dans la Lumière. (. . .) Son travail étant la Transformation totale, Mère Meera donne Sa Lumière à l'univers entier, y compris la Terre, ainsi qu'aux mondes inconscients.

Un communiqué de Mère Meera, rédigé par Mme Olati et publié dans le *Bulletin de la Société Mère Meera* (décembre 1982), précise l'objet de cette Transformation: « Cette Transformation est un changement de la nature humaine et de la nature terrestre; le changement du

mensonge qui investit la division et la souffrance en la lumière et la joie. Parmi les résultats d'une Transformation aussi intégrale, il y aura une légèreté et une luminescence dans notre corps physique grossier. La vie de l'animal et de la plante et les obscurs mondes inconscients seront sujets à un changement similaire. Tout sera changé, de l'état présent lourd, obscur, perverti, en un état de lumineuse divinité.

Toute l'atmosphère terrestre sera spiritualisée par la Toute-Beauté. Et la famille humaine, avec de lumineux corps immortels, deviendra une famille divine ». Mère Meera affirme que tout le travail de la Transformation peut être accompli par la Lumière, puisque la Lumière c'est la Force.

Mère Meera assume la continuité de l'immense travail entrepris par la Mère et Sri Aurobindo. La pensée de Sri Aurobindo (qui pourrait s'apparenter à celle de Teilhard de Chardin) est basée sur l'idée d'Évolution et de Transformation, pour la Réunification des mondes dans la Lumière. (. . .) Son travail étant la Transformation totale, Mère Meera donne Sa Lumière à l'univers entier, y compris la Terre, ainsi qu'aux mondes inconscients.

Un communiqué de Mère Meera, rédigé par Mme Olati et publié dans le *Bulletin de la Société Mère Meera* (décembre 1982), précise l'objet de cette Transformation: « Cette Transformation est un changement de la nature humaine et de la nature terrestre; le changement du

mensonge qui investit la division et la souffrance en la lumière et la joie. Parmi les résultats d'une Transformation aussi intégrale, il y aura une légèreté et une luminescence dans notre corps physique grossier. La vie de l'animal et de la plante et les obscurs mondes inconscients seront sujets à un changement similaire. Tout sera changé, de l'état présent lourd, obscur, perverti, en un état de lumineuse divinité.

Toute l'atmosphère terrestre sera spiritualisée par la Toute-Beauté. Et la famille humaine, avec de lumineux corps immortels, deviendra une famille divine ». Mère Meera affirme que tout le travail de la Transformation peut être accompli par la Lumière, puisque la Lumière c'est la Force.

Mère Meera assume la continuité de l'immense travail entrepris par la Mère et Sri Aurobindo. La pensée de Sri Aurobindo (qui pourrait s'apparenter à celle de Teilhard de Chardin) est basée sur l'idée d'Évolution et de Transformation, pour la Réunification des mondes dans la Lumière. (. . .) Son travail étant la Transformation totale, Mère Meera donne Sa Lumière à l'univers entier, y compris la Terre, ainsi qu'aux mondes inconscients.

Un communiqué de Mère Meera, rédigé par Mme Olati et publié dans le *Bulletin de la Société Mère Meera* (décembre 1982), précise l'objet de cette Transformation: « Cette Transformation est un changement de la nature humaine et de la nature terrestre; le changement du

mensonge qui investit la division et la souffrance en la lumière et la joie. Parmi les résultats d'une Transformation aussi intégrale, il y aura une légèreté et une luminescence dans notre corps physique grossier. La vie de l'animal et de la plante et les obscurs mondes inconscients seront sujets à un changement similaire. Tout sera changé, de l'état présent lourd, obscur, perverti, en un état de lumineuse divinité.

Toute l'atmosphère terrestre sera spiritualisée par la Toute-Beauté

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pompiérisme dans le cosmos

par
Francine
Laurendeau

THE Right Stuff — traduisez « l'étoffe des héros » — retrace une étape passionnante de l'histoire de la conquête de l'espace, depuis l'exploit de Chuck Yeager, le premier pilote à franchir le mur du son, en 1947, jusqu'à la fin du programme Mercury qui devait, au début des années 60, propulser successivement dans l'espace sept cosmonautes aussi-tôt consacrés héros nationaux. Et depuis tombés dans l'oubli. Sauf John Glenn qui a su se recycler. Sénateur de l'Ohio, il sera l'an prochain un des candidats à la course à la nomination démocrate pour les élections présidentielles.

Cette superproduction de trois heures quinze, qui a coûté \$29 millions, a d'abord été un livre écrit par Tom



« The Right Stuff : un film admirablement bien documenté, mais...

Wolfe à la mémoire des pionniers américains de l'aéronautique. C'est Philip Kaufman, réalisateur entre autres

d'un remake d'*Invasion of the Body Snatchers* (1978) qui a adapté et mis en scène cette odyssée des temps modernes.

Il en résulte un film admirablement documenté puisque tourné avec l'entière col-

EN TÊTE D'AFFICHE

■ **Rope.** Dans la série des reprises de classiques hollywoodiens, voici un film surtout reconnu pour son tour de force technique; Hitchcock a en effet tourné ce film en 1948 sans faire d'arrêt et donc de plans à l'intérieur de chaque bobine de 10 minutes. L'ensemble principalement interprété par James Stewart donne donc l'impression d'être d'un seul et même plan. (Alexis Nihon et Square Decarie).

■ **Benvenuta.** Les abysses de la passion. Quatre merveilleux comédiens: Fanny Ardant, Vittorio Gassman, Mathieu Carrière et François Fabian. Une très belle réalisation du Belge André Delvaux. Grand Prix spécial du jury au dernier Festival des films du monde. (Élysée).

■ **Pauline à la plage.** Le nouveau film d'Eric Rohmer, un de ses plus réussis. Une comédie d'amour sur le bord de la mer. Spiritual, perspicace, sensuel aussi. Un délice ! (Parisien).

■ **Rien qu'un jeu.** L'inceste, un problème grave, voilà le propos de cette réalisation de la Québécoise Brigitte Sauriol qui n'a cependant pas su en faire un long métrage dramatique vraiment convaincant. (Champlain, Odéon Brossard, Laval).

■ **Merry Christmas, Mr. Lawrence.** Un camp de prisonniers à Java en 1942 et le mur d'incompréhension qui sépare les vainqueurs japonais des prisonniers britanniques. Un film de Nagisa Oshima avec Davis Bowie et Ryuichi Sakamoto. La musique est excellente. (Place du Canada).

■ **Culloden.** La bataille de Culloden en 1746 entre les troupes britanniques et les Écossais. Un film sur la répression tournée en 1964 par le cinéaste percutant qu'est Peter Watkins. (Conservatoire d'art cinématographique, le 2 novembre).

tout de suite penser aux Rosenberg. Des questions laissées en suspens, mais interprétation et réalisation vibrantes. (Loews).

■ **L'Eté meurtrier.** A voir pour Isabelle Adjani: drôle, provocante, farouche, désespérée, inquiétante. Elle joue le rôle d'une vamp de village qui veut venger sa mère violée. Avec Alain Souchon aussi. Un film de Jean Becker. (Berri et Brossard).

■ **Carmen.** Deux danseurs flamenco vivent la même relation passionnée que celle des personnalités qu'ils interprètent. Intelligent, intense, superbe ! De Carlos Saura qui nous avait donné dans le même esprit « Noces de sang ». A voir absolument. (Crémazie).

■ **Les dieux sont tombés sur la tête.** Du haut des airs, un pilote laisse tomber une bouteille de Coke qui sera la cause de mille malheurs dans une tribu de bushmen. Voilà le point de départ d'une comédie explosive, aussi étonnante que variée, réalisée par James Uys. (Berri et Cartier-Laval; en anglais, Cinéma de Paris).

■ **Danton.** D'Andrzej Wajda, un film axé sur l'opposition entre Danton et Robespierre à l'époque de la Révolution française. Un souffle puissant, une rude photographie et deux comédiens, Gérard Depardieu et Wojciech Pazoniak qui, pour l'excellence de leur jeu, se sont mérités ex-aquo le prix

d'interprétation masculine du dernier Festival des films du monde. (Berri).

■ **Coup de foudre.** Un peu plus qu'une amitié, un peu moins qu'une passion entre deux jeunes femmes mariées des années 50. A voir pour l'interprétation sensible de Miou-Miou et Isabelle Huppert et la réalisation non moins sensible et juste de Diane Kurys. (Dauphin).

■ **La Turbulence des années dures.** Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner finalement la crise économique actuelle. Un documentaire original signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. Sesterce d'argent et Prix oscarisé au Festival de Nyon. (Cinéma Parallèle jusqu'au 1 novembre).

■ **Zellig.** Un pseudo-documentaire sur un homme-caméléon des années 20 qui devient semblable à tous ceux qu'il côtoie. Une technique, un collage et des trucages merveilleux. La comédie la plus étonnante et la plus originale de Woody Allen. (Place Ville-Marie).

■ **Danton.** Un pseudo-documentaire sur un homme-caméléon des années 20 qui devient semblable à tous ceux qu'il côtoie. Une technique, un collage et des trucages merveilleux. La comédie la plus étonnante et la plus originale de Woody Allen. (Place Ville-Marie).

■ **Beyrouth I à défaut d'être mort.** En octobre 1982, au lendemain du massacre de Sabra et Chatila, Tahani Rached tourne à Beyrouth un document-témoin sur les réfugiés de la capitale libanaise décharnée. (Outremont, 4 novembre).

Richard GAY

LA BOÎTE À ÉCHOS

Les flûtistes-duettistes Dominique Soucy et Danièle Jaffer Khan donnent un récital dans le cadre du deuxième concert Début. Elles interpréteront des œuvres de Bach, Reinecke et Fauré ce soir, à 20 h à la salle Pollack. Entrée: \$5.

À la chapelle Loyola (7141 rue Sherbrooke ouest) à 20 h, le clarinettiste Sherman Friedland et le pianiste Kenneth Wolf interprètent des œuvres de Wanhal, Milhaud, Brahms et Wolf. Entrée libre.

Le sitariste Abdul Halim Jaffer Khan donne un concert au Musée des Beaux-Arts ce soir à 19 h 30. Les billets sont en vente au comptoir d'accueil du Musée à \$10 et \$6 (pour les étudiants et membres du Musée). 285-1600.

Une exposition sur l'évolution de la radio se déroule jusqu'au 13 novembre au Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa. Le Musée est ouvert du mardi au dimanche, de 9 h à 21 h.

laboration du département américain de la Défense et, surtout, de la NASA. Le spectateur pourra y revivre les événements marquants de cette course où l'URSS — souvenez-vous du Spoutnik et de Gagarine — avait une bonne longueur d'avance sur l'Amérique humiliée dans son orgueil national. Les détails étonnantes et savoureuses manquent pas sur, notamment, l'entraînement surhumain imposé aux 56 pilotes d'essai sélectionnés. Et savez-vous qu'avant d'opter pour des pilotes d'essai, on avait sérieusement envisagé d'envoyer en orbite des athlètes de cirque ?

Tout cela ponctué de rapports d'une époque. Les shows télévisés d'Ed Sullivan, la couverture du magazine Life, les discours du président John Kennedy... Nul doute que jeunes et moins jeunes se repaissent de ce film à la fois instructif et impressionnant qui vous en met plein la vue et plein l'ouïe, spectaculaire hommage à des héros méconnus.

Dommage que la réalisation ne soit pas à la hauteur du sujet et des efforts déployés. Habilé à filmer les séquences les plus acrobatiques, Philip Kaufman est visiblement mal à l'aise dans les scènes quotidiennes. La direction de comédiens est statique, les dialogues frôlent souvent la débilité. Et si les effets spéciaux sont réussis, les effets comiques, eux, sont tellement appuyés qu'ils ralentissent régulièrement leur cible.

Mais le plus pénible c'est quand on décide de nous servir du grandiose. Immanquablement, les temps qu'on voudrait forts du film sont annoncés et soulignés par une musique bousculée, signée Bill Conti, dont le style emphatique rappelle John Williams, un autre musicien de films qui confond grandeur et grandiloquence.

Car rien ne saurait remplacer le souffle, le lyrisme.

Et tout ce tapage n'arrive pas à susciter l'émotion qui devrait nous envahir quand, pour ne citer que cet exemple, John Glenn, fier dans sa capsule, s'émerveille comme un enfant devant la courbure de la Terre... Cela aurait pu être un grand moment de cinéma. Mais force nous est de reconnaître que ce document, valable à plusieurs titres, est un monument de pompiérisme. À l'impérial.

★★★

Convaincu de la nullité de son talent — il s'est déjà cru poète —, Frank (Michael Caine) se contente désormais de son poste à l'université qui lui permet de siroter son whisky en paix et de couler des jours tranquilles auprès d'une compagnie compréhensive. Ses étudiants sont à la fois scandalisés et ravis par ce professeur de littérature dont l'enseignement n'a rien de conventionnel.

Jusqu'au jour où, dans son bureau, Rita (Julie Walters) fait irruption. Venue tout droit des faubourgs, Rita, à 26 ans, est possédée par la rage d'apprendre. Et c'est Frank que l'administration a désigné pour la guider dans la voie de la connaissance. Si la situation rappelle, au départ, Pygmalion, l'intrigue va considérablement s'en éloigner puisque Frank, d'abord

séduit par les trésors de spontanéité de son élève, se prendra à regretter au bout de quelques mois la plébiscite inculte qui devient, petit à petit, une étudiante presque banale à ses yeux...

Educating Rita, du dramaturge anglais Willy Russell, a remporté un tel triomphe sur les planches britan-

niques qu'on a décidé de porter la pièce à l'écran. C'est à Lewis Gilbert, réalisateur entre autres de trois James Bond, qu'a échu cette tâche. Il s'en tire fort honorablement. D'excellents comédiens font valoir un texte spirituel et bien construit. Du bon théâtre filmé. Au Cinéplex.

Rencontre avec une femme remarquable



POUR TOUS

■ **Louisette Dussault**
dans la création de « Laure Gaudreault »
Un film de Isolde Cadot-Brossard.
Produit par Les Films Cénotas Inc.
Avec Julie Rita (Julie Walters),
L'Institut québécois du cinéma,
La Société de radiodiffusion et de télévision du Québec,
Le Comité de l'enseignement de Québec.

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4

288-3141

PdesA

12.30, 14.15,
16.00, 17.45,
19.30, 21.15.

« Un film plein d'humour... fantastique avec des personnages merveilleusement irréels. » — LA PRESSE / Serge Dussault

« Très beau film à voir. IRENE PAPAS est éblouissante » — BON DIMANCHE / Laurent Gagliardi

« ... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction. » — Satire fantastique... — DIMANCHE MINT / Monique Piché

« On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là. » — LE DEVOIR / Francine Laurendeau

« C'est à voir. Un très beau film. » — RADIO CANADA / Francine Grimard

« Poésie fantastique... Extravagance insigne. » — FILM A L'ECRAN

« REMARQUABLE » — L'HUMANITE / F.M.

DIMA FILM présente

erendira

L'incroyable et triste histoire de la candidate Erendira et de sa Grand-Mère diabolique

14 ANS

IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982

ELYSEE 2

35 MILTON 842-6053

SAM.-DIM.: 1.05, 3.05, 5.05,
7.05, 9.05, SEM. 7.05, 9.05.

« À VOIR ABSOLUMENT...
SANS AUCUNE HÉSITATION! » — Laurent Gagliardi, Bon Dimanche

SURTOUT, A NE PAS RATER
Pour rien au monde je n'aurais raté le Rohmer. La beauté des images, le découpage rigoureux, la lumière, l'esprit, l'intelligence, la finesse... — Serge Dussault, LA PRESSE

EXCITANT
L'humour et l'esprit d'Eric Rohmer illuminent le nouveau film français et apportent, j'espère, de nouveaux admirateurs à Rohmer, le plus brillant et original réalisateur de notre époque. Un autre délice de Rohmer. — Vincent Canby, NEW YORK TIMES

BRILLANT
Amanda Langlet dans le rôle de Pauline émerge des plages brûlantes comme une des plus émouvantes nymphe de toute l'histoire du cinéma. Un brillant divertissement! — Andrew Sarris, VILLAGE VOICE

14 ANS

BERLIN 1983
OUVRAGE D'ARGENT
POUR LA JEUNESSE
GRAND PRIX
DE LA CRITIQUE

Fauvine
ERIC ROHMER

ERIC ROHMER

Amanda LANGLET Arielle DOMBASLE / Pascal GREGORY
Frédéric ATKINE / Simon de LA BROSSE / ROSETTE
Images: Never ALMI NORBS / Non Georges PRAT
Coproduction: MARGARET MINT / GAZ
VIVAFILM

14 ANS

Le PARISIEN 4

480 ST-CATHERINE O 866-3856

12.10, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45,
SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.35.

2e Semaine!

Le PARISIEN 4

480 ST-CATHERINE O 866-3856

12.10, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45,
SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.35.

PLUS QU'UN SIMPLE REPORTAGE...

BEYROUTH!

« À DÉFAUT D'ÊTRE MORT »

Le cinéaste Tahani Rached a ramené du Liban des images qui racontent la douleur, la colère et l'espoir de réfugiés libanais exilés en leur propre pays... Tahani Rached, cinéaste

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

National Film Board of Canada

Office National du film du Canada

</div

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Under Fire, un film captivant

par
Richard Gay

SANS être un film important, ni même un long métrage imprégné de la personnalité d'un véritable auteur de cinéma, *Under Fire*, réalisé par Roger Spottiswoode et principalement interprété par Nick Nolte, Gene Hackman, Joanna Cassidy et Jean-Louis Trintignant n'en demeure pas moins un film captivant et passionnant.

Passionnant parce que *Under Fire* superpose dans un même tout la révolution au Nicaragua en 1979, les choix difficiles de trois journalistes qui y couvrent les événements et un drame amoureux qui implique ces trois mêmes personnages. Film politique, film sur la vérité et la fonction du journalisme, film d'amour aussi, les trois dimensions du scénario de Ron Shelton et Jonathan Frithman s'interpénètrent habilement sans jamais nuire à leur portée respective.

Bien qu'il s'agisse ici d'une importante production américaine, *Under Fire* présente un tableau de la situation politique au Nicaragua diamétralement opposé aux vues officielles du gouvernement américain et opte plutôt pour le point de vue sandiniste. Ne serait-ce qu'à cause de cette prise de position courageuse, qui place d'un côté le peuple et le clergé et de l'autre le gouvernement fasciste de Somoza; les mercenaires et les forces américaines, *Under Fire* mérite le déplacement.

Le récit gravite autour d'un photographe joué par Nick Nolte, un photographe



Gene Hackman, à gauche, et Nick Nolte dans «Under Fire»

qui, pour de grands hebdomadiers comme le Time, parcourt le monde d'un point à l'autre, du Moyen-Orient à l'Afrique à l'Amérique du Sud.

Arrivé à Managua, il s'informe de la situation et commence à photographier tout ce qu'il voit. Plus il s'informe, plus il accumule les photographies, plus il constate de ses yeux la situation, et plus il développe une certaine sympathie pour les révolutionnaires. Et lorsque ceux-là lui demanderont de faire une photographie qui pourrait aider sensiblement leur cause, il hésitera longtemps mais finalement acceptera. Le photographe, l'observateur est devenu participant, lui qui avait pourtant dit «I don't take sides, I take pictures.»

Cette prise de position lui sera sévèrement reprochée par Alex, un ami journaliste interprété par Gene Hackman. Reproche d'autant plus acéré que le photographe est maintenant lié avec Claire Joanna Cassidy qui était auparavant l'amie d'Alex.

Mais Alex sera abattu par les forces fascistes, ce qui non seulement résoudra le conflit amoureux, mais l'incident enregistré sur pellicule par le photographe permettra aussi d'apporter un irréfutable démenti à la version gouvernementale des faits.

Et dans tout cela le mystérieux Marcel Jazy qu'invente Jean-Louis Trintignant aura joué un rôle plutôt louche, celui d'un agent de la CIA qui prétend être un homme d'affaires mais, parce qu'il parle trop et aime trop les femmes, ne réussit à tromper personne.

Un film complexe, accaparant, brûlant donc, réalisé par un cinéaste, Roger Spottiswoode, qui n'avait tourné jusqu'ici que deux films vite oubliés soit *The Pursuit of D.B. Cooper* et *Terror Train*.

Under Fire constitue un long métrage nettement plus réussi que *Beyond the Limit*, un autre récit à saveur politique à l'affiche aussi sur nos écrans, un film qui n'est pas sans faire penser au film *Le Faussaire* que Volker Schlöndorff a tourné à Beyrouth, une réalisation comparable aux meilleurs films de Costa-Gavras.

En effet les images parlent éloquemment, les dialogues complètent le tableau de façon précise mais jamais

constante, et les personnages interprétés avec talent s'imposent sur l'écran non pas comme les simples véhicules d'une vision politique mais comme des êtres que les événements environnent troublent et déchirent. Trouble qui devient aussi celui du spectateur.

Enfin, détail à souligner, les coups de feu, les balles qui souvent ratent leur cible mais parfois l'atteignent, auront rarement paru aussi réalistes à l'écran. L'impact de l'ensemble ne s'en trouve que plus renforcé. (Loews, Place Ville-Marie, Westmount Square, Dorval).

Comme *The Outsiders*, son film précédent, *Rumble Fish*, le 11e long métrage de Francis Ford Coppola, est inspiré d'un roman de S.E. Hinton, est principalement interprété par Matt Dillon et a pour principaux personnages de jeunes délinquants. Aussi, même si *Rumble Fish* apparaît globalement plus intéressant que *The Outsiders*, cette nouvelle réalisation est entachée des mêmes faiblesses fondamentales.

Dillon joue le rôle de Rusty-James, un adolescent qui avec ses amis n'a rien de mieux à faire que d'affronter des bandes rivales, imitant en cela son frère ainé surnommé The Motorcycle Boy. Rusty-James vit en fait une crise d'identité qui deviendra plus aiguë encore quand son frère, un être prisé qui avait quitté la ville pour la Californie, revient auprès des siens.

Il faut savoir que des «rumble fish» sont de petits poissons sèmeois qui mis en présence l'un de l'autre feront tout pour détruire leurs semblables et qui placés devant un miroir voudront même se détruire eux-mêmes. Ces poissons qu'on verra d'ailleurs en couleur dans ce film pourtant tourné en noir et blanc deviennent donc le symbole des jeunes eux-mêmes qui ne pensent qu'à se battre et qui en fait s'auto-détruisent.

Mais une fois ces éléments donnés, le scénario lui-même se contente de peu: les personnages, dont le père rendu par Dennis Hopper, manquent de contours, de précision, de consistance véritable et le récit mal mené s'essouffle.

L'intérêt de Coppola est ailleurs. Au niveau du visuel, une image noir et blanc, stylé

lisée à la jonction de l'expressionisme allemand et du réalisme américain. Au niveau de la bande sonore aussi, une trame musicale très sophistiquée conçue par le batteur Stewart Copeland du groupe The Police et qui confère à l'ensemble tension, urgence et nervosité.

Mais si *Rumble Fish* offre un intérêt photographique certain et un intérêt musical indéniable, la stylisation visuelle et sonore paraît constamment artificielle, disproportionnée, précieuse par rapport au propos, un peu comme le jeu poseur et agaçant de Matt Dillon devant qui Mickey Rourke, dans le rôle du frère ainé, paraît beaucoup plus sobre et juste.

Ainsi *Rumble Fish* constitue, comme d'autres films de Coppola et comme *La Lune dans le caniveau* de Jean-Jacques Beineix, un autre exemple d'un cinéma qui se complait dans l'expérimentation et séduit par sa stylisation mais qui, sous cette belle coquille, reste profondément insatisfaisant et bascule même parfois dans le ridicule. (Square Décarie et Alexis Nihon).

The Osterman Weekend, adapté d'un roman de Robert Ludlum, est une réalisation de Sam Peckinpah, un cinéaste qui nous a pourtant donné des films tels que *The Wild Bunch* et *The Straw Dogs* et que la publicité dans ce cas-ci semble ignorer.

R-C marque des points

LES résultats de sondages d'écoute qui viennent d'être dévoilés par Radio-Canada montrent une nette progression de la popularité (par rapport à 1982) des émissions de la télévision d'Etat aux dépens de celles de Télé-Métropole.

Aux heures de grande écoute en semaine, la pièce maîtresse dans la grille horaire de la station privée, *Michel Jasmin*, subit une baisse importante. Dans sa seconde demi-heure, il se trouve face à la concurrence du *Téléjournal* de Bernard Derome.

Ce sont des chiffres de la maison Sondeurs BBM (Bureau of Broadcasting Measurement) pour la période du lundi 19 septembre au dimanche 2 octobre et s'appliquent à la région métropolitaine (îles de Montréal et de Laval, secteurs les plus densément peuplés des rive-sud et rive-nord).

Quelque 1 180 «cahiers» BBM ont été remplis par les téléspectateurs sondés. La population totale de cette région est d'environ 4,4 millions d'âmes et le facteur d'extrapolation utilisé par BBM est 3,740.

Durant les deux semaines correspondantes de l'automne 1982, Michel Jasmin attirait 761 000 amateurs et il n'en obtient plus maintenant que 569 000. Ces données sont des moyennes allant du lundi au vendredi.

A l'ouverture de la soirée, *Galaxie* (animé par Réal Giguère, à 19 h) obtient des totaux nettement moins bons qu'*'Un monde en folie'*, diffusé à la même heure l'an dernier par TVA.

Du lundi au vendredi, le jeu questionnaire de M. Giguère intéresse 431 000 amateurs alors qu'*'Un monde en folie'* en attirait 709 000 l'an dernier.

Ces sondages donnent également la part d'auditoire de chaque chaîne, c'est-à-dire la portion de l'auditoire regardant la télévision à ce moment-là. Pour la région de Montréal, BBM tient compte des stations françaises et anglaises (canadiennes et américaines).

A 22 h, M. Derome et ses collègues journalistes prennent une pointe de 23 pour cent du gâteau global de l'auditoire alors que, l'an dernier, diverses émissions de Radio-Canada n'en avaient que 10 pour cent.

Le magazine qui suit, *Le Point*, avec Denise Bombardier et Simon Durivage, n'obtient qu'une partie de 21 pour cent alors qu'en 1982 le *Téléjournal* (alors plus tardif) atteignait 24 pour cent.

Le Point fait face aux *Nouvelles TVA* (22 h 30) qui se maintiennent d'un automne à l'autre avec une partie de 28 pour cent. En chiffres absolus, le bulletin de la chaîne privée subit cependant une légère baisse, de 375 000 à 360 000 personnes.

A l'heure du souper, le bulletin radiocanadien, présenté par Louise Arcand, obtient une partie de 23 pour cent. Celui de 1982 attirait 19 pour cent des téléspectateurs.

Le 18 Heures (bulletin du réseau TVA) voit sa part diminuer de 30 à 28 pour cent. Ses chiffres absolus glissent de 475 000 à 420 000.

la violence et les ralentis propres à Peckinpah, saisit l'attention du spectateur qui jusque-là cependant s'ennuie un peu. (Atwater et Côte-des-Neiges).

Revoir Aron

UNE chance ultime de revoir la dernière émission télévisée à laquelle ait participé le grand penseur français Raymond Aron se présente demain dimanche, à 14 h, au réseau TVFQ 99.

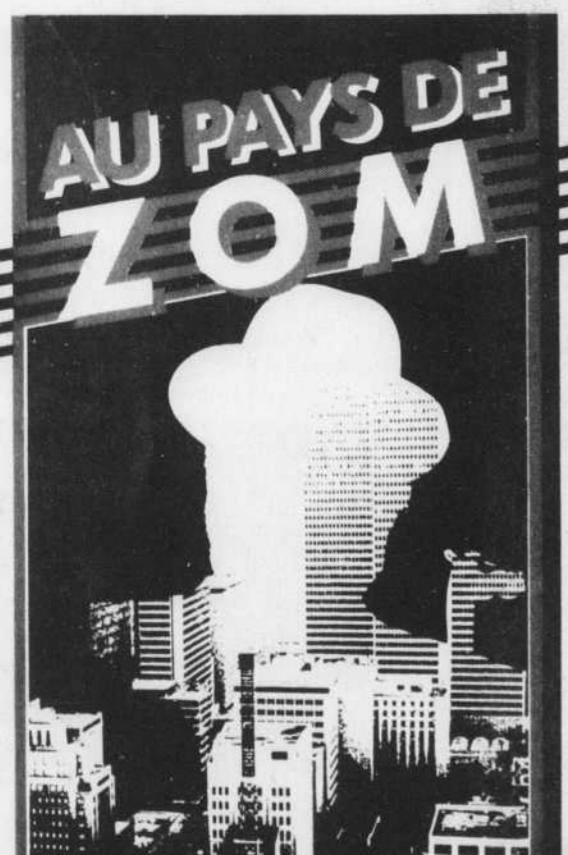
Intitulée *Le Vingtième Siècle de Raymond Aron*, cette émission de la populaire série française *Apostrophes* fut enregistrée en septembre dernier à l'occasion de la sortie de ses Mémoires, quelques semaines seulement avant son décès subit.

On y voit un homme encore vif, argumentant avec précision, répondant à ses jeunes interlocuteurs, les retenant même sur la précision de leurs citations. La fatigue de l'âge se sent et se voit durant l'émission mais n'a pas altéré les facultés intellectuelles du personnage.

On découvre aussi un homme qui contrairement à ce qu'on a pu en dire, était chaleureux, affable et doué d'un humour subtil. Il parle des personnes qu'il a côtoyées, de l'histoire du dernier demi-siècle; il parle aussi de lui, du bonheur qu'il n'a pas vraiment connu et de la mort qu'il acceptait désormais comme proche et inévitable.

F. B.

Un film attendu...
un événement cinématographique!



le plus récent film
de Gilles Groulx

joué et chanté par Joseph Rouleau
sur une musique de Jacques Hétu
dans le cadre du 12e Festival international
du nouveau cinéma

le vendredi 4 novembre à 19h30
au Théâtre St-Denis, salle 2
en reprise le 5 novembre à 13h30



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

«Une des plus ravissantes surprises de la saison»

«Une comédie littéraire, parfaitement conçue, en dehors de l'ordinaire. Julie Walters est rafraîchissante»

— Gene Shultz, NBC-TV TODAY SHOW

«Rita éducatrice» honorairement diplômée. Un vrai bon film... très agréable, merveilleusement mélancolique, magnifiquement réaliste. Les performances de Michael Caine et de Julie Walters sont excellentes»

— Joel Siegel, WABC-TV

«Une comédie contemporaine charmante avec une adaptation styliquement conçue par Michael Caine et Julie Walters»

— Judith Crist, SATURDAY REVIEW

«Julie Walters dans son premier film livre une performance digne d'une nomination à l'Académie, elle est drôle, émouvante, sage, stupide, tenace, sentimentale.»

— Bob Thomas ASSOCIATED PRESS



MICHAEL CAINE and JULIE WALTERS

UNE PRÉSENTATION EXCLUSIVE

tous les jours aux 3 cinémas à: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:15, 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30 plus vendredi et samedi, dernières représentations 11:20 - 11:35

ENFIN PORTÉ À L'ÉCRAN !

PIERRE DAVID et CLAUDE HEROUX présentent

MICHAEL YORK

POUR TOUS

L'histoire émouvante d'un homme guidé par la passion de vivre:

MARTIN GRAY

AU NOM
DE
TOUS
LES MIENS



Aux Champlain, Villeray, Brossard et Laval: Lun. à ven.: 8:30 - 9:15
Sam., dim.: 12:30 - 3:10 - 6:30 - 9:15

CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE-PAPINEAU 524-1685

ODEON 1 - LAVAL

CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

VILLERAY
ST-DENIS - JARRY 388-5577

ST-JEAN

CINEMA CAPITOL

BROSSARD 3
MAIL CHAMPLAIN 465-5906

ST-JÉRÔME

CINEMA BEX

AUSSI DANS PLUSIEURS AUTRES SALLES DE LA PROVINCE

Une histoire à la fois paisible, effrayante et drôle...
mon film le plus romantique et le dernier de ma carrière !



BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1:15 - 4:50
8:30

cinemasplus présente

un film de

François Truffaut

POUR TOUS

Être homme me semble banal. Être femme me paraît extraordinaire.

François Truffaut

Un film que nous vous recommandons... vivement!

Bon Dimanche

Un film délicieusement spirituel.

Le Devoir

J.-L.
Trintignant / Fanny
Ardant

VIVEMENT
DIMANCHE!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

MOREAU

Bonne fête, Jean-Guy !

par
Mireille Simard

AUJOURD'HUI, Jean-Guy Moreau célèbre son anniversaire. 40 années sur son gâteau. 40 ans de souvenirs et d'expériences. 40 ans à se préparer pour avoir... 40 ans !

Jean-Guy Moreau appartient à cette génération d'artistes (Charlebois, Forestier, Lelièvre) qui travaillent depuis 20 ans et qui ont réussi, bon gré mal gré, à tenir bon malgré les tempêtes, les modèles et les échecs. Roi incontesté des imitateurs québécois, il présente à tous les deux ans un nouveau spectacle. Le voilà donc qui s'amène cette semaine avec son dernier-né, *La tête des autres*, son sixième show en neuf ans.

Avant d'interviewer Moreau, j'étais persuadée que la rencontre se transformeraient en un véritable feu roulant de rires, en une vaste plaisanterie qui me laisserait le ventre crispé par une incalculable suite de gags, les mâchoires en doléries par un rire ininterrompu.

Mais Jean-Guy Moreau n'est pas fondamentalement drôle. Du moins à première vue. Ce jour-là, son angoisse dominait largement. La peur gigantesque face à l'accueil que l'on réservera à son nouveau spectacle prenait toute la place, l'insoudable panique que l'artiste ressent sur les derniers miles avant le jour « J ».

Moreau a délaissé les gadgets compliqués, la lourde quincaillerie de musiciens et d'équipements qui avait fait couler en partie son spectacle précédent, *Manquez pas le bateau*. L'autre raison de cet échec réside dans la thématique choisie. « J'ai fait le show qu'il ne fallait pas faire. Quatre mois après le référendum, en pleine période de déchéance et de saturation politique, j'ai pensé qu'on pourrait s'en sortir par l'humour. Mais la plante n'était pas fermée. Les gens ont ri jaune. C'a été un spectacle plus difficile à vendre. »

Moreau délaissait l'idée du spectacle-concept qu'il a longtemps chérie et qu'il trouve trop limitée. Dans *La tête des autres*, 50 personnages défileront à la



Jean-Guy Moreau (à gauche) imite le maire Jean Drapeau, en compagnie de Claude Dubois, surnommé par certains «Dominique Savio» (Photo Jacques Grenier)

The Mikado, un spectacle du Festival de Stratford

Le Festival de Stratford présente jusqu'à dimanche, *The Mikado*, une comédie musicale de Gilbert et Sullivan qui a été jouée tout l'été à Stratford. Mise en scène par Brian McDonald, cette comédie retrace la difficile histoire d'amour entre Nanki-Poo et Yum-Yum, deux jeunes japonais amoureux l'un de l'autre. À mi-chemin entre l'opérette et la comédie musicale, cette comédie légère met en vedette Avo Kittask, John Keane et Marie Baron.

Jeudi à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA où cette pièce est présentée, le public présent a pu admirer le rythme des chorégraphies et l'extraordinaire pré-

sence de Avo Kittask qui interprète le rôle du Mikado, le chef incontesté du Japon. Les sifflements intempestifs du « Grand tout le reste », Eric Donkin ont également soulevé les rires de l'assistance.

À la suite de cette représentation parainnée par la Société d'arthrite, Peter Duffield du Conseil des Arts du Canada a remis un chèque de \$50,000, le prix Molson, à Brian McDonald pour sa contribution à la culture canadienne. M. McDonald est chorégraphe résident des Grands Ballets Canadiens et a créé notamment les ballets *Tam Ti Delam* et *Carmina Burana*.

DUBOIS

Une image de pureté

par
Mireille Simard

Depuis qu'il a repris le droit chevron, Claude Dubois multiplie les entrevues limpides. Avec ses petits cheveux courts, ses jeans propres et son regard qui vous plonge droit dans les yeux, il respire une petite odeur de droiture qu'on ne lui connaît jamais connue. Son passé de bum drogué et alcoolique est derrière lui, le présent s'inscrit sous le signe du chanteur qui plaît à toute la famille. Une métamorphose brutale à laquelle bien des vedettes auraient succombé.

Son changement est tel que Mouffe, qui signe la mise en scène du spectacle qu'il entreprend cette semaine au St-Denis, l'a surnommé... Dominique Savio, du nom du saint qui a vécu sous l'enseigne d'un vertueux « plutôt la mort que le péché ». Un bien étrange comparaison ! Claude Dubois, 36 ans, une vie de femmes et de plaisirs derrière lui, n'a rien, alors là rien, d'un saint. Avec lui, c'est plutôt « le péché plutôt que la mort ».

À la voir dans sa version 1983, sage et propret, il a perdu son air négligé qui avait fait sa marque de commerce. Au paravant, il injurie le public, dormait sur le micro et ratait ses rendez-vous. « Mais comme c'était la mode du comportement grossier et du look débraillé, j'étais ben correct. »

Comparé à son image d'autan où il était le diable, Claude Dubois apparaît bien sûr comme un saint. Après la descente aux enfers dans l'héroïne et la fourberie, c'est une belle rebondissement en superposition vers le ciel. Au Forum il a un an, Claude Dubois s'est fait dire par 18.000 personnes qu'on voulait encore de lui et son album des retrouvailles *Sortie Dubois* s'est vendu à 170.000 copies. Quant à son tout dernier, *Implosif*, il avait trouvé 50.000 fervents ayant même dû être imprégné. Une réhabilitation en or !

Aux mauvaises langues qui additionnent succès et arrestation, Claude Dubois rétorque : « Mais pourquoi pensent-ils que j'ai eu ma face dans les journaux tous les jours pendant le procès ? C'est parce que j'étais populaire avant. Crois-moi, quand tu risques de prendre une peine à perpétuité, tout ce que tu veux, c'est de régler ton cas avec les avocats et le juge. Pas devenir un exemple national ! »

N'empêche... Claude Dubois confie que cette histoire a été un tremplin de promotion extraordinaire. Qu'il exploite dans une certaine mesure comme dans

Femme ou fille, une chanson où il raconte sa vie de pop-star gâtée. « C'est sûr que je m'expose. Quand je chante ce que je fuyaïs, je l'avais en dedans de moi, je parle de ma vie de rocker. C'est sûr que j'aurais pu garder la touche dans le fond d'un tiroir. Mais c'est toujours très fort d'arriver à être capable de parler de choses dont on aurait tendance à être gênées. »

Pourtant, au cœur de cette exposition de bons sentiments, une odeur dissidente transpire du masque de Dominique Savio. Quand il évoque sa vie d'avant Portage, Claude Dubois affiche la fierté d'un être qui a vécu dans un cauchemar de sensations fortes. « Vraiment, je me suis bousculé la face. Je me suis éclaté la gueule avec des masses de gens et j'ai fait face à la musique pendant des années. Je m'y suis donné à fond. Et maintenant, j'ai le goût in-

stantané. Claude Dubois vit donc à la campagne, de l'autre côté de Morin Heights, où il vient d'acquérir un lac. Et il ne travaille pas fort, hormis le fait qu'il effectue sa première *vraie* tournée. « Avant, ça ne m'intéressait pas de travailler. Je faisais un ou deux shows et je partais à l'étranger. Je suis d'une paresse chronique. Je suis ce genre d'individu qui peut vivre totalement heureux le cul sur une plage à admirer les oiseaux et à parler aux singes. C'est pour ça que je trouve important de sortir un album par an. Ça m'oblige à travailler au moins trois mois par année. »

Riche et sauvé, Claude Dubois ? Pas tout à fait. Il brise avec délice les rumeurs de beauté sereine et de conversion abrupte. Quand il raconte, par exemple, un frisson au coin des lèvres, les plaisirs d'avant. « C'est quand j'ai vécu aux dépens des autres que j'ai été le plus heureux. Pauvre en Europe... J'étais peut-être dans les draps des autres, mais je choisissons qui allait être avec moi. Il y a des gens qui, pour être dans des draps soyeux, ne choisissent même pas avec qui ils dorment. »

Dubois raconte le bonheur de la pauvreté, une fortune derrière lui. Mais il s'en fout. « J'ai toujours été chant, avec cette différence qu'avant, je l'étais d'une façon arrogante et que maintenant je le suis d'une façon tendre. Quando croit à des choses, il faut les dire. Faut pas avoir peur de paraître con. »

Dubois promet à ses fans un spectacle mouvementé, histoire de prouver à ceux qui croient que son âme de rocker est restée enfermée à ciel dans un tiroir de Portage, qu'ils ont tort. Pour ses shows au St-Denis, les vertus bienheureuses de Dominique Savio pourront reposer en paix. On n'aura pas besoin d'elles.

L'opinion en tête

DÉBUT présente

ce soir



DOMINIQUE SOUCY
et
DANIÈLE BOURGET

flûtistes

Oeuvres de Bach, Reinecke, Poulenc, Fauré

Le samedi 29 octobre à 20 h.

SALLE POLLACK

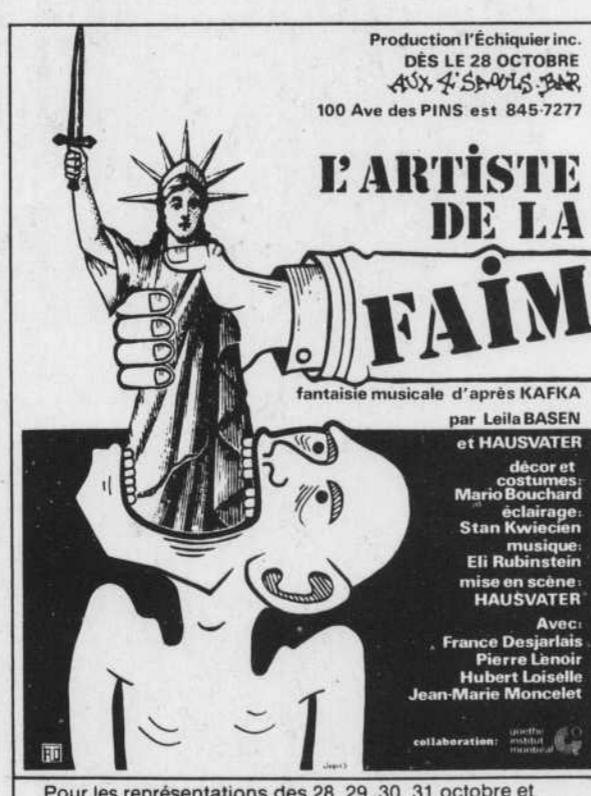
555 ouest, rue Sherbrooke

Prix des places:

\$5, \$3 (étudiants)

Renseignements:

392-8224 ou 878-9680



... une pièce parfaite ... un chef-d'œuvre théâtral! (Le Devoir)

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

SUPPLÉMENTAIRES
les 8, 9 nov., 20h30
et le 12 à 17h

À toi, pour toujours, ta
Marie-Lou
de Michel Tremblay

Nicole Leblanc Pierre Dufresne

Danielle Flchaud Louise Bourque

mise en scène André Montmorency

scénographie Michel Demers

musique Robert Marien

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 NOVEMBRE À 20H30
SAMEDI 12 NOVEMBRE À 21H00

OUTREMONT

277-4145
277-2001

1248 rue Bernard ouest Montréal H2V 1V6

message jusqu'à midi seulement /de vive voix enroulé 7 jours par semaine \$10 sièges réservés

billets disponibles à l'OUTREMONT et à tous les comptoirs TICKETRON* 288-3661

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi au samedi: 20h

Dimanche: 19h

de MARK MEDOFF

Adaptation: RENE DIIONNE

Adaptation en langage signe RAYMOND DEWAR

LES ENFANTS DU

REPÉSENTATION ANNULÉE AUJOURD'HUI, 15h et 20h

REPRISE DU SPECTACLE DEMAIN, à 19h

Décor: Hugo W.

Eclairages: Michel Beaulieu

Réservez de 12h à 19h

4644, rue St-Denis

844 1793

Musicam camerata montréal

Concert Gratuit

MOSART, BEETHOVEN et BRAHMS

Dimanche le 30 octobre

à 20 h.

Amphithéâtre (B421) Pavillon de la Faculté de

Musique de l'Université de Montréal

200, Ch. Vincent D'Indy

Outremont

Société de musique contemporaine du Québec

SERGE GARANT, Directeur artistique

LE QUATUOR DE SAXOPHONES DE MONTRÉAL

L'ENSEMBLE DE LA SMQ

Direction SERGE GARANT

oeuvres de:

LEIBOWITZ / POUSSEUR / BOUDREAU EVANGELISTA / BEECROFT / PAUK

Jeudi 3 novembre 1983

20 heures

SALLS DE CONCERT POLLACK

555 ouest, Sherbrooke

Billets: \$8 (étud. & âge d'or \$4)

INFORMATIONS: SMQ - 526-5117

Ce soir 17 et 21h

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE EN COLLABORATION AVEC

Esso présente

prolongation 2-3-4-5 nov

COUVREZ CE SEIN QUE JE NE SAURAI VOIR!

Tartuffe

de Molire

MISE EN SCÈNE: OLIVIER REICHENBACH

AVEC

NORMAND CHOUINARD • LUC DURAND

CHRISTIANE RAYMOND • SOPHIE CLÉMENT

LUCE GUILBEAULT

et plusieurs autres comédiens

DECOR: GUY NEUVILLE

COSTUMES: FRANÇOIS BARBEAU • ÉCLAIRAGES: MICHEL BEAULIEU

Représentations: Mardi au vendredi 20h et Samedi 17h et 21h et Dimanche 15h

Moins de

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La musique qui fait pop

DISQUES

NATHALIE PETROWSKI

I y a dans le monde très trépidant de la musique populaire, des groupes et des noms qui sont prédestinés. Les trois bons oxygénés de Police appartiennent à cette élite. Boy George, adorable androgynie déguisé en fille, aussi. Avec son groupe Culture Club, il vient de sortir un deuxième microsillon (*Colour by Numbers*) dans la lignée musicale du premier.

Le son Motown revit de plus belle sous les douces et délicates vocalises du chanteur qui se présente comme le fils blanc et efféminé de Smokey Robinson. La ressemblance est frappante. Même douceur, même sensualité avec la différence que Boy George met une double ration de sucre dans son électro-pop à saveur reggae. Avec Helen Terry une puissante choriste qui pose comme une jeune et maternelle Aretha Franklin, il explore l'innocence des ballades romantiques.

Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures ni traquer le message caché dans *Colour by Numbers*. Voici seulement du pop à son meilleur et à son plus raffiné, sans excès de violons mais avec une dose suffisante d'âme et d'émotion. Culture Club se mon-

tre respectueux de la tradition Motown et s'en inspire sans trop la massacer, ce qui à l'ère de la piraterie comme moyen d'expression, relève d'un véritable défi.

UB-40 - Labour of Love

— Avant qu'il ne soit récupéré par les sociologues, les politologues et toute la caste des ogues, avant qu'il ne soit blanchi par les réalisateurs de télé et les manipulateurs de conscience, le reggae était une musique comme les autres, un musique parlant au cœur et aux hanches des gens. C'est en ces termes que UB-40, jeune groupe reggae de Grande-Bretagne, présente une collection de chansons pop enregistrées entre 1968 et 1973, mais revues et corrigées pour les besoins de la cause reggae.

L'effort est louable même si l'effet n'est pas toujours réussi. Délaissant le percuteur rythmique propre au reggae pour un son plus linéaire et moins syncopé, UB-40 opprime un métissage musical entre Motown et Kingston en Jamaïque et livre un disque de danse peu compromettant. Leur reggae versé dans le sain divertissement et semble purgé de toute ferveur populaire. Certains chansons comme *Many Rivers to cross* se faufilent quand même avec honneur entre les plages trop sages et viennent injecter un peu d'ardeur au divertissement.

Genesis - Genesis — Chez les disquaires montréalais, il paraît que les jeunes s'arrachent le dernier disque de Genesis. Montréal a toujours été particulièrement friand du courant classico-cosmique britannique. Mis à part ces considérations géographiques, la force principale de ce groupe flottant, toujours au bord de la rupture, c'est leur merveilleuse faculté d'adaptation aux goûts du jour.

Leur dernier disque, marqué et martelé par un beat métronome intoxinant, en témoigne avec splendeur. Dès la première pièce, sorte de cri primal d'amoureux transi, la musique se déploie à travers un immense magma digital. Les sonorités sont riches, luxuriantes, la production impeccable sans pour autant sombrer dans un perfectionnisme froid et désinarné. L'osmose entre la technologie et la mélodie est lumineuse, envoûtante. Les propos ne sont pas dénués d'intérêt.

Le groupe se garde bien de prendre position mais aborde le thème des réfugiés illégaux, des tueurs à gages pour qui c'est « juste une job », des rapports torturés entre les hommes et les femmes. Le disque se termine sur une note d'espoir. Tout va s'arranger clame Genesis, constat trop consciencieusement rassurant pour une époque discordante.

DISQUES
CAROL BERGERON

* Johann Sebastian Bach (1685-1750): concertos pour violon BWV 1041 et 1042, concerto pour deux violons BWV 1043; Sigiswald Kuijken (violon) et Lucy van Dael (second violon solo), La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. Harmonia Mundi HM 20387, texte de présentation en français.

* Bach: concertos pour violon BWV 1041 et 1042, concerto pour deux violons BWV 1043; Jaap Schröder (violon) et Christopher Honyms (second violon solo), The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood. L'Oiseau Lyre DSDL 702, texte de présentation en français.

* Antonio Vivaldi (1678-1741): Les Quatre Saisons, op. 8, no 1/4; Pina Carmirelli (violon) et l'ensemble I Musici. Philips 6514 275, texte de présentation en français.

* Vivaldi: concertos pour violon, op. 8, no 5, no 6, no 10 et no 11, concerto en do mineur, « Il sospetto » P. 419;

Yehudi Menuhin (violon), l'Orchestre de Chambre Polonais, dir. Jerzy Makowsky. EMI Angel DS-37979, texte de présentation en anglais.

* Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791): concertos pour violon et orchestre no 3 en sol majeur, K. 219; Itzhak Perlman (violon), l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. James Levine. Deutsche Grammophon 2532 080, texte de présentation en français.

* Johannes Brahms (1833-1897): Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 77; Gidon Kremer (violon), l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Deutsche Grammophon 2532 088, enregistrement public, texte de présentation en français.

Yehudi Menuhin (violon), l'Orchestre de Chambre Polonais, dir. Jerzy Makowsky. EMI Angel DS-37979, texte de présentation en français.

* Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791): concertos pour violon et orchestre no 3 en sol majeur, K. 219; Itzhak Perlman (violon), l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. James Levine. Deutsche Grammophon 2532 080, texte de présentation en français.

Cela tend à prouver, s'il en est encore nécessaire, que les interprétations musicales peuvent tout aussi bien différer sur les instruments accordés et joués à l'ancienne que sur ces mêmes instruments accordés et joués à la moderne. D'ailleurs, cette approche du répertoire d'avant 1750 (et dans certains cas, d'avant 1800) ne devrait pas être considérée comme une mode mais comme une nécessité, peut-être pas absolue mais néanmoins intrinsèque.

Le violoniste belge Sigiswald Kuijken (fondateur et directeur de l'orchestre baroque la Petite Bande) et le claveciniste anglais Christopher Hogwood (fondateur et directeur de l'Academy of Ancient Music) partagent tous les deux la même démarche face à la musique baroque. Cependant la personnalité et la sensibilité-musicale des deux musiciens sont très différentes.

Precisons d'abord que Sigiswald Kuijken joue et dirige de son violon, il est accompagné l'extraordinaire enregistrement du violoniste Lucy van Dael, dans le Concerto pour deux violons; Christopher Hogwood dirige et tient également la partie de clavecin, les solistes sont Jaap Schröder (premier violon).

L'autre du *Petit déjeuner chez Tiffany*, qui encourage une peine d'un an de prison ferme, a plaidé coupable. Il avait été arrêté le 26 août dernier près de son domicile par un fonctionnaire de la police de Southampton. L'alcootest s'était révélé nettement positif.

En outre, l'écrivain ne pourra pas se présenter pendant six mois à l'examen du permis de conduire de l'Etat. La cour lui a recommandé d'entreprendre une cure de désintoxication. « Je com-

prends que vous soyez un écrivain de talent, a dit le juge, mais vous devriez reconnaître que vous avez un problème.

Le Nouveau Théâtre Experimental présente

MARÉE BASSE de Robert Claring

A ESPACE LIBRE 1945, rue Fullum Montréal

du 19 octobre au 19 novembre du mardi au samedi à 20h30

Avec Ginette Morin et Jean Guy Vian

Prix d'entrée: 8\$

RESERVATIONS: 521-4191

Capote condamné

(AP)— Le romancier américain Truman Capote a été condamné jeudi, à trois ans de prison avec sursis et à \$500 d'amende par le tribunal de Southampton (État de New York) pour conduite en état d'ivresse.

En outre, l'écrivain ne pourra pas se présenter pendant six mois à l'examen du permis de conduire de l'Etat. La cour lui a recommandé d'entreprendre une cure de désintoxication. « Je com-

prends que vous soyez un écrivain de talent, a dit le juge, mais vous devriez reconnaître que vous avez un problème.

L'autre du *Petit déjeuner chez Tiffany*, qui encourage une peine d'un an de prison ferme, a plaidé coupable. Il avait été arrêté le 26 août dernier près de son domicile par un fonctionnaire de la police de Southampton. L'alcootest s'était révélé nettement positif.

Le Nouveau Théâtre Experimental présente

MARÉE BASSE de Robert Claring

A ESPACE LIBRE 1945, rue Fullum Montréal

du 19 octobre au 19 novembre du mardi au samedi à 20h30

Avec Ginette Morin et Jean Guy Vian

Prix d'entrée: 8\$

RESERVATIONS: 521-4191

DANSE

le vendredi le 4 novembre 1983

Hotel Mont-Royal

1455 rue Peel

20 h 30

Non-membres

10\$

membres

5\$

Tenue de ville

Rens.: 340-1515

Le NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL présente

MARÉE BASSE de Robert Claring

A ESPACE LIBRE 1945, rue Fullum Montréal

du 19 octobre au 19 novembre du mardi au samedi à 20h30

Avec Ginette Morin et Jean Guy Vian

Prix d'entrée: 8\$

RESERVATIONS: 521-4191

LE MUSÉE DU QUÉBEC

1933-1983

Cinquante années d'acquisitions

500 œuvres choisies de la collection

Exposition du 2 novembre 1983 au 4 mars 1984

1, rue Wolfe, Parc des Champs-de-bataille, Québec

Jacques Leblond de Latour, (1671-1715, attribué à). *Saint-Michel terrassant le démon*. Bois doré et polychrome, vers 1700; h.: 1,555 m.

Cette sculpture faisait partie du premier retable de l'église de l'Ange-Gardien. (photo: Patrick Altman).

Catalogue de l'exposition en vente au début décembre 1983 dans les librairies

de l'éditeur officiel du Québec, au Musée du Québec et chez votre librairie habituel.

Québec ::

Guichets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Guchets: 514 842 2112

Redevance de 6,75 \$

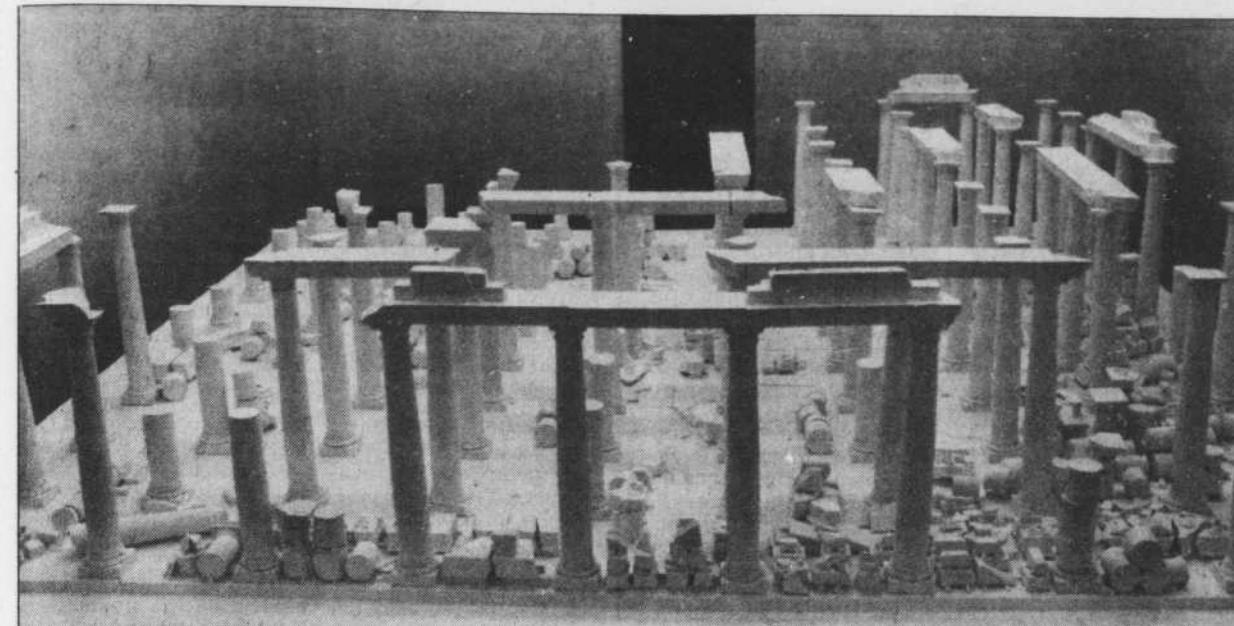
sur tout billet de plus de 6 \$

L'Opéra de Montréal est membre de

l'Association des Directeurs de Théâtre.

S

CULTURE ET SOCIÉTÉ



«Le temple aux cent colonnes», 1980, une œuvre des artistes français Anne et Patrick Poirier, qui fait maintenant partie de la collection permanente du Musée d'art contemporain, où elle est exposée jusqu'en mars prochain

Archéologues de l'utopie

par
Gilles Daigneault

CERTAINS jours, l'art flirte avec l'archéologie. En effet, un des courants les plus féconds — et sans doute le plus immédiatement accessible — de l'art contemporain consiste à faire retour sur l'histoire des civilisations, des dénouements de la culture avec la nature et, en dévoilant aussi bien l'image conventionnelle qu'on a du passé que les techniques patentées qui permettent de le reconstituer, à proposer des objets critiques, porteurs d'une nouvelle temporalité.

Or, le travail des Français Anne et Patrick Poirier, dont le Musée d'art contemporain vient d'acquérir une œuvre majeure intitulée *Le temple aux cent*

colonnes

(1980), apparaît comme un des plus caractéristiques de ce courant, et sûrement le plus voyant, dans la mesure où il emprunte (et pervertit) jusqu'aux gestes les plus méticuleux des archéologues.

Avant tout, on remarque que la situation des Poirier comme couple de créateurs est déjà une forme de transgression de la normalité (en même temps qu'une belle histoire d'amour !). Ils ont rigoureusement le même curriculum vitae, à cette petite différence près qu'Anne est née à Marseille et Patrick à Nantes, mais la même année (1942).

Ils se sont rencontrés à l'École nationale supérieure des arts décoratifs, à Paris, et ont été tous les deux Premier grand prix de Rome, encore la même année (1967), l'une en peinture et l'autre en sculpture. Ils ont séjourné quatre ans à la Villa Médicis, à Rome, où la présence de nombreux fragments de sta-

tues antiques dans les jardins a décidé de l'orientation de leur travail : «Quand on vit dans une ville aussi chargée d'histoire que Rome, dit Anne, ou bien on décide de réagir et de rejeter totalement cette histoire, ou bien alors on s'y attache et s'y intéresse totalement.»

Le charme du passé ayant été subi simultanément par les deux artistes que décevaient, d'autre part, certaines dominantes de l'art du début des années 70 («Tout d'un coup, on en a eu assez d'un art très sec, qui ne faisait aucune place au sentiment...»), les Poirier sont devenus dès lors le créateur *hermaphrodite* de ces étranges ruines qu'on rencontre depuis plus de 10 ans dans les grandes manifestations d'art contemporain.

Les projets partent toujours de lieux qui existent réellement — Ostia Antica, Suite à la page 28

L'art des femmes en plein jour

Expositions

GILLES DAIGNEAULT

TOUT projet d'exposition de groupe se heurte à des problèmes multiples, et qui s'augmentent considérablement quand il s'agit de regrouper exclusivement des œuvres de femmes-artistes.

Aussi, l'exposition intitulée *Actualités I*, qui réunit une quarantaine de travaux réalisés par 23 Québécoises (de naissance ou d'adoption), n'a pas dû être commode à mettre sur pied, et il faut saluer la ténacité du Comité ad hoc, présidé par Elaine Steinberg-Kraut, qui a réussi à intéresser la compagnie Air Canada (qui présente *Actualités I*) et les Investissements Trizec (qui lui prêtent le foyer d'Air Canada, à la Place Ville-Marie).

Parmi les beaux moments de l'accrochage, signons — au risque d'en oublier — l'installation de Francine Larivée (la plus heureuse surprise d'*Actualités I*) qui s'intègre parfaitement au lieu qui l'accueille et qui fait ressortir l'incongruité de quelques autres travaux, le magnifique *livre d'artiste* de Manon Thibault, les propositions aussi théâtrales que réflexives de Monique Mongeau et d'Isabelle Bernier, les montages de Neil Tenhaaf qui télescopent aussi bien les époques que les modes de représentation de leurs mythes respectifs...

Enfin, un autre intérêt de l'exposition résiderait dans les nouvelles lectures d'œuvres connues que ce regroupement inédit propose et, à ce seul titre, *Actualités I* mérite un détour par la Place Ville-Marie. (Jusqu'au 12 novembre)

La galerie Treize (3772

tualité que dans son histoire. Quant aux familiers des expositions, ils reverront avec plaisir ces œuvres qui leur rappelleront quelques solides manifestations récentes dans les galeries (celles de Lise Landry, de Landon Mackenzie ou de Françoise Sulivan) ou au Musée (celles de Brigitte Radecki, de Manon Thibault ou encore de Sullivan). En revanche, ils regretteront — encore une fois ! — l'absence de certaines femmes-artistes du plus fort calibre; il est vrai qu'on nous promet des *Actualités II*, *Actualités III*, etc.

On sait que le grand peintre hollandais (1895-1981), qui fit partie de la première vague de l'abstraction lyrique en Europe, a réalisé au cours de sa longue carrière presque autant de lithographies que de tableaux, et que celles-là constituent de subtiles reformulations des formes molles, mais toujours démodées structurées par la couleur, qu'on trouvait dans ceux-ci.

D'autre part, les estampes de Bram van Velde s'échelonnent sur près de 60 ans, les dernières œuvres manifestent une telle compréhension de la technique — grâce notamment à la présence du lithographe Pierre Badey dont le nom devrait apparaître au bas des images — que le peintre a eu envie d'interpréter sur la pierre certains de ses tableaux réalisés près de 20 ans plus tôt pour en réinventer le contenu.

Un ensemble de six lithographies de petit format et presque monochromes fournit un heureux contrepoint à la sensualité des grandes estampes colorées. (Jusqu'au 6 novembre)

oeuvres récentes, montrées à la galerie Gilles Corbeil (2165 rue Crescent), ne m'ont guère intéressé. Il s'agit d'une quarantaine de travaux, généralement de petit format, qui remplissent sans doute une fonction compensatoire dans l'univers de l'artiste qui, on le sait, réalise aussi des verrières monumentales pour divers ensembles architecturaux.

Ces tableaux disent surtout combien il est difficile, pour une écriture qui repose essentiellement sur l'expressivité du geste, de constituer une aventure picturale qui fasse autre chose que se survivre à elle-même, fût-ce en recouvrant à un subterfuge comme l'utilisation de photos en couleurs comme support (et point de départ) d'interventions automatiques.

En fait, dans son incohérence même, la constance du travail de Ferron en peinture est telle que, par moments, le visiteur éprouve le sentiment étrange de se trouver ici en présence d'une mini-rétrospective, ce qui pourrait être intéressant si on sentait chez l'artiste une distance critique par rapport à sa propre histoire — notamment dans le traitement des influences — mais qui devient simplement redondant dans le cas contraire. Décidément, je crois que l'intimisme ne sied plus à Marcelle Ferron. (Jusqu'au 5 novembre)

Malgré toute la sympathie que m'inspire le personnage de Marcelle Ferron, je dois avouer que ses

Le hasard veut qu'à une

Suite à la page 28

galerie denyse delrue

jacques payette

œuvres récentes

du 1er au 20 novembre 1983

75 ouest, Sherbrooke, Mtl. (514) 845-7368, 849-2779



LE CLUB DES ARTS

Exposition

CLAVET - FOURNIER

travaux sur papier

les 3, 4 et 5 novembre 1983

Ouvert tous les jours de 13h à 18h.

1410 rue Guy, suite 15-16 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

Installation et fusain

Graham Cantieni

du 17 novembre au 10 décembre

Centre Culturel
Université de Sherbrooke

Jean-Jacques Thibault présente...

Dernière semaine!
les nouveaux dessins de
Carmen Coulombe

L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 novembre

4226 av. Laval Rens. 844-9193

Jeu., ven. 18h à 21h Sam., dim. 13h à 17h et sur rendez-vous

Réjean Magny

œuvres récentes

Vernissage le 3 novembre à 19h.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 novembre

GALERIE MATUS

2185 rue Crescent, Montréal. (514) 282-1566

EXPOSITION

Andréa Blanar

œuvres récentes

Vernissage aujourd'hui 29 octobre à 13h.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 novembre
L'artiste sera présente les samedis de l'exposition

ART PLUS...

vente et location d'œuvres d'art

398 rue Laurier o. suite 200, montréal (514) 271-4751

EXPOSITION

Antoine Dumas, A.R.C.

et lancement du volume "Antoine Dumas"

texte de Roland Bourneuf

publié aux Éditions Stanké

du 4 au 15 novembre 1983

Galerie

BERNARD DESROCHES

1444 Sherbrooke Ouest, Montréal 842-8648

dernière semaine!

Léopold Plotek

L'exposition se poursuivra jusqu'au 5 novembre

307, STE-CATHERINE OUEST 842-2676
Heures d'ouv.: du mercredi au samedi de 11h à 17h

Barbeau
Beaulieu
Borduas
Bouchard Soeurs
Boudreau
Dallaire
Dauphin
Gagnon, Clarence
Lapalme
Leduc, Ozias

Merola
Montpetit, Rolland
Palaridy
Parent, Mimi
Pellan
Rhéaume
Riopelle
Roussin
De Tonnancour
Viau, Guy

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada.

1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

Antoine Dumas, A.R.C.

et lancement du volume "Antoine Dumas"

texte de Roland Bourneuf

publié aux Éditions Stanké

du 4 au 15 novembre 1983

Galerie

BERNARD DESROCHES

1444 Sherbrooke Ouest, Montréal 842-8648

Exposition

Colette Hébert

COLETTE HEBERT

Vernissage le mercredi 2 novembre à 20 h

L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 novembre

GALERIE

Claude Lafitte

Un des plus grands choix d'œuvres de qualité au Canada

1446 ouest, Sherbrooke • 288-7718

MICHEL TETRERULT

Jan Menses, solo. salle 1 Sheila Segal, solo salle 2

jusqu'au 13 novembre

4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mercredi au vendredi de 11h à 18h, sam. de 11h à 17h.
dim. de 13h à 17h.

ART CONTEMPORAIN

exposition

MARC POISSANT

huiles

Vernissage le samedi 29 octobre de 13 h à 17 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 6 novembre 1983

Galerie Ludovic

1390 Sherbrooke O., suite 3
Montréal, Québec
(514) 844-9788

Liane Abrieu

Exposition du 2 au 12 novembre 1983

GALERIE ALEXANDRE

1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

Lancement du livre de

Philip Surrey

le samedi 5 novembre 1983

Reproductions de 60 dessins, 25\$

Aussi: 100 éditions de tête avec eaux-fortes,

signées et numérotées par l'artiste 125\$

L'artiste et l'éditeur seront présents de 11 h à 15 h.

galerie gilles corbeil

2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

Plin le Jeune, 2,000 ans plus tard . . .

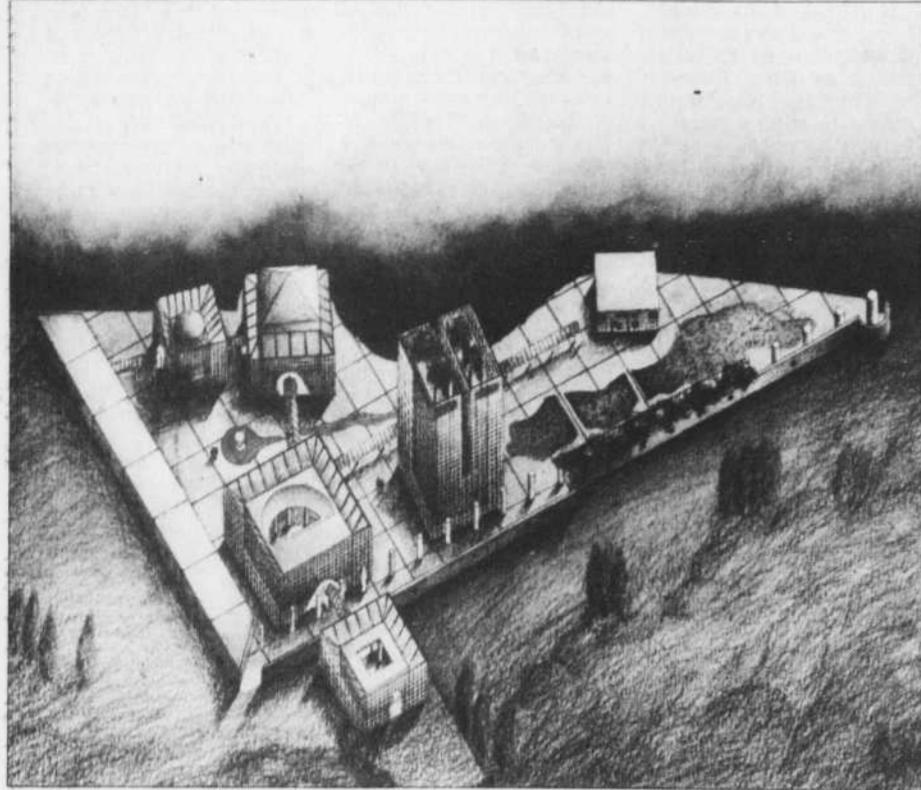


Photo Brian Merrett / MBA

Reconstitution de la villa de Plin, projet de Justo Solsona et M. Fernandez, 1982

Archéologie

Suite de la page 27

le palais de Nérone (Domus Aurea) ou la Villa Adriana — et dont les Poirier essaient de capter l'ambiance, le génie, par d'interminables déambulations au cours desquelles ils prennent des notes, font des prélevements, interrogent des fragments de toutes sortes, dérivent surtout... car la reconstitution du passé «réel» ne les intéresse aucunement ou, du moins, n'est pas une priorité. Ils s'adonnent à des fouilles inutiles, à une «archéologie blanche», comme ils disent.

Ils se tiennent résolument en marge du savoir. On les a appelés «archéologues de l'intemporel» ou «de l'imaginaire»; on aurait pu dire aussi «de la mémoire, de l'inconscient, de la mythologie, de l'irrationnel, de l'utopie...», autant de champs qui ne se prêtent guère à des fouilles orthodoxes (encore qu'il doit bien falloir aussi être un peu artiste pour être un vrai archéologue, pour avancer de gigantesques fictions à partir de minuscules fragments de réalité).

Les Poirier, pour leur part, rapportent tout leur matériel à la maison et le laissent reposer un certain temps... en ayant l'air de penser à autre chose. En réalité, ils méritent la mise en espace et en matériaux fictionnels de leur expérience du lieu, de tout le brassage de temps et d'espaces — car les artistes voyagent beaucoup, et loin! — que cela implique pour arriver à créer un paysage de ruines idéal sur lequel n'importe quel visiteur, disent-ils, puisse s'appuyer pour y projeter ses propres visions, sa propre mémoire.

Vient enfin l'exécution des projets qui demandent, entre autres, un zèle proprement maniaque et plusieurs mois, et qui

Bien sûr, le fait que la maquette soit

permis aux Poirier de vivre en raccourci le temps avec lequel ils jouent dans leur travail, comme ils reformulent en miniature les sites qui l'ont inspiré.

Assez curieusement — s'agit-il de concertation totale ou nulle? —, les deux musées montréalais ont acquis récemment chacun une œuvre des Poirier. On se souviendra de *La montée vertigineuse* (1978), la spectaculaire installation, ténébreuse comme un continent noir, qui faisait partie de l'exposition *Hier et après* du Musée des beaux-arts, en 1980, et qui fut remontée l'année dernière. Or, l'œuvre du MAC se situe à l'opposé de celle-ci.

En effet, si les deux installations partagent une théâtralité certaine, en revanche *Le temple aux cent colonnes* oppose son plâtre blanc au charbon de l'œuvre du MBA — il y aurait beaucoup à dire sur l'importance et la polyvalence de la couleur dans le travail des Poirier — comme un univers platonicien s'oppose à un univers chtonien ou encore un rêve de perfection à un cauchemar. J'imagine que l'effet de contraste serait saisissant si un jour on s'avisa de juxtaposer les deux œuvres dans une même salle...

En attendant, *Le temple* est déjà un site généreusement connoté par lui-même, et qui subvertit non plus seulement l'archéologie mais aussi l'architecture. Car il s'agit bien ici de la reformulation d'une maquette d'architecte qui rêvait d'un temple idéal — c'est d'ailleurs une idée qui traverse l'histoire de la pensée antique et qui sera reprise à la Renaissance — aux proportions parfaites, et même sublimées. À ce propos, la consultation des œuvres sur papier qui accompagnent l'installation est éclairante, et notamment de celles qui dessinent des formes pures avec des mots; les Poirier ont bel et bien connu une période pythagoricienne.

L'Association récréative culturelle et sportive colombienne fêtera l'Halloween aujourd'hui à la salle La Salette, 3535, ave. du Parc de 15 h à 3 h. Le prix d'entrée est de \$3 pour les membres et de \$5 pour les autres.

Bien sûr, le fait que la maquette soit

par
Odile Hénault

QUI aurait cru qu'on établirait un jour le lien entre la villa romaine et le duplex montréalais? Eh bien, c'est fait, le tour de force a été exécuté par les conservateurs de l'exposition offerte présentement au Musée des Beaux-Arts, *Les Villas de Plin et les éléments classiques dans l'architecture à Montréal*. Conçue conjointement par le Musée des Beaux-Arts de Montréal et le Centre canadien d'architecture, en collaboration avec l'Institut français d'architecture, cette exposition sert également de prétexte pour une série d'activités parallèles: conférences, présentation de film sur le sujet et séances d'animation pour les enfants.

Le volet principal, intitulé *Les Villas de Plin*, a d'abord été présenté à Paris en 1982 et consiste en la résurrection d'un exercice de style dont la tradition remonte à plusieurs siècles. Le thème en est le suivant: Plin le Jeune,

homme d'état et littérateur du premier siècle de notre ère invite son ami Gallus à venir le visiter et lui décrit en détail sa villa des Laurentes. Malgré de nombreuses recherches archéologiques, la villa de Plin n'a jamais été retrouvée, mais sa description poétique a hanté les architectes depuis toujours.

Les reconstructions se sont succédées au cours des âges et, en 1980, Maurice Culot et Pierre Pinon, co-organisateurs de l'exposition française originale, relançait le débat dans le cadre d'un concours d'émulation. En effet, c'est avec grand sérieux que le conservateur invité du CCA, Pierre du Prey, a réuni documents et livres anciens illustrant la fascination qu'a exercée, au cours des âges, la reconstitution de la villa de Plin. Ce volet, de qualité remarquable et d'un immense intérêt pour un public spécialisé, contient également des éléments qui pourraient, de prime abord, rebuter le visiteur aux connaissances architecturales naissantes.

Cependant, là où l'exposition de Montréal diffère vraiment de la version originale, c'est en cherchant à super-

poser un contenu québécois dont le lien au corps même du sujet est parfois tenu. Le cheminement reliant la villa de Plin au duplex de Verdun est tortueux et assez déconcertant. L'affiche de l'exposition, réalisée par François Dallegret, exemplifie le plus

Art des femmes

Suite de la page 27

celui dont il était question dans la poésie rugueuse d'un Gaston Miron.

Or, j'avoue avoir eu la nostalgie de cette généreuse période en voyant les petits tableaux gentiment fleuris qui agrémentent l'espace de la galerie Palardy et qui correspondent si peu au programme énoncé par un macaron qu'elle distribue: « Que la matière crée ! »

On dirait que le peintre a fait exprès — comme cela s'est produit pour les « textures sans aucun relief » de la fin des années 70 — de ne conserver que les aspects les plus inoffensifs d'une écriture qui pourtant était, riche et qui finira peut-être par renaitre de ses cendres. (Jusqu'au 13 novembre)

clairement cette situation.

Par ailleurs, l'une des trouvailles des organisateurs canadiens a consisté à faire intervenir l'artiste/architecte Melvin Charney qui, à l'aide de deux éléments sculptu-

Suite à la page 31

LA GALERIE CULTART

J. Ph. Peides, directeur
présente...

« Extra Paule » de Robert Deschênes

oeuvres récentes

accompagné de musique inédite de Claude Vivier

L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 novembre

386 ouest, Laurier • 273-5149

galerie frédéric palardy

Fernand Toupin, A.R.C. jusqu'au 14 novembre

1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
mar. mer. jeu. ven. de 11 h. à 17 h.
sam. dim. de 13 h. à 17 h.

du 5 au 19 novembre 1983

PHILIP SURREY dessins

Rencontre avec l'artiste le samedi 5 novembre de 11 h à 15 h.

2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

Exposition

Denise Poirier Viateur Lapierre

Vernissage demain le dimanche 30 octobre à 13h30

L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 novembre 1983

A la galerie d'art La Canadienne
Hôtel Le Reine Elizabeth
entrée principale, Montréal
900 ouest, boul. Dorchester
875-8944
du lun. au sam.: de 12 h à 18 h, ven. de 12 h à 20 h

Galerie Archambault

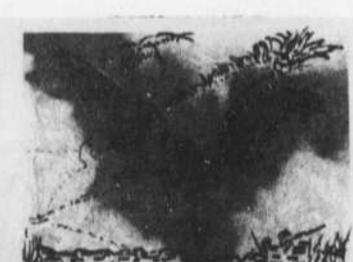
Nous serions heureux de vous avoir parmi nous à l'occasion du vernissage des œuvres récentes de

Gisèle (Gigi) Benoit

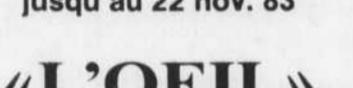
le dimanche 30 octobre 1983 à 13h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 novembre



"Meute de loups" (gouache 24" x 30")
Horaires: dim. de 13 h. à 18 h., mer. sam. de 14 h. à 18 h., jeu. ven. de 14 h. à 21 h.
1303, rue Notre-Dame, Lavaltrie 1-586-2202
Route: Autoroute Rive nord (40), sortie 122
Facilités de stationnement



RIOPELLE
Deux huiles • 27 gravures
(1967-1982)
jusqu'au 22 nov. 83



«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756

LES VILLAS DE PLINE

et les éléments classiques dans l'architecture à Montréal

Exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal et le Centre Canadien d'Architecture, en collaboration avec l'Institut Français d'Architecture
Jusqu'au 27 novembre

CONFÉRENCE
Pliny and Posterior: Recreations of the Ancient Villa in the Renaissance
Kurt Forster, M.I.T., Cambridge
Jeudi 3 novembre, 18 heures, entrée libre
Auditorium du Musée
En collaboration avec AIR CANADA

AUTRE EXPOSITION
Rétrospective Murray Favro
Jusqu'au 13 novembre

BAL DU MUSÉE
Au Musée, le jeudi 24 novembre à 19h30
Renseignements: Mme Peter Price, 989-1230

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke Ouest
Ouvert de 11h à 17h, le jeudi soir jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

AFFICHES GRAVURES
• service d'encadrement sur mesure •

Les Terrasses niveau métro McGill 849-8243
1024 ouest, Laurier Outremont 279-2188
ateliers

PFEIFFER
(1899-1983)

Rétrospective et vente

L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 novembre

Cette majeure rétrospective des œuvres de Gordon E. Pfeiffer réunira plus de cent tableaux importants prêtés par diverses collections publiques et privées et des tableaux provenant de la succession de l'artiste, qui seront en vente.

GALERIE MIHALIS
1500, rue Sherbrooke ouest 932-4554

Roland Poulin: scultures et dessins, 1982-1983
jusqu'au 30 octobre

"Museums by artists"
du 15 septembre au 30 octobre 1983

Exposition organisée par Peggy Gale du Musée des beaux-arts de l'Ontario

"Elidon Garnet: liaisons culturelles"
du 15 septembre au 6 novembre 1983

Exposition organisée par le magazine Impulse

Design: "la collection IPL"
du 15 septembre au 6 novembre 1983

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
Cité du Havre, Montréal H3C 3R4 Tel: 873-2878

ENTREE LIBRE
Ligne 168
stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche:
autobus du Musée

Meutes des loups culturelles
Meutes de loups culturelles

Carrières et professions

 Commission de la Fonction publique du Canada

Public Service Commission of Canada

Ingénieur senior en électronique

Transports Canada
Blainville (Québec)

Nous cherchons un ingénieur chevronné, prêt à relever le défi offert par la Direction de la Sécurité routière de Transports Canada de qui dépend le Centre d'essai des véhicules automobiles. Nous miserons sur votre initiative et sur vos compétences à diriger le développement de systèmes électroniques d'acquisition de données et de contrôles automatisés applicables aux essais. Votre groupe de travail assurera l'entretien, les améliorations et l'étoffement d'une grande variété d'équipements électroniques hautement spécialisés. Vous serez également appelé à diriger des projets confiés à des firmes de génie conseil.

Vous cherchez à mettre à contribution votre vaste expérience en conception et utilisation d'appareillages électroniques dans des systèmes de mesure ou de contrôle analogique et numérique. Vous cherchez également à tirer profit de votre formation universitaire en génie électrique et vous êtes admissible à devenir membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Ce poste exige une connaissance des langues française et anglaise.

Nous vous offrons une rémunération située entre 37 038 \$ et 42 958 \$ ainsi qu'une gamme intéressante d'avantages sociaux.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 83-Q-336 (49), à :

Bernard Dufresne (514) 283-6842
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart
Montréal (Québec) H3B 2R1

Date limite : le 14 novembre 1983

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



 Commission de la Fonction publique du Canada

Public Service Commission of Canada

Directeur, Subventions aux municipalités

Direction générale des services de l'immobilier
Travaux Publics Canada
Ottawa (Ontario)

Nous cherchons un directeur pour la Division des subventions aux municipalités. Ce directeur est responsable de toute l'administration du programme fédéral de subventions tenant lieu d'impôts fonciers. Il doit accomplir cette tâche en donnant des directives fonctionnelles à chaque division des subventions aux municipalités situées dans les six régions du ministère des Travaux Publics à travers le Canada. Il doit aussi maintenir un lien direct avec les représentants élus et nommés des provinces, des territoires et des municipalités. Des subventions sont versées annuellement à tous les niveaux de gouvernement habilités à percevoir des taxes et ayant juridiction sur des propriétés appartenant à un ministère fédéral, à une société de la Couronne ou à un gouvernement étranger. Le directeur doit se tenir au courant de la législation provinciale applicable et savoir l'interpréter. Il doit voir à ce que la législation fédérale pertinente soit à jour et qu'elle traite également les municipalités et commissions scolaires partout au Canada.

Vous cherchez un poste à la mesure de votre grande expérience de l'évaluation foncière au niveau fédéral, provincial ou municipal. Vous possédez une bonne expérience de la gestion d'un groupe équivalent à un bureau d'évaluation foncière municipale. Un diplôme universitaire ou des cours d'évaluation foncière municipale sont souhaitables. Ce poste exige la connaissance des deux langues. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique de la personne choisie.

Nous vous offrons une rémunération située entre 47 960 \$ et 56 400 \$ selon vos compétences et votre expérience.

Adressez votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 83-MC-SM-767 (49), à :

Frank A. Whitteker (613) 992-4817
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de renseignement de la catégorie de la gestion
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 14 novembre 1983

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



Société Canadian Radio-Broadcasting Corporation



DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT LES ENTREPRISES RADIO-CANADA / CBC ENTERPRISES MONTRÉAL

Numéro de référence: 83-5

Ce poste est offert aux candidats qualifiés des deux sexes.

FONCTIONS:

Assiste le Directeur général dans la poursuite des objectifs de projet et de service de ce secteur de commercialisation et le remplace en son absence. Ses responsabilités comprennent notamment :

- 1- le développement et le suivi d'une stratégie de marketing professionnelle et dynamique, la création d'une image commerciale, la mise au point de politiques, la gestion et la négociation des contrats et des licences.
- 2- l'expansion et la diversification des marchés pour les ventes des émissions et des produits de Radio-Canada, en particulier pour les familles de produits existants et à venir dans le secteur grand public: livres, disques, bandes, produits publicitaires, etc... par le recours aux commandes postales, à la vente au détail et aux circuits de distribution nationaux et internationaux.

EXIGENCES:

Expérience solide d'environ dix ans dans la direction de la vente au détail reliée de préférence à la radio télévision; connaissance approfondie du monde du spectacle et de ses produits. Aptitudes à négocier et gérer des plans de travail, à identifier et à dénouer des situations difficiles et à prendre des décisions rapides sans perdre de vue les répercussions à long terme. Capable de travailler en équipe et sensible aux lois de l'organisation et aux relations interpersonnelles. Intérêt marqué pour l'industrie du spectacle plus un souci de la qualité.

Doit être parfaitement bilingue.

RÉMUNÉRATION:

Négociable selon l'expérience. Ce poste intéressera les personnes dont le salaire actuel est de \$50,000, et plus.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Suzanne Larente, Agent de recrutement à l'adresse suivante:

Société Radio-Canada
Bureau d'emploi
1400 est, boul. Dorchester
Montréal, Québec
H2L 2M2

en ayant soin de mentionner le numéro de référence.

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

 Commission de la Fonction publique du Canada

Public Service Commission of Canada

Directeur Programmes de la participation des personnes indigènes

Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario)

Nous cherchons un cadre de premier ordre particulièrement doué pour la gestion et possédant un sens poussé de l'organisation. Ces qualités vous permettront de proposer aux agences et ministères gouvernementaux des moyens concrets destinés à développer un programme de cheminement professionnel valable pour des autochtones. A cette fin, vous serez impliqué dans tous les aspects de nos programmes de participation allant de la recommandation de politiques gouvernementales globales visant à favoriser l'entrée des autochtones dans la Fonction publique, à la collaboration avec les agences et organismes autochtones et ce, dans le but de contribuer à la connaissance, à la compréhension et à l'appui des programmes de recrutement gouvernementaux. Ce faisant, vous créerez un climat favorable à l'amélioration des relations entre le gouvernement et les agences et organismes autochtones. Vous serez également appelé à élaborer des stratégies promotionnelles et des programmes de communication destinés à favoriser l'embauche et le perfectionnement des autochtones au sein de la Fonction publique, et à obtenir des données à l'appui de vos programmes de la participation des indigènes. En résumé, vos fonctions sous-tendent une interaction majeure avec une centaine d'agences et ministères gouvernementaux et à peu près cent organismes autochtones pour lesquels votre participation sera de la première importance.

Vous cherchez une occasion de mettre en valeur votre compréhension profonde des communautés autochtones canadiennes, de leurs aspirations ainsi que de leurs besoins sociaux, culturels et économiques. Vous savez analyser des problèmes, résoudre des conflits et élaborer des programmes dans un contexte où les intérêts sont nombreux et divers. Si cette affinité vous est naturelle grâce à votre appartenance à une communauté autochtone, nous serons heureux de pouvoir profiter de vos connaissances et de votre sensibilité. Nous compterons sur vos talents de communicateur pour encourager une compréhension mutuelle et pour établir de bonnes relations de travail à tous les niveaux communautaires et organisationnels. Ce poste exige une connaissance des deux langues. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique de la personne choisie.

Nous vous offrons une rémunération allant de 47 960 \$ à 56 400 \$, selon votre expérience.

Adressez votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 83-MC-SM-62, (49), à :

Cécile de Bretigny (613) 992-5135
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 15 novembre 1983
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



Voir aussi en page 31

HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

TECHNOLOGUE EN E.E.G.

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, hôpital universitaire moderne de 301 lits, invite des candidats à faire parvenir leur demande d'emploi pour le poste de technologue en E.E.G. au laboratoire clinique de neurophysiologie.

Les postulants devront posséder un certificat du Canadian Board of Registered E.E.G. Technologists, plus deux ans ou plus d'expérience. Une expérience additionnelle dans des études reliées au système nerveux et un certain potentiel dans un travail connexe seraient des avantages. Habileté à communiquer adéquatement dans les deux langues officielles est essentielle.

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario offre un excellent salaire et un programme de bénéfices marginaux intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae


Directeur du personnel
Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
401, chemin Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES QUESTIONS DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre client, chef de file reconnu dans son secteur, met en place un service de documentation technique d'avant-garde et recherche des candidatures pour assurer la

DIRECTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Spécialiste de la recherche documentaire, ce gestionnaire a su s'adapter à l'évolution constante des techniques de documentation particulièrement celles liées à la technologie des banques de données informatisées. Conscient du rôle de l'information dans la prise de décision, il sait travailler sous pression pour fournir l'information nécessaire et à jour conformément aux exigences de temps des utilisateurs.

Si vous pensez être la personne pour relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature à l'attention de Michel P. Gimming.

CQFD Inc.
case postale 1315
Succ. Place Bonaventure
Montréal, Qué., H5A 1H1
Tél.: 342-4790


LE CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
ÉTABLISSEMENT DE SOINS PROLONGÉS DE LA RÉGION MÉTROPOLITaine
482 lits

PROCÈDE PRÉSENTEMENT À L'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE READAPTATION À L'INTENTION DE SES BÉNÉFICIAIRES.

POUR CE FAIRE, LE CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI REQUIERT LES SERVICES À TEMPS COMPLET:

I) D'UN(E) PHYSIOTHÉRAPEUTE:

Poste cadre, responsable du service de physiothérapie.

Membre en règle de sa corporation professionnelle, démontrant un intérêt marqué en soins prolongés et en gériatrie appuyé d'une expérience pertinente en travail clinique et/ou en responsabilité d'un service de physiothérapie auprès de bénéficiaires de soins prolongés.

II) D'UN(E) ERGOTHÉRAPEUTE:

Membre en règle de sa corporation professionnelle. Le(a) candidat(e) doit posséder une expérience pertinente en soins prolongés et en gériatrie.

Les candidats seront appelés à travailler en équipe multidisciplinaire. La rémunération des postes ci-hauts mentionnés est en conformité avec la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales. (MAS)

Les professionnels intéressés sont priés de présenter leur curriculum-vitae, au plus tard le vendredi 4 novembre 1983, au:

SERVICE DU PERSONNEL
(Concours de recrutement)
Centre Hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci
555, boul. Gouin Ouest
MONTREAL, QC
H3L 1K5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

L'École de Psychologie de l'Université d'Ottawa est une unité de la Faculté des Sciences sociales. Elle offre deux programmes de baccalauréat, un programme de maîtrise et deux programmes de doctorat. Ses inscriptions à temps plein sont de l'ordre de 700 étudiants pré-diplômés et 100 étudiants gradués. Bien que l'École offre une formation solide en Psychologie expérimentale-théorique, sa contribution principale est en Psychologie professionnelle. Pour le 1er juillet 1984, l'Université aura à nommer un(e) nouveau(e) directeur(trice) de l'École dont le mandat sera de 3 ans renouvelables. Les candidatures de l'intérieur et de l'extérieur de l'Université d'Ottawa seront prises en considération. Le poste de directeur est aussi un poste de professeur régulier avec option sur la permanence et comprend un rang académique déterminé à partir des qualifications stipulées par la convention collective.

Les candidat(e)s devraient remplir les exigences minimales suivantes: le doctorat en Psychologie, de l'expérience en recherche, en enseignement et en administration au niveau universitaire et une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

L'échelle de salaire de l'année en cours est: maximum \$70,577; (professeur adjoint — minimum: \$25,743; professeur agrégé — minimum: \$33,112; professeur titulaire — minimum: \$42,688.).

Les candidatures devraient être soumises avant le 1er février 1984.

Adresser une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, du nom et de l'adresse de trois répondants à:

Monsieur William Badour, Doyen
Faculté des Sciences sociales
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus.

NOTRE RUBRIQUE

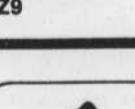
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1.00\$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de dossiers ne coûte que huit dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361



L'HÔPITAL SANTA CABRINI OSPEDALE

hôpital de soins de courte durée de 357 lits et de soins d'hébergement de 100 lits, est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES AUXILIAIRES

(3e concours)

NATURE

Le règlement américain sur les hautes cheminées sera modifié

par
Louis-Gilles Francoeur

L'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis devra réécrire, d'ici six mois, son règlement sur les hautes cheminées, dont la hauteur, qui atteint parfois celle d'un édifice de 100 étages, permet à plusieurs centrales thermiques américaines de disperser leur pollution dans la haute atmosphère pour pouvoir rencontrer les normes écologiques en vigueur autour de leurs installations.

C'est ce que vient d'ordonner la Cour d'appel des États-Unis à l'EPA dans une décision rendue dans le district de Colombia, le 11 octobre dernier. La réglementation de l'EPA avait été contestée par le « Sierra Club Legal Defense Fund », un organisme écologique spécialis-

lisé dans la lutte juridique.

Dans leur jugement, dont Le DEVOIR a obtenu copie, les trois magistrats en sont venus à la conclusion unanime que le règlement sur les hautes cheminées, publié par l'EPA en 1982, ne respectait pas les objectifs de base du législateur américain et qu'il devait, en conséquence, être réécrit pour diminuer la pollution des hautes cheminées, l'une des principales sources des pluies acides sur le continent.

Contrairement à nos pratiques juridiques, qui permettent aux tribunaux d'invalider un règlement, le pouvoir judiciaire américain, en certains cas, ordonne à une agence gouvernementale de rendre ses règlements conformes à l'esprit de la loi qui les inspire.

La mode des hautes cheminées a débuté dans les années 70 lorsque le « Clean Air Act » a imposé les premières normes sur la salubrité de l'air à l'ensemble des États américains. Au moment de l'adoption de cette loi, les États-Unis comptaient deux hautes cheminées. On en dénombre aujourd'hui 172...

En effet, dans son jugement du 11 octobre, la Cour d'appel des États-Unis définit la clause « grand-père », qui valide l'existence des anciennes hautes cheminées comme devant s'appliquer à tout ce qui a été construit au moment de l'adoption de la loi et non à ce qui avait été construit au moment de l'adoption du règlement de l'EPA. Les magistrats américains en arrivent non seulement à la conclusion que les délais de l'EPA à publier sa réglementation sont contraires aux dispositions de la loi, mais que leur imprécision a permis à plusieurs entreprises privées et étatiques d'en contourner l'esprit et la lettre.

miques et l'industrie lourde américaine.

En effet, dans son jugement du 11 octobre, la Cour d'appel des États-Unis définit la clause « grand-père », qui valide l'existence des anciennes hautes cheminées comme devant s'appliquer à tout ce qui a été construit au moment de l'adoption de la loi et non à ce qui avait été construit au moment de l'adoption du règlement de l'EPA. Les magistrats américains en arrivent non seulement à la conclusion que les délais de l'EPA à publier sa réglementation sont contraires aux dispositions de la loi, mais que leur imprécision a permis à plusieurs entreprises privées et étatiques d'en contourner l'esprit et la lettre.

Le plus, PRENEZ AVIS que toute personne débitrice de la corporation doit effectuer leur paiement au liquidateur, quel toute personne se trouvant en possession de biens de la corporation doit les remettre au liquidateur et, que toute personne créancière de la corporation doit présenter par écrit les détails de leur créance au liquidateur dans les deux mois suivant la publication de cet avis.

1ère publication: 28 octobre 1983
2ème publication: 29 octobre 1983

Avis Publics

AVIS

AVIS est donné que Transport A.L. Inc. demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer à A. Lamothe Inc. la compagnie qu'elle opère en vertu de ses permis M-304953 et M-508113. La requérante demande que la décision devienne exécutoire dès que rendue. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours suivants la deuxième publication de cet avis. Avis est aussi donné que Monsieur Aurèle Lamothe est l'actionnaire majoritaire de Transport A.L. Inc. et de A. Lamothe Inc.

Jean Bruneau, procureur de Transport A.L. Inc. et de A. Lamothe Inc.
A. Lamothe Inc.
1ère publication: 28 octobre 1983
2ème publication: 29 octobre 1983

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-05-014092-835

BANQUE NATIONALE DU CANADA

PARTIE REQUÉRANTE

-vs-

YVON DAIGNEAULT

PARTIE INTIME

-et-

REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'EN-REGISTREMENT DE MONTRÉAL

MIS-EN-CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR

A YVON DAIGNEAULT

PRENEZ AVIS qu'une copie d'un avis de 60 jours concernant le lot (12-18-2) et (12-41-9) au plan et livre de renvoi officiel de la Côte de Visitation a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montreal, le 27 octobre 1983

Les procédures du requérant

LIGHTSTONE, RIBACK

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Provinciale, No.: 500-043792-832, L. ROULETTE, partie demanderesse, contre: TRANSPORT MALO & ST-PIERRE INC., partie défenderesse. Le 9 novembre 1983 à 13 h 00 heures au 1690 René-Lévesque, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'YLYSSE PAMEL, sans en cette cause, constatation d'auto délinquance, immobiliers et meubles de bureau, mobilier, matériel de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTEUR, ARGENT COMPTEUR INFORMATION, ROGER JORIN, huissier, 288-0211, Montréal, ce 12ème jour d'octobre 1983, Linteau, Ville-Neuve, Miller, Lortie, Poulin, Giguere.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Provinciale

NO 500-02-04397-831

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

PARTIE DEMANDERESSE

-vs-

JEAN MARTIN (Martin Auto)

PARTIE DEFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

A JEAN MARTIN (Martin Auto)

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assig- nement et de l'avis selon l'art. 119a CPC a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montréal, le 27 octobre 1983

RONALD CHASSE

PROTONOTARIO ADJOINT

MES JUNEAU & ASSOCIES

a/s Me Manon Touchette

2, Complexe Desjardins

Tour de l'Est

Suite 2420

MONTRÉAL P.Q.

Tél. 873-4947

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

NO 500-05-013899-834

MARCEL BRUNET,

demandeur / créancier

-vs-

NORMAND LEJEUNE, autrefois résident et domicilié à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, présentement de lieux inconnus

défendeur / débiteur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'EN-REGISTREMENT DE MONTRÉAL

MIS-EN-CAUSE

AVIS à NORMAND LEJEUNE

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assig- nement et de l'avis selon l'art. 119a CPC a été laissée à la Division des Divorcés de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accordees qu'elle sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montreal, le 28 octobre 1983

LUCIE PELQUIN

REGISTRATRICE ADJOINT

MES LEDUC, LEBEL

1390, rue Sherbrooke ouest

Bureau 260

MONTRÉAL P.Q.

Tél. 849-6023

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

NO 500-05-013899-834

MARCEL BRUNET,

demandeur / créancier

-vs-

NORMAND LEJEUNE, autrefois résident et domicilié à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, présentement de lieux inconnus

défendeur / débiteur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'EN-REGISTREMENT DE MONTRÉAL

MIS-EN-CAUSE

AVIS à NORMAND LEJEUNE

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assig- nement et de l'avis selon l'art. 119a CPC a été laissée à la Division des Divorcés de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accordees qu'elle sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montreal, le 28 octobre 1983

LUCIE PELQUIN

REGISTRATRICE ADJOINT

MES LEDUC, LEBEL

1390, rue Sherbrooke ouest

Bureau 260

MONTRÉAL P.Q.

Tél. 849-6023

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

NO 500-05-013899-834

MARCEL BRUNET,

demandeur / créancier

-vs-

NORMAND LEJEUNE, autrefois résident et domicilié à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, présentement de lieux inconnus

défendeur / débiteur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'EN-REGISTREMENT DE MONTRÉAL

MIS-EN-CAUSE

AVIS à NORMAND LEJEUNE

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assig- nement et de l'avis selon l'art. 119a CPC a été laissée à la Division des Divorcés de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accordees qu'elle sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montreal, le 28 octobre 1983

LUCIE PELQUIN

REGISTRATRICE ADJOINT

MES LEDUC, LEBEL

1390, rue Sherbrooke ouest

Bureau 260

MONTRÉAL P.Q.

Tél. 849-6023

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

NO 500-05-013899-834

MARCEL BRUNET,

demandeur / créancier

-vs-

NORMAND LEJEUNE, autrefois résident et domicilié à Rivière-des-Prairies, district de Montréal, présentement de lieux inconnus

défendeur / débiteur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'EN-REGISTREMENT DE MONTRÉAL

MIS-EN-CAUSE

AVIS à NORMAND LEJEUNE

Le centenaire

Suite de la page 17

geois, juif, de nationalité tchèque, qui écrit en allemand.

En apparence, sa vie est banale, hormis qu'il l'écrit. Quarante ans dans une compagnie d'assurances, il pourrait sembler à un rond-de-cuir de Courteline. Il aimera quatre femmes, il les quittera toutes. Il écrit un jour de révolte que « tout ce qui n'est pas littérature (lui) répugne ». Et il ne publie que des miettes de son oeuvre, demandant qu'on détruisse le reste.

« Autour de ça, souligne Hausvater, on a pu créer toute une magie Kafka, le mythe de l'écrivain noir a été exploité dans tous les styles. La raison en est que Kafka écrit selon un code et que chacun peut penser trouver la clef. »

« Au mot code se superpose le mot *loit*. Kafka, dont toute la vie sera imprégnée du sentiment d'étrangeté et de culpabilité face à ces lois de l'homme, aura trouvé dans une langue allemande classique, entièrement conforme à la neutralité du langage bureaucratique, sans qualités, le véhicule le plus subversif (et le plus ironique) pour illustrer sa vision du monde déshumanisé. Dans la langue la plus dépouillée, il va au plus obscur. Avec le langage d'un commis, il décape les surfaces de l'homme. C'est la ruse innocente qui sera celle de Charlot.

Centenaire, Franz Kafka (dont le nom de famille était celui d'un oiseau) *is well, and alive, and living in the world, sauf à Prague, sa ville, où, auteur décadent aux yeux communistes, son œuvre est proscriite. De Vienne à Tel Aviv, de Mayence à Montréal, on célèbre l'auteur de *La Colonie pénitentiaire* et du *Procès*, dont la voix a imprégné le siècle.*

Curieusement, lui qui n'a rien écrit directement pour le théâtre (*sau Le Gardien de tombeau*) est en passe de devenir l'un des auteurs les plus joués. Peu de ses textes n'ont pas été adoptés à la scène.

Pour souligner le centenaire Kafka, Alexandre Hausvater (qui avait créé un spectacle à partir de *La Métamorphose* en 1980) a établi avec l'aide de Leila Basen un spectacle qui a pris l'affiche du Quasau Bar hier soir.

L'Artiste de la faim regroupe des tex-

tes tirés du *Procès*, de *L'Amérique* et principalement de la nouvelle contenu dans *La Colonie pénitentiaire* ou pour titre *Un Champion du jeune*. Hausvater explique qu'il a voulu monter un spectacle proche du cabaret (avec chansons), découpé en morceaux, dans la tradition du théâtre juif, ce théâtre où selon les circonstances on pouvait déplacer, intervertir les numéros.

« C'est la fragmentation de ce théâtre qui m'intéresse, comme si l'on effectuait une dissection. Les situations changent très rapidement, sans transitions. Il y a un personnage central, qui peut être Joseph K., qui va traverser les situations du *Procès*, de *L'Amérique* et du *Champion du jeune*. L'idée de départ c'était de faire aller d'un livre à l'autre un personnage Kafka qui est présenté partout, comme Hitchcock est présenté dans tous ses films. »

Ce personnage est un employé de banque qui se réveille le jour de son anniversaire, un dimanche. La seule journée où il est libre. Mais il rêve. Il rêve qu'il est arrêté parce qu'il rêvait, qu'il est un artiste, et que dans son subconscious il est révolté. On l'envoie en Amérique. Là, comme Karl Rossman qui dans le port de New York s'imagine que le bras de la statue de la Liberté semble s'être levé à l'instant même, il veut devenir artiste. C'est la Dépression des années 30, alors il jaune, mieux que tous.

C'est le jeune professionnel, qu'on va admirer dans son talent. Dans ce rêve il se libère, il fait quelque chose pour autrui. Mais il se réveille et ce n'est pas dimanche ni sa fête, c'est lundi matin.

Alez voir l'excellent comédien Hubert Loiselle jouer la corrosion kafkaïenne est l'un des rendez-vous pour le centenaire Kafka à Montréal. Jeudi et vendredi les 3 et 4 novembre, à l'université de Montréal, il y aura colloque dont le thème est *Franz Kafka: métamorphose permanente*. À 17 h 3, le professeur Richard Thieberger de l'Université de Nice parlera des liens Kafka-Camus. Le 4, Lubomir Dolezel, de l'Université de Toronto, traitera de l'univers fictif de Kafka, et le professeur Wladimir Krynski, de l'Université de Montréal, mettra en parallèle l'œuvre de Kafka avec celle du plus kafkaïen des écrivains français Maurice Blanchot.

Le 12 novembre, au Quat'sous, il y aura débat intitulé *Le Procès Kafka*, et le 19 au même théâtre on projettera le film d'Orson Welles, *Le Procès*. Et puis il y a les livres, lieu privilégié pour fréquenter Kafka. A signaler, l'essai de Martha Robert chez Calmann-Lévy, *Seul comme Franz Kafka*, la réédition des *Lettres à Miléna* chez Gallimard, et la nouvelle traduction du *Procès* que propose Bernard Lortholary. Et puis les cinéphiles auront droit à leur cadeau du centenaire: Jena-Marie Straub et Danielle Huillet préparent un film, dont le scénario prend appui sur un épisode de *L'Amérique*.

film d'Orson Welles, *Le Procès*. Et puis il y a les livres, lieu privilégié pour fréquenter Kafka. A signaler, l'essai de Martha Robert chez Calmann-Lévy, *Seul comme Franz Kafka*, la réédition des *Lettres à Miléna* chez Gallimard, et la nouvelle traduction du *Procès* que propose Bernard Lortholary. Et puis les cinéphiles auront droit à leur cadeau du centenaire: Jena-Marie Straub et Danielle Huillet préparent un film, dont le scénario prend appui sur un épisode de *L'Amérique*.

Dans cet univers de la nécessité et de l'élémentaire, les notions d'espoir ou de désespoir ne tiennent pas. Il faut vivre, simplement, et pour le conteur qu'il était inventer sans répit, se mesurer avec le langage comme avec la vie elle-même.

Une manière privilégiée de tenir la mort en échec? Sans doute. Mais plus que cela encore: une manière de vivre avec intensité cette vie qui nous est donnée sans mode d'emploi.

Thériault

Suite de la page 17

jours recommandé) avec le destin fini (recommencé) par la bête.

Cette vision mythique a parfois donné l'impression que Thériault créait hors-contexte si je puis dire, à partir d'une réalité purement fantasmagétique, comme si les fantasmes ne plongeaient pas leurs racines dans le réel et ne renvoient pas forcément aux conditions d'existence d'une communauté. Dès les premiers contes, il est vrai, un parfum d'exotisme se dégagé des noms comme des paysages, mais il ne s'agit là, on s'en rend compte à mesure que l'œuvre progresse, que d'une distance prise par rapport à un réel trop immédiat (affadi par les clichés en circulation). Cette distance ou ce dépaysement apparent étaient sans doute nécessaire à la libre expression d'un univers original et originel tout à la fois.

Même si elle n'a cessé de développer avec constance une problématique du combat de l'homme avec ses propres monstres (qui ne sont rien d'autre que les insomnantes contradictions de l'existence), l'œuvre de Thériault s'est peu à peu dépouillée d'une cruauté excessive (dans *Les Temps du Carcavage* notamment) pour trouver dans la tenacité une sorte d'apaisement qui ne ressemble en rien à une sagesse facile.

Moi, Pierre Huneau illustre bien l'aboutissement de cette évolution. L'important chez Thériault n'est pas de l'emporter comme chez Hemingway, d'avoir le dessus, comme on dit: il suffit d'accroître son destin, c'est-à-dire de faire face aux violences de la vie plutôt que de les subir, quelle que soit l'issue d'une telle confrontation.

« Si je vis de la chanson ? J'en vis à tous les titres, moi. C'est un métier qui me fait vivre, un chant de passion, une possibilité d'expression. C'est comme si on demandait à Picasso: "Est-ce que la peinture vous fait vivre ?" On a besoin de trouver sa propre forme d'expression, son identité. Exprimer la voix humaine à travers les espoirs, les chagrins, les douleurs. Avec en plus la musique, et le travail sur ma langue originale, ma bonne vieille langue française dont j'essaie de tordre la dernière orange d'énergie. Je crois qu'il y a plus de poésie chez les chanteurs populaires que chez les poètes qui s'amusent à écrire des sécrétions hermétiques publiées dans des plaquettes compte d'auteur. Tous les soirs sur scène, je fais un strip-tease de l'âme. »

La glace est rompue. J'ai fait une bourde, mais je survis. Je n'ai plus peur. La passion de l'homme transcende le fossé des générations et les différences culturelles. Ses silences deviennent ceux du poète romantique et ses réponses imprécises prennent tout à coup une couleur séduisante. Sa course effrénée dans les territoires inutiles du langage me lance un défi. Je me laisse séduire par cet univers des mille et une nuits verbales, que je me laisse happer par la spirale des mots et des pirouettes gram-

méticales.

Torturier de mots, malaxeur de syntaxe, Claude Nougaro l'est indubitablement. Tout son être, toute sa personne respire cette passion viscérale qui le tennaille depuis toujours. Faire avouer aux mots... l'inavouable. « Je suis un ouvrier des mots, un joaillier qui en travaille toutes les facettes. J'essaie de faire émerger de l'angélisme. L'angélisme, c'est d'être touché, c'est d'être fait plus mal. Car la beauté fait plus mal que la médiocrité. Je suis un ouvrier qui pointe coûte qu'il coûte à l'usine de la beauté. Je suis engagé dans ça, pas du tout politiquement. La beauté s'oppose toujours au froid et à l'horreur. C'est un tango infernal et baleineux. C'est ce qui fait que le grand amour dure trois ans. Pas plus. »

« La vie c'est une grande école d'usure, poursuit-il. Et la vie c'est de s'arc-bouter contre cette usure. J'ai 54 ans et je ne sais pas où s'arrêtera ma croisière de m'emmêler. Et pourtant je suis balloté, j'ai pas de boussole. Je suis capable d'embrasser une femme ou un arbre quand je me sens seul. »

L'amertume se dessine, la douleur aussi. La franchise désespérée de Nougaro fait mal. Son âme se disloque et s'entrechoque. « Un poète, poursuit-il, c'est celui qui fait ressentir le mystère de ce que nous sommes. L'homme est partout, dans le poète, le gangster, le con, l'imbécile. Faut faire avec les moyens du bord. Un chanteur, un restaurateur, on lui demande d'être souriant autour de sa toile cirée. On le paye pour ça. »

Nougaro s'arrête et laisse échapper un grand éclat de rire. Changement radical d'atmosphère. Il enchaîne sur « Nougaro, le nouveau Socrate est arrivé! Je lui demande s'il va boire la ciguë. « Non, je m'en vais au campus. » Je le regarde parfaitement interloqué. J'ai l'impression qu'il marche avec des bottes de sept lieues. Je suis lasse de courir dans son sillage, un décodeur poétique sous le bras.

Il voit bien mon désarroi. Avec un brin de malice, il laisse tomber: « Je suis un peu fléé, hein? »

La journaliste s'en va, le balluchon rempli d'incertitudes, mais vaguement heureuse aussi. Les vrais poètes sont si rares qu'il faut savoir les apprivoiser quand ils passent. Et deviner l'espoir au-delà de leurs morts torturés. Expérimentez, un bref instant, le tango fabuleux de l'horreur et de la beauté.

télévision

SAMEDI

2 C B F T

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa

13.00 Hiver à demain

13.30 Football Professionnel Canadien

Bagatelle

17.00 La course autour du monde

18.00 Le télojournal

18.05 Les chinois

19.00 Le monde merveilleux de Disney

20.00 La soirée du hockey Oilers vs. Canadiens

21.30 Les dernières du sport

22.30 Politique Féminale

23.05 L'Arnaque : avec Paul Newman et Robert Redford et Robert Shaw

23.15 Ciné-nuit:

« Du sang dans la poussière avec Lee Marvin, Gary Grimes, Ron Howard et Charlie Martin Smith. »

23.20 Les Beaux Dimanches

23.30 Sport-Dimanche

23.35 La politique provinciale

23.45 Présentation du ciné-club

Cine-club : « David Copperfield »

• *Barbarella* : 1968 Sci-fiction avec Jane Fonda et John Phillip Law

Second Feature:

• *The Sin* Anne Heywood et Donald Pleasence

The Chairman of the board

2 C B F T

12.00 La saison parlementaire à Ottawa

13.00 Hiver à demain

13.30 Football Professionnel Canadien

Bagatelle

17.00 La course autour du monde

18.00 Le télojournal

18.05 Les chinois

19.00 Le monde merveilleux de Disney

20.00 La soirée du hockey Oilers vs. Canadiens

21.30 Les dernières du sport

22.30 Politique Féminale

23.05 L'Arnaque : avec Paul Newman et Robert Redford et Robert Shaw

23.15 Ciné-nuit:

« Du sang dans la poussière avec Lee Marvin, Gary Grimes, Ron Howard et Charlie Martin Smith. »

23.20 Les Beaux Dimanches

23.30 Sport-Dimanche

23.35 La politique provinciale

23.45 Présentation du ciné-club

Cine-club : « David Copperfield »

10 C F T M

12.00 Midi à 14 heures

13.00 Entre-nous

13.30 Justice pour tous

14.00 Kosmos 1999

17.00 La planète des singes (2e partie)

17.30 Les îlots des singes

17.45 Les îlots des singes (3e partie)

17.55 Lotto 6/49 et La quotidienne

18.00 Op express

18.00 L'homme qui venait de l'Atlantique

20.30 Les grands spectacles

• Le shériff : amér. 1971 réalisé par David Lowell Reed avec Ossie Davis, Kaz Garas, Brandy Sykes et John Marley.

21.45 Ciné-nuit:

« L'Arnaque » avec Paul Newman et Robert Redford et Robert Shaw.

21.50 Les Beaux Dimanches

22.30 Sport-Dimanche

23.35 La politique provinciale

23.45 Présentation du ciné-club

Cine-club : « David Copperfield »

10 C F T M

12.00 Bon Dimanche

13.00 Ciné-nuit

13.30 Football professionnel

Tigre Cats vs. Stampeders

• Si cette planète vous tient à cœur